



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

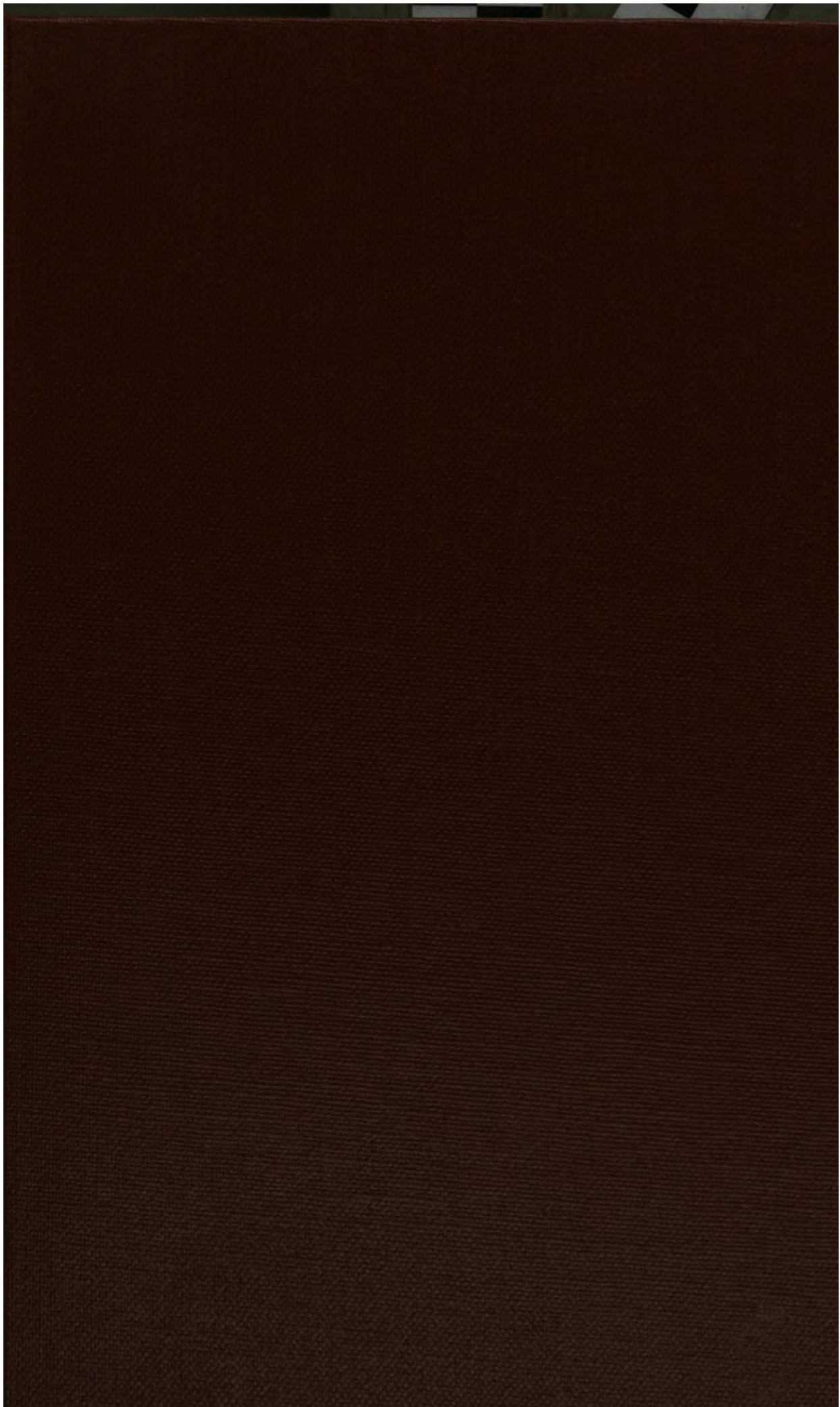
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

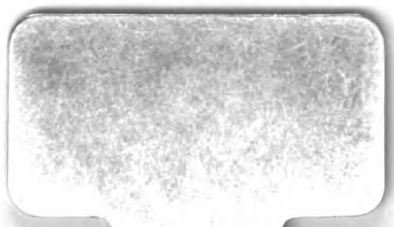


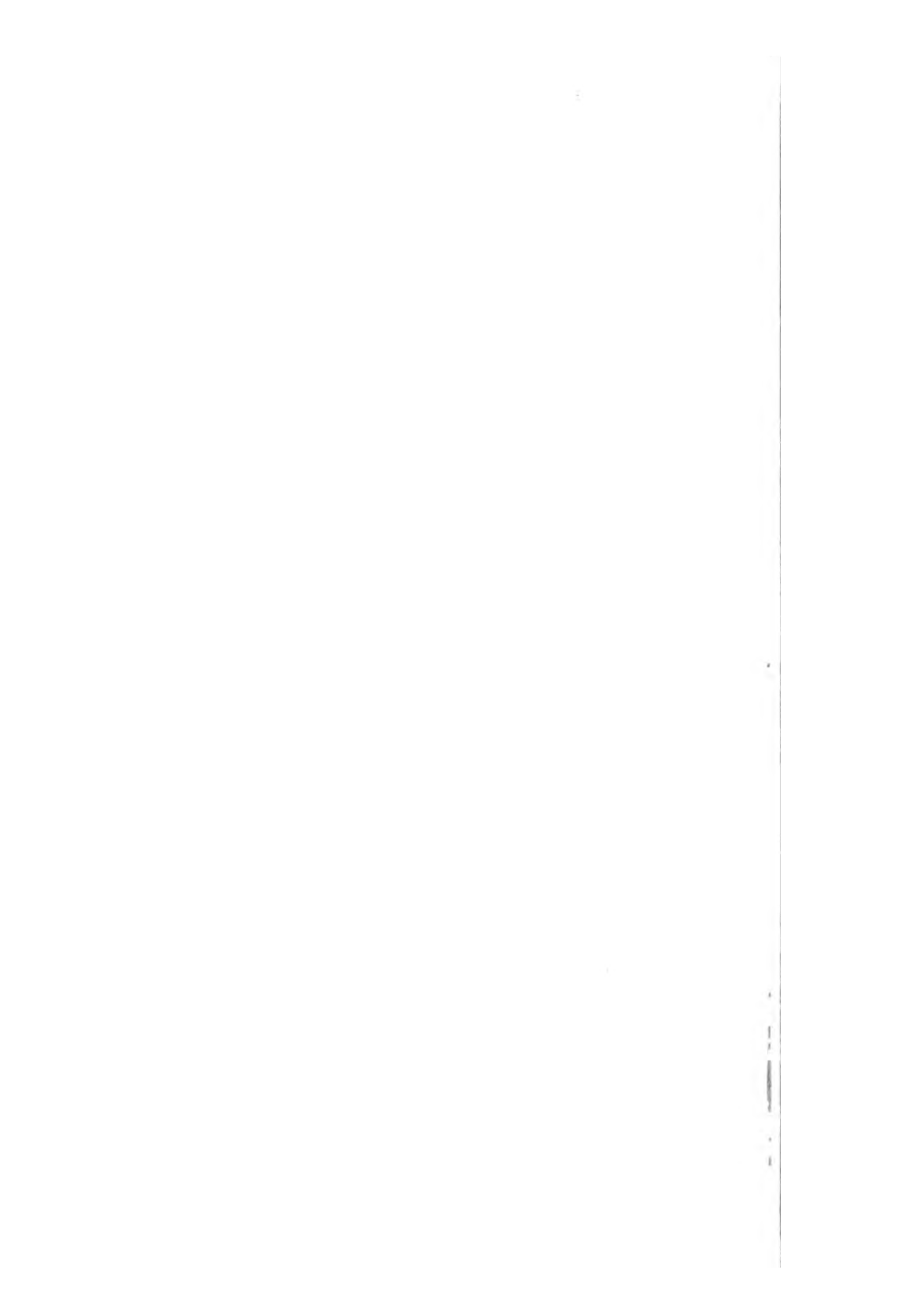
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



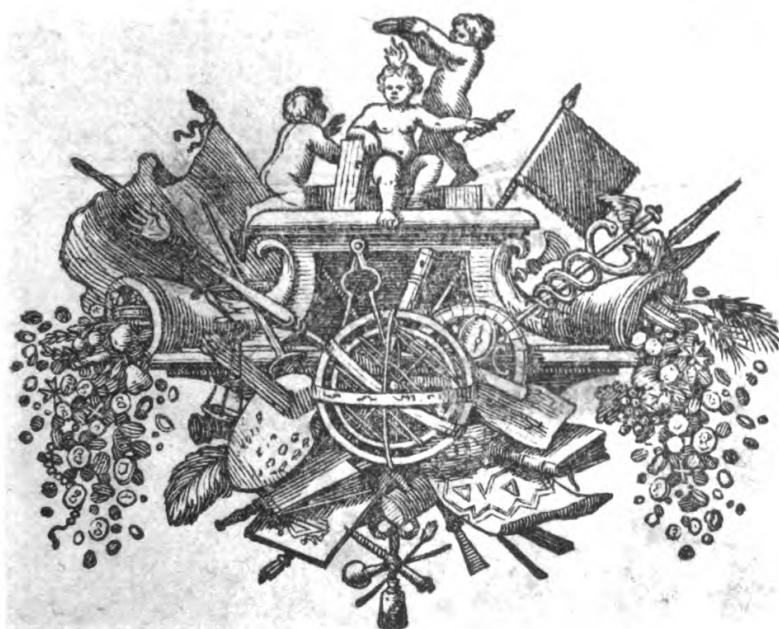


Vol. Fr. 1. 2. 3. 4.





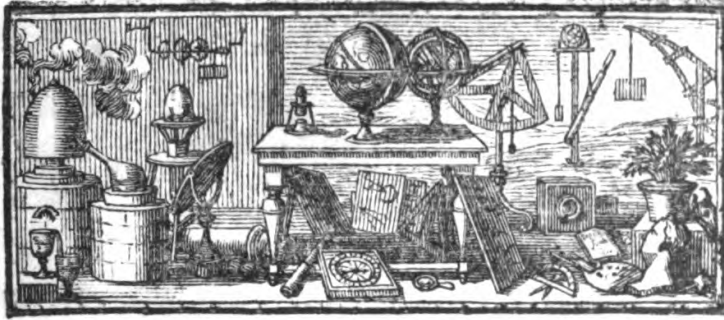
LA VIE
DE
MONSIEUR L'ABBÉ
DE CHOISY
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE.



A LAUSANNE & à GENEVE,
Chez MARC-MICHEL BOUSQUET
& COMPAGNIE.

MDCCXLII.





P R E F A C E

D E

L' E D I T E U R.



I jamais Ouvrage a été donné au Public, sans la participation de l'Auteur, j'ose avancer que c'est la Vie de Monsieur l'Abbé DE CHOISY, & que l'Ecrivain de cette Histoire m'est entièrement inconnu. Quand je dirai de quelle manière cet Ecrit est venu jusqu'à moi, on prendra peut-être pour une fiction ce qui est vrai à la lettre. Quoiqu'il en soit, je ne puis me dispenser d'en instruire

† 2

le

IV P R É F A C É

le Lecteur, afin qu'il puisse mieux juger de la nature du Livre que je lui présente.

ETANT allé voir, l'Automne dernière, un de mes Amis à la Campagne, il me dit, dans une conversation sur la Littérature, qu'il lui étoit tombé depuis peu entre les mains, un Manuscrit, dont l'écriture étoit si mauvaise, qu'il n'en avoit pû lire deux lignes de suite; & me conta par quelle aventure il possédoit ce Manuscrit.

UN Gentil-homme s'étoit égaré quelques mois auparavant, dans un Bois, où la nuit le surprit inopinément. Après avoir long-tems marché, il apperçut enfin, à la faveur de la Lune, le Château de mon Ami, où il n'eut pas de peine à se rendre. Celui-ci le reçut avec sa politesse ordinaire, & tâcha de
lui

DE L'ÉDITEUR. v

lui faire oublier la fatigue qu'il avoit essuyée avant que d'arriver. Ce Gentil-homme pressé de continuer sa route, partit le lendemain matin. Ce jour-là même, les Domestiques de mon Ami, lui dirent, qu'ils avoient trouvé un Livre écrit à la main, dans la chambre que ce Gentil-homme avoit occupée. Il se fit apporter ce Manuscrit, où il lut d'abord ce Titre, en assez bons caractères : La Vie de Mr. l'Abbé de Choisy, &c. ; mais il lui fut impossible d'aller plus loin, tant cet Ouvrage avoit été écrit à la hâte.

LUI ayant témoigné quelque désir de le voir, il me le montra, & même m'en fit présent. Ce ne fut qu'après un tems considérable que je vins à bout de le déchiffrer; car il étoit défiguré par un grand

VI P R E F A C E

nombre de ratures & de transpositions.

*J E le trouvois assez curieux , pour croire qu'il feroit plaisir au Public. J'avouë cependant qu'il s'y est glissé quelques fautes. Il y est dit , par exemple , dans le premier Livre * , que les frères de Monsieur l'Abbé de Choisy le firent émanciper , afin de n'avoir pas un Tuteur incommode , avec lequel il eût fallu discuter toutes les affaires de la maison , dans le partage des biens maternels. Si l'Auteur étoit Jurisconsulte , il sauroit que la présence du Tuteur est absolument nécessaire , pour faire le partage d'un Mineur , quoiqu'émancipé.*

TOUT à la fin du dernier Livre , on avance que la Comtesse des Barres (c'est-à-dire , Monsieur

* Page 15.

l'Abbé

DE L'ÉDITEUR. VII

L'Abbé de Choisy, n'avoit que vingt trois ans, quand Roselie fut mariée. Un peu plus d'attention auroit fait appercevoir cette erreur. L'Abbé de Choisy vint au monde le seize d'Août 1644. Et, de l'aveu de l'Auteur, Monsieur le Dauphin, né le premier de Novembre 1661. avoit environ douze ans, quand l'Abbé de Choisy reçut de Monsieur de Montauzier, Gouverneur de ce Prince, la reprimende † qui l'engagea à se retirer à Bourges, où il prit le nom de la Comtesse des Barres. Or, ce ne fut qu'après avoir long-tems porté ce nom, qu'il maria Roselie, dont il avoit eû un enfant. D'où il résulte qu'il étoit au moins âgé de trente ans, lorsque du Rosan épousa cette Comédienne. Je n'insiste pas davantage, parce que cette

† Page 22. † 4 faute.

VIII P R E F A C E

faute, de même que la première, se trouve dans l'Histoire de la Comtesse des Barres. Il me semble cependant que l'Auteur de la Vie de Monsieur l'Abbé de Choisy auroit dû les rectifier. A l'égard de la dernière, je ne doute point que ce ne soit une faute d'impression dans l'Histoire de la Comtesse des Barres, & qu'il n'y faille lire trente-trois ans, au lieu de vingt-trois ans.

J'AI crû appercevoir une contradiction entre deux passages. Vers le milieu du second Livre, Monsieur l'Abbé de Dangeau est traité d'Homme illustre par ses mœurs, & dans le troisieme, on lui attribue une conformité d'inclinations avec l'Abbé de Choisy, dont les mœurs, assurément, n'étoient pas sans reproche. Peut-être par cette conformité d'inclinations, l'Auteur
a-t-il

a-t-il voulu entendre une conformité d'esprit, de goût, d'humeur, &c. En quoi je craindrois même qu'il ne se fût trompé.

DANS le premier Livre, on représente l'Abbé de Choisy, comme né pour aimer des Comédiennes; il ne paroît pas cependant, par sa Vie, qu'il en ait aimé plus d'une. Oserai-je dire ce que je pense de cet Ouvrage? Je crois que l'Auteur n'a pas parlé de toutes les actions de son Héros qui méritoient d'être rapportées. Ce n'est pas qu'il ait dépendu de lui, d'acquérir de plus grandes lumières sur Monsieur l'Abbé de Choisy. Il est aisé de voir qu'il n'a rien épargné, pour traiter son sujet à fond. S'il a profité habilement des Mémoires de l'Abbé de Choisy, & de l'Histoire de la Comtesse des Barres, il n'a pas

X P R E F A C E

crû que ces Sources abondantes fussent des secours suffisans pour réussir. Il a tiré de quelques Livres, que bien des personnes ne s'aviseront pas de consulter pour cela, une assez grande quantité de traits agréables, qui, en embellissant son Ouvrage, caractérisent son Héros, & prouvent l'exactitude de ses recherches.

J'ESPERE que ce Livre fera d'autant plus de plaisir, qu'il nous présente la clé de l'Histoire de la Comtesse des Barres, qu'on lit communément, sans l'entendre, & sans s'imaginer qu'elle contienne des particularités curieuses sur Monsieur l'Abbé de Choisy. Moi-même j'avouë que je ne l'avois pas comprise d'abord. Je puis dire, que l'ayant relüe, après la vie de Mr. l'Abbé de Choisy, elle m'a donné

une

une satisfaction que je n'avois pas goûtée auparavant. Quoique le stile de la Comtesse des Barres soit un peu négligé, il est impossible d'écrire avec plus de feu, & de mieux peindre les objets. Ils sont tellement sous les yeux du Lecteur, qu'il croit les appercevoir. Depuis PÉTRONE on n'a rien lû de semblable; & je doute que Pétrone lui-même eût fait une peinture plus naturelle & plus vive.

AVANT que de finir cette Préface, je prie l'Auteur de me pardonner deux choses. La première, de publier son Ouvrage sans son consentement. La seconde d'avoir rendu un peu plus transparent le voile, dont il a couvert plusieurs actions de son Héros. C'est avec raison qu'il se flatte, dans son Exorde, d'avoir tiré le rideau sur quel-

XII P R E F A C E

quelques aventures de Monsieur l'Abbé de Choisy ; & en rendant compte de l'Histoire de la Comtesse des Barres, d'avoir mis en œuvre ces Fragmens (de la Vie de Monsieur de Choisy) d'une manière, qui, en le caractérisant, ne donne aucune atteinte à la pudeur & aux bonnes mœurs.

JE ne fais si le voile dont il a couvert la turpitude des actions dont il parle, n'étoit pas trop épais. Quoiqu'il en soit, j'ai crû faire plaisir au Lecteur de le rendre plus délié. Encore une fois, j'en demande pardon à l'Auteur, qui m'a paru d'une vertu rigide, & qui, je crois, a été tenté plusieurs fois, dans la composition de son Ouvrage, de supprimer l'Histoire de la Comtesse des Barres.

S E S

SES réflexions sont courtes, mais telles qu'on les demande d'un Historien qui doit inspirer de l'amour pour la vertu, & de l'horreur pour le vice. Je crains d'avoir péché moi-même contre cette maxime, dans les traits que j'ai ajoutés à ce Livre. J'ose dire cependant, que, dans toutes les licences que j'ai prises, je n'ai jamais perdu de vue les loix de la bienséance. „ Il est conf-
 „ tant, dit un célèbre Auteur (1),
 „ que les hommes sont convenus,
 „ que la même chose étant expri-
 „ mée par de certains termes, elle
 „ ne blesseroit pas la pudeur, &
 „ qu'étant exprimée par d'autres,
 „ elle la blesseroit. Dans toutes les
 „ Langues policées, il y a de certains
 „ termes que l'usage a voulu qui
 „ fussent

(1) Monsieur Arnauld, dans sa Lettre à Perrault, sur la Dixième Satire de Despréaux.

XIV P R E F A C É

„ fussent regardés comme deshonné-
 „ tes, & dont on ne pourroit se
 „ servir, sans blesser la pudeur ;
 „ & il y en a d'autres qui signifient
 „ la même chose, ou les mêmes ac-
 „ tions, mais d'une manière moins
 „ grossière, & pour ainsi dire plus
 „ voilée, ne sont point censés des-
 „ honnêtes. Et il falloit bien que
 „ cela fût ainsi. Car, si certaines
 „ choses qui font rougir, quand on
 „ les exprime trop grossièrement,
 „ ne pouvoient être signifiées par
 „ d'autres termes, dont la pudeur
 „ n'est point offensée ; il y a de cer-
 „ tains vices dont on n'auroit point
 „ pû parler, quelque nécessité qu'on
 „ en eût, pour en donner de l'hor-
 „ reur, & pour les faire éviter.
 „ Personne, dit Cicéron, ne se bles-
 „ soit d'entendre dire : *Virginem*
 „ *me quondam invitam, is per*
 „ *vina*

» vim violat. Au lieu que, si on
 » se fût servi d'un autre mot, que
 » Cicéron laisse sousentendre, &
 » qu'il n'a eu garde d'écrire, ne-
 » mo, dit-il, tulisset, personne
 » ne l'auroit pu souffrir. «

Si l'on trouve que je me suis quel-
 quefois écarté de ces loix, je répon-
 drai que l'Auteur lui-même m'en a
 fourni l'occasion, quoiqu'innocem-
 ment. Un Critique a reproché à
 Monsieur Arnauld, qu'en s'ex-
 primant, comme il a fait, il a don-
 né lieu de chercher le mot, que Ci-
 céron a sousentendu. De même,
 l'Auteur de l'Ouvrage, qu'on va
 lire; en parlant de l'Histoire de la
 Comtesse des Barres, ainsi que son
 sujet l'exigeoit, m'a engagé à reli-
 re cette petite Histoire, & à met-
 tre à profit quelques traits, que,
 par une délicatesse trop scrupuleu-
 se, il avoit jugé à propos de suppri-

XVI P R E F A C E &c.

mer. Mais je ne crois pas que dans ce Livre , on apperçoive rien , qui approche de la licence de quelques Ecrivains Modernes , dont les productions pernicieuses ne semblent voir la lumière , que pour insulter à la vertu , & faire rougir la pudeur. Il y a , d'ailleurs , bien de la différence entre la nature de l'Histoire , dont on ne peut bannir certains traits , sans pécher contre les loix que prescrit ce genre de Littérature ; & la nature du Roman , où l'on a la liberté de ne dire précisément que ce que l'on veut. Je ne dis rien de l'impartialité , qui règne dans cet Ouvrage. Un Lecteur éclairé la sentira aisément. Les Historiens sont ordinairement les Panégyristes de ceux , dont ils écrivent la Vie. Peut-être trouvera-t-on , que l'Auteur est tombé quelquefois dans un défaut opposé.

L A



LA VIE
DE
MONSIEUR L'ABBÉ
DE CHOISY,
DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

A
MONSIEUR D*. T***.
LIVRE PREMIER.

MONSIEUR,



ORSQUE vous m'engagez à
travailler à l'Histoire de *Mon-*
sieur L'ABBE' DE CHOISY,
vous me supposez, sans doute,
les talens nécessaires pour y réussir. Mais,
pour moi, qui me sens dépourvû des qua-
A lités

2 VIE DE MONSIEUR

lités qu'on exige dans un Historien , comment aurai-je le courage de tenter une entreprise au dessus de mes forces ? Ne seroit-ce pas m'exposer à la perte de l'estime , dont vous m'honorez ? vous, MONSIEUR , dont le goût est si fin , & si sûr , que peu de fautes , dans les Ouvrages d'esprit , échappent à la justesse de votre discernement , & à la délicatesse de votre critique. Trop heureux , cependant , si , en risquant les sentimens avantageux que vous avez bien voulu prendre pour moi , je regagne du côté de l'amitié , ce que j'appréhende de perdre du côté de l'estime !

J'OSE m'embarquer avec cette confiance ; mais elle ne me rassure pas entièrement. Moi , qui connois peu l'Amour , il faut que je vous développe une partie de ses Mystères ! Encore si j'avois à raconter des actions illustres , à parler d'un Général d'Armée , d'un Ministre d'Etat ; peut-être que la grandeur de la matière m'animeroit , & me feroit trouver de tems-en-tems , des pensées , & des expressions dignes de mon sujet.

MAIS quel est le Héros , dont vous voulez que je vous trace le Portrait ? Un Abbé de Cour.

Car

Car il est des Héros de plus d'une manière ;
Il en est de Justice , il en est de Breviaire.

QUE dis-je, un Abbé de Cour ? Une Coquette, qui avoit mille fois plus de goût pour les mouches & les rubans, mille fois plus de désir de plaire, que les Coquettes de profession. De sorte qu'on pourroit dire, que la Nature s'étoit trompée, & qu'elle en avoit voulu faire une femme.

*Dum dubitat Natura, marem, faceret-ne puellam,
Factus es, ô pulcher, pene puella, puer (1).*

NE croyez-pas pourtant, *Monsieur*, que la Galanterie dominera uniquement dans cette Histoire. Il y aura place pour la Littérature Sacrée, & pour la Littérature Profane, [car je sçais avec quelle ardeur vous aimez les Lettres.] J'y parlerai d'une Mission, qui porta mon Héros au bout du Monde, dans un tems, où, selon toutes les apparences, à peine croyoit-il en Dieu.

PEUT-être que votre curiosité sera satisfaite par cette diversité d'objets, & que vous préférerez les solides agrémens de la vérité, aux fictions, souvent insipides, presque toujours dangereuses, des Romans. Je me ferai une Religion, de ne rien avancer de faux sur celui dont je vais écrire la

A 2 Vie,

(1) AUSON. Epigram. CV.

Vie. J'oserai dire tout ce qui est vrai ; sans préjudice , toutefois , du droit que je me réserve , de passer légèrement , & de tirer le rideau sur certaines aventures , qui exciteroient votre indignation , si je n'avois soin de les couvrir d'une gaze , qui en cachera un peu la turpitude.

Après ce Préambule , que j'ai crû nécessaire , je ne veux pas m'arrêter davantage ; & je me hâte d'ouvrir la carrière , où vous m'ordonnez de courir.



FRANÇOIS

FRANÇOIS-TIMOLEON DE CHOISY, naquit à Paris, le seize d'Aoust mille six cent quarante-quatre, & fut tenu sur les Fonds Baptismaux, par *Monsieur LE ROY*, Cousin de son Père, & premier Commis de *Monsieur le Tellier*, Intendant des Finances. Monsieur le Roy étoit un homme d'une vertu consommée, dont l'emploi, quoique plus élevé, que celui des Commis d'aujourd'hui, étoit fort au dessous de son mérite. Il s'étoit rendu digne de l'estime du Cardinal Mazarin, & fût devenu infalliblement Secrétaire d'Etat, s'il eût survécû à Monsieur le Tellier. On croit même, que lorsqu'il mourut, il commençoit à donner de la jalousie à son Maître.

MONSIEUR l'Abbé de Choisy eut pour Père N. de Choisy, Chancelier de Gaston, Duc d'Orléans, Frère du Roi Louis XIII. Ce Magistrat eut, en mille six cent vingt-deux, des Lettres de Conseiller d'Etat, à son retour d'Allemagne, où il conclut plusieurs Traités avec différens Princes. Il passa sa vie dans les Intendances de Provinces, & d'Armées, ou dans les Ambassades. Ce fut lui, qui traita avec la fameuse Landgravine de Hesse. On lui avoit donné pouvoir, dans ses Instructions, d'offrir à cette Princesse, jusques à quatre cens mil-

le écus , & il n'en avoit donné que deux cens mille. Mais n'ayant point d'argent comptant , il alla en Hollande emprunter cette somme , dont il ne fut remboursé que six ans après. Ce n'est pas la seule injustice qu'il ait effuyée. A la mort de MONSIEUR, il perdit sa Charge de Chancelier , qui lui avoit couté cent mille écus.

QUOIQUE Monsieur de Choisy eût toujours été fidèle au Roi, pendant les fureurs des Barricades , cependant le Cardinal Mazarin , qu'il n'avoit jamais cultivé, l'accusa, mais sans fruit, d'avoir voulu faire révolter le Languedoc , après la retraite de MONSIEUR à Blois. La Princesse Marie de Gonzague , qui fut depuis Reine de Pologne , avoit promis à Madame de Choisy, dont elle étoit intime Amie , de faire son Mari Garde des Sceaux : mais elle n'eut pas assez de crédit , pour exécuter ce projet.

LE Père de Monsieur l'Abbé de Choisy, étoit fils d'un Provincial, qui fut introduit à la Cour, d'une manière assez extraordinaire. Voici comment la chose arriva. Il revenoit d'une petite Terre, nommée Bal-leroy qu'il avoit en Normandie. Etant arrivé à Meulan, le Marquis d'O, alors Sur-Intendant des Finances, survint en même tems dans l'Hôtellerie. Ils font connois-
sance,

sance, soupent ensemble, jôient aux échets. Monsieur de Choisy, qui n'étoit pas sot, se laisse donner mât. Le Sur-Intendant le trouva si fort à son gré, & fut si content de la capacité qu'il lui montra, dans une longue conversation, qu'ils eurent entr'eux, qu'il l'introduisit à la Cour, & l'employa depuis, dans les affaires les plus importantes, sans que son nom parût jamais dans aucun Traité. Le Roi Henri III. le fit Conseiller d'Etat. Monsieur de Choisy fut fort aimé de ce Monarque, de même que de son Successeur, Henri le Grand. Ces deux Princes l'admettoient à leurs Jeux, & à leurs divertissemens, si nous en croyons les Mémoires de Monsieur de Bassompierre.

REVENONS à Monsieur l'Abbé de Choisy. Sa Mère étoit de la Maison de Hurault de l'Hospital, & arriere petite fille du fameux Chancelier de ce nom. Cette illustre Mère, dit un Académicien François (2), comparable aux Cornélies, qui parloit sa Langue avec tant de grace & de pureté, fit sucer à son fils, l'éloquence

A 4 avec

(2) Voyez la Réponse au Discours de l'Abbé de Choisy, lorsqu'il fut reçu à l'Académie Française, le 25. Avril 1687. On pourroit encore consulter, au sujet de Madame de Choisy, les Mémoires attribués à Monsieur d'Artagnan, *Tome III. pag. 76.* de l'Édition de Cologne 1702. s'il étoit prudent de se fier à ces Mémoires.

avec le lait , & l'éleva entre les bras , & dans le sein des Muses mêmes.

CE Panegyrique n'a rien que de vrai. Madame de Choisy étoit une femme distinguée par sa politesse , & par son esprit ; qualités , qui lui attirèrent l'estime de toute la Cour. Le Roi Louis XIV. avoit beaucoup de confiance en elle. Il paroît qu'elle étoit elle-même , assez persuadée de son mérite. *Sire* , disoit-elle un jour au Roi , avec hardiesse , pour ne pas dire avec effronterie , *woulez-vous devenir honnête homme ? Ayez souvent des conversations avec moi.* Il crut son conseil , & il lui donnoit , deux fois la semaine , des audiences réglées qu'il payoit par une pension de huit mille livres. Elle ne fut pas insensible aux bontés de ce Prince. Plus par reconnoissance , que par intérêt pour ses enfans , elle ne cessoit de leur recommander de s'attacher au Roi , préféralement à tout autre Protecteur , & de ne s'écarter jamais de la fidélité , qu'ils lui devoient. *Mes enfans* , leur disoit-elle quelquefois , *il n'y a rien de tel , que le gros de l'arbre.*

CETTE Dame , plus par son esprit , & par ses manières nobles & engageantes , que par l'état de sa fortune , étoit initiée dans les secrets de la Cour. La Reine Anne
d'Au-

d'Autriche l'honoroit de sa bienveillance. Madame de Choisy avoit un commerce réglé avec la Reine de Pologne , Marie de Gonzague ; avec Madame Royale de Savoie , Christine de France ; avec la fameuse Reine de Suède , & avec plusieurs Princesses d'Allemagne , qui , dans toutes les occasions , lui témoignoit une amitié particulière.

QUOIQU'ELLE eût une tendresse infinie pour ses enfans , elle avoit le secret de s'en faire craindre & respecter. Rien ne marque mieux la fermeté de son caractère , que l'aventure suivante.

LE Duc d'Albret , qui fut depuis le Cardinal de Bouillon , eut un jour une querelle au Collège avec l'Abbé d'Harcourt.

„ Le lendemain , dit Monsieur l'Abbé de
 „ Choisy , ma Mère me demanda si j'avois
 „ été voir le Duc d'Albret. Je lui dis que
 „ non , & que l'Abbé d'Harcourt étoit de
 „ mes Amis. Elle pensa me manger. *Com-*
 „ *ment* , dit-elle , *le Neveu de Monsieur de*
 „ *Turenne ! Courez vite chés lui , ou sortez*
 „ *de chés moi.* C'étoit une maîtresse femme.
 „ J'y allai , & depuis ce jour - là , j'ai tou-
 „ jours été attaché à lui. “

JE ne dissimulerai pas cependant que ces qualités étoient un peu éclipsées par des défauts

fauts assez considérables. Elle prêchoit souvent la modestie à ses enfans ; mais je ne sçais si elle ne s'en écartoit pas quelque fois elle-même , par une suite de la fausse idée , qu'elle s'étoit formée de la Noblesse de Robe. *Ecoutez, mon fils, disoit-elle souvent à l'Abbé de Choisy, ne soyez point glorieux, & songez que vous n'êtes qu'un Bourgeois. Je sçais bien, que vos Pères, que vos Grands-Pères, ont été Maistres des Requêtes, Conseillers d'Etat. Mais apprenez de moi, qu'en France, on ne reconnoît de Noblesse, que celle de l'Epée. La Nation guerrière a mis la gloire dans les Armes. Or, mon fils, pour n'être point glorieux, ne voyez jamais, que des Gens de Qualité. Allez passer l'après-dinée avec les petits de Lesdiguières, le Marquis de Villeroy, le Comte de Guiche, Louvigny. Vous vous accoutumerez de bonne heure à la complaisance, & il vous en restera, toute votre vie, un air de civilité, qui vous fera aimer de tout le monde.*

„ELLE me faisoit pratiquer ces leçons,
 „dit Monsieur l'Abbé de Choisy ; & il est
 „arrivé, qu'à la réserve de mes Parens, qu'il
 „faut bien voir malgré qu'on en ait, je
 „ne vois pas un homme de Robe. Il faut
 „que je passe ma vie à la Cour avec mes
 „Amis, ou dans mon Cabinet avec mes
 „Livres. “

CE

CE langage, quelque extraordinaire qu'il soit, paroîtroit moins étrange dans la bouche d'un Gentil-homme Campagnard, qui s' imagine illustrer sa Noblesse, en passant sa vie dans l'indolence, & dans les plaisirs; & qui croiroit déroger, s'il prenoit parti dans la Robe. Mais que le Descendant d'un grand nombre de Magistrats du premier Ordre, ait eû une idée si singulière; c'est ce qu'on auroit peine à se persuader, si l'on n'étoit instruit de plusieurs autres traits de bizarrerie de celui dont j'écris l'Histoire. Dans tous les tems, il y a eû parmi les Magistrats, des Seigneurs d'une ancienne Noblesse. Pour s'en convaincre, il n'y auroit, s'il étoit nécessaire, qu'à faire une revue des noms les plus illustres, qu'on trouve dans les Régistres du Parlement de Paris, & même de ceux des Provinces.

ON pardonneroit facilement à Madame de Choisy, d'avoir élevé son fils dans de pareils sentimens, si elle ne lui eût fait sucer avec le lait, de mauvaises habitudes, qui ont nui, presque également, à la réputation de l'un & de l'autre.

CETTE femme, qui étoit en relation avec tous les Grands du Royaume, & qui recevoit toute la Cour chez elle, avoit beaucoup de tendresse pour ses enfans.

L'Ainé

L'Ainé fut pourvû d'une Charge de **Con-**
seiller au Parlement de Toulouse. Le se-
 cond, nommé de Balleroy, avoit un Ré-
 giment, & Monsieur de Turenne, intime
 Ami de Madame de Choisy, le faisoit va-
 loir en toute occasion. Un troisiéme étoit
 Intendant de Lorraine & de Commercy.
 L'Abbé de Choisy étoit le Cadet. Sa Mère,
 qui dans un âge assez peu avancé, avoit
 perdu son Mari, destina d'abord son Cadet
 à l'Eglise, & lui fit prendre le petit collet.
 Elle l'avoit mis au monde à quarante ans
 passés, & l'aimoit plus que tous ses autres
 enfans, parce qu'il la faisoit paroître jeune,
 & qu'elle vouloit encore paroître belle.
 Cette Dame avoit un amour si aveugle pour
 lui, qu'elle bannit de sa maison, clou de
 girofle, muscade, &c. de peur qu'il ne s'é-
 chauffât. Par une fausse tendresse, elle l'é-
 leva comme une Demoiselle. *Le moyen,*
après cela, dit-il lui-même, de faire un grand
Homme. „ Ma Mère, ajoûte-t-il, avoit tant
 „ de foiblesse pour moi, qu'elle étoit con-
 „ tinuellement à m'ajuster. Elle m'avoit eû
 „ à plus de quarante ans; & comme elle
 „ vouloit absolument encore être belle, un
 „ enfant de huit à neuf ans, qu'elle menoit
 „ par tout, la faisoit paroître encore jeune.
 „ On m'habilloit en fille, toutes les fois
 „ que

„ que Monsieur le Duc d'Orléans venoit
 „ au logis, & il y venoit, au moins, deux
 „ ou trois fois la semaine. J'avois les oreil-
 „ les percées; des diamans, des mouches,
 „ & toutes les autres petites affeteries, aux-
 „ quelles on s'accoutume fort aisément, &
 „ dont on se défait aussi fort difficilement.
 „ MONSIEUR, qui aimoit aussi tout cela,
 „ me faisoit toujours cent amitiés, dès qu'il
 „ arrivoit, suivi des Nièces du Cardinal
 „ Mazarin, & de quelques Filles de la
 „ Reine. On le mettoit à la toilette, on
 „ le coëffoit; il avoit un corps pour lui con-
 „ server sa taille: le corps étoit en brode-
 „ rie. On lui ôtoit son Juste-au-corps,
 „ pour lui mettre un manteau de femme,
 „ & des jupes. Tout cela se faisoit, disoit-
 „ on, par l'ordre du Cardinal, qui vouloit
 „ le rendre efféminé, de peur qu'il ne fit
 „ de la peine au Roi, comme Gaston avoit
 „ fait à Louis XIII. Quand MONSIEUR
 „ étoit habillé & paré, on jouoit à la petite
 „ Prisme, c'étoit le jeu à la mode; & sur
 „ les sept heures, on apportoit la collation;
 „ mais il ne paroissoit point de Valets. J'al-
 „ lois à la porte de la chambre prendre les
 „ plats, & les mettois sur des guéridons au
 „ tour de la table. Je donnois à boire,
 „ dont j'étois assez payé par quelque baiser

» au front, dont ces Dames m'honoroiēt.
 » Madame de Brancas y amenoit souvent
 » sa fille, qui a été depuis la Princesse d'Har-
 » court. Elle m'aidoit à faire ce petit mé-
 » nage. Mais quoiqu'elle fût fort belle, les
 » Filles de la Reine m'aimoient mieux qu'el-
 » le, sans doute, parce que, malgré les cor-
 » nettes & les jupes, elles sentoient en moi
 » quelque chose de masculin. «

SI nous l'en croyons, on lui trouvoit beaucoup de grace, habillé en fille. Il n'avoit point de barbe. On avoit eû soin, dès l'âge de cinq ou six ans, de le frotter, tous les jours, avec une certaine eau, qui fait mourir le poil dans sa racine, pourvû qu'on s'y prenne de bonne heure. Ses cheveux noirs faisoient paroître son teint assez beau, quoi-qu'il ne l'eût pas fort blanc.

TELLE fut la vie qu'il mena jusqu'à dix-huit ans. Il la quitta pendant quelques années; mais il la reprit bien-tôt, & vérifia l'axiome d'Horace:

*Quo semel est imbuta recens, servabit odorem
 Testa diu.*

APRES la mort de sa Mère, il continua de s'habiller en femme. Il n'étoit jamais autrement à la maison; & on l'a vû jusques dans la vieillesse, & même jusques à la mort, habillé

billé de cette manière, dans les Compagnies, & même à l'Eglise.

IL étoit âgé de vingt-deux ans, quand Madame de Choisy mourut en mille six cens soixante-six (3). Elle jouissoit de plus de vingt-cinq mille livres de rente. Elle avoit eû cinquante mille écus en mariage; quatre mille francs de Douaire, qui faisoient un fond de quatre vingt mille livres; huit mille livres de pension du Roi, & six mille francs de la Reine de Pologne, son ancienne Amie. Cependant, elle ne laissa, en mourant, que douze cens livres d'argent comptant, des pierreries, des meubles, de la vaisselle d'argent; mais elle ne devoit pas un sol. L'Abbé de Choisy jouissoit alors de dix mille livres de rente de patrimoine, tant du côté de son Père, que du côté d'une Tante, qui l'avoit institué son héritier, & de quatorze mille livres de rente en Bénéfices.

SES frères le firent émanciper, afin de n'avoir point un Tuteur incommode, avec lequel il eût fallu discuter toutes les affaires de la maison. Il les pressa d'abord de faire le partage des biens de leur Mère. Ils y consentirent, comptant bien, qu'il ne les traiteroit pas à la rigueur, & qu'il renonceroit à quelques-uns de ses droits. Ils ne se

trom-

(3) A l'âge de soixante deux ou trois ans.

trompèrent pas. Chaque frère eut à peu près, par les partages, soixante & dix mille francs de succession. L'Abbé de Choisy prit dans son lot, les pierreries pour vingt mille francs; pour huit mille francs de meubles, & six mille francs de vaisselle d'argent. Ce qui faisoit trente quatre mille livres. Il lui en revenoit encore trente six mille, pour achever sa portion; mais il les abandonna généreusement à ses frères, de même que tout ce qui étoit dû à sa Mère, tant de ses pensions, que de son Douaire. Ce qui montoit encore à la somme de quarante mille francs & plus. Tous les frères furent contens. L'Abbé de Choisy étoit ravi d'avoir de belles pierreries. Il n'avoit jamais eû que des boucles d'oreilles de deux cens pistoles, & quelques bagues; au lieu qu'il se voyoit des pendans d'oreille de dix mille francs, une croix de diamans de cinq mille francs, & trois belles bagues. C'étoit de quoi se parer, & *faire la belle*. Aussi, ne manqua-t-il pas de bien faire valoir toutes ces précieuses nippes.

IL fallut toutefois quitter des passe-tems si agréables, pour prendre des leçons en Sorbonne, où il fit briller plus d'une fois la vivacité de son esprit. La veille, qu'il soutint son Acte de Tentative, qu'il dédia

au

trouvé fort ajusté, avec des pendans d'oreilles & des mouches, lui dit que ce n'en étoit pas la mode pour les hommes, & qu'il feroit bien mieux de s'habiller tout-à-fait en femme. Appuyé d'un suffrage de cette conséquence, il se fit tailler les cheveux, pour être mieux coëffé. Il en avoit extrêmement, & il en falloit beaucoup en ce tems-là, quand on ne vouloit rien emprunter. On portoit sur le front de petites boucles, de grosses au côté du visage, & tout au tour de la tête un gros bourlet de cheveux, cordonné avec des rubans, ou des perles quand on en avoit.

IL prit le plus bel habit de femme qu'il put trouver dans sa garde-robe, & alla rendre visite à Madame de la Fayette, avec ses pendans d'oreille, sa croix de diamans, ses bagues, & dix ou douze mouches. *Ha, la belle femme!* s'écria Madame de la Fayette en le voyant; *vous avez donc suivi mon avis, & vous avez bien fait. Demandez plutôt à Monsieur de la Rochefoucault.* Ce Seigneur qui se trouvoit alors chez cette Dame, applaudit fort à la figure de notre galant Abbé. Ils parurent très contens de lui, après l'avoir examiné depuis la tête jusques aux pieds. J'avoue que j'ai peine à comprendre, comment deux personnes d'un mérite

fi

si distingué , purent donner leur approbation à un tel déguisement. Peut-être regardoient-ils cet ajustement , comme un badinage sans conséquence. Quoiqu'il en soit , ils se trompèrent beaucoup , s'ils eurent cette idée. Nous allons voir l'abus qu'en fit l'Abbé de Choisy , & qu'elles voyes indignes il mit en usage , sous cet habit , pour surprendre le Sexe. C'est proprement ici que commencent les grandes journées.

MADAME de la Fayette qui lui avoit conseillé , sans doute un peu trop légèrement , de s'habiller en femme , se crut obligée de faire agréer dans les compagnies une Mascarade si ridicule. L'autorité d'une personne de ce poids , fit que le monde , assez porté de lui-même à la nouveauté , ne parut pas blessé de la conduite de l'Abbé de Choisy. Cette espèce d'approbation l'encouragea. On le voyoit sans cesse avec des habits de femme. Il faisoit ainsi des visites , alloit à l'Eglise , au Sermon , à l'Opera , à la Comedie. Il sembloit qu'on y fût accoutumé. Il se faisoit nommer par ses Laquais , *Madame de Ganzzi* , & se fit peindre par *Ferdinand*. Ce fameux Peintre Italien en fit un portrait de femme , qui attira les yeux de tout le monde. L'Abbé de Choisy alloit à la Cour de Monsieur le Duc d'Or-

léans, toutes les fois que ce Prince étoit à Paris. Il en recevoit mille caresses & mille bontés, parce que leurs inclinations étoient pareilles. MONSIEUR eût bien souhaité pouvoir s'habiller aussi en femme; mais il n'ôsoit à cause de sa Dignité. Les Princes sont emprisonnés dans leur grandeur. Il mettoit le soir des cornettes de femme, des pendans d'oreilles, & des mouches, & se contemploit dans des miroirs, encensé par ses flatteurs. Il donnoit tous les ans un grand Bal le lundi gras. Un jour il y invita Monsieur l'Abbé de Choisy, & lui fit dire de s'y trouver en robe détrouffée, à visage découvert, & chargea le Chevalier de Pradine de le mener à la Courante. L'Assemblée fut fort belle. Il y avoit trente-quatre femmes, parées de perles & de diamans. On trouva beaucoup de grace dans notre Héroïne, qui attira sur elle les regards de toute la Compagnie. Elle dansoit dans la dernière perfection, & le Bal étoit fait pour elle. Ce Bal lui donna une grande réputation; & nombre d'Amans s'empresserent de soupirer & de lui faire leur cour, la plupart pour se divertir, quelques-uns de bonne foi.

L'ABBE' de Choisy comptoit mener longtemps à Paris une vie si délicieuse, & si conforme à ses inclinations, lorsque la sagesse
de

De Monsieur le Duc de Montauzier ren-
 versa ce projet. Ce Seigneur avoit amené
 Monsieur le Dauphin à l'Opera & l'avoit
 laissé dans une loge avec Madame la Du-
 chesse d'Usès, sa fille, pour aller faire des
 visites en Ville. L'Opera étoit commencé
 depuis une demi-heure, quand Madame
 d'Usès apperçut l'Abbé de Choisy dans une
 loge, de l'autre côté du Parterre. Ses pen-
 dants d'oreilles brilloient d'un bout de la
 Salle à l'autre. Madame d'Usès l'aimoit
 fort. Elle eut envie de le voir de plus près,
 & lui envoya dire de la venir trouver. Il
 y alla aussi-tôt ; & l'on ne sauroit exprimer
 toutes les amitiés que le petit Prince lui fit.
 Il avoit environ douze ans. L'Abbé de
 Choisy avoit une robe blanche à fleurs d'or,
 dont les paremens étoient de satin noir ;
 des rubans couleur de rose, des diamans &
 des mouches. On le trouva fort mignon.
 Monsieur le Dauphin voulut qu'il demeurât
 dans sa loge, & lui fit part de la collation
 qu'on lui servit. Son cœur nageoit dans la
 joye, quand tout-à-coup Monsieur de Mon-
 tauzier arriva. Madame d'Usès lui apprit le
 nom de notre Héros, & lui demanda s'il
 ne le trouvoit pas bien à son gré ? C'étoit
 peu connoître ce Seigneur, de présumer
 qu'il honoreroit de son approbation un si

ridicule déguisement. Après l'avoir considéré quelque tems : *J'avouë*, lui dit-il, *Monsieur, ou Mademoiselle* (car je ne sçais pas comment il faut vous appeller,) *j'avouë que vous êtes belle. Mais en vérité, n'avez-vous point de honte de porter un pareil habillement, & de faire la femme, puisque vous êtes assez heureux pour ne le pas être? Allez, allez vous cacher. Monsieur le Dauphin vous trouve fort mal comme cela. Vous me pardonnerez, Monsieur,* reprit le petit Prince; *je la trouve belle comme un Ange.*

ON ne peut exprimer la mortification de notre jeune Coquette. Elle sortit de l'Opera, résolue de quitter tous ces ajustemens, qui lui avoient attiré une si fâcheuse, mais si juste reprimande. Il n'y eut pourtant pas moyen de s'y déterminer entièrement. Elle prit le parti d'aller demeurer trois ou quatre ans dans une Province où elle ne seroit point connue, & où elle pourroit faire la belle, tant qu'il lui plairoit.

L'ABBE' de Choisy, après avoir examiné la Carte, & considéré mûrement dans quel lieu il pourroit continuer, sans péril, le rôle qu'il avoit commencé; crut qu'il n'y avoit aucune Ville dans le Royaume qui lui convint mieux que celle de Bourges. Il n'y avoit jamais été. Ce n'étoit pas un passage
pour

pour l'Armée, & il y pouvoit jouer le personnage qu'il lui plairoit, sans crainte d'être reconnu. Mais, pour agir avec plus de prudence, il voulut lui-même aller sonder le terrain. Il partit dans le Carosse de Bourges, avec son seul Valet de Chambre, nommé Bonju. C'étoit un homme de confiance, attaché à lui dès l'âge le plus tendre. Il eut soin de prendre une perruque blonde, afin de se mieux déguiser; car il avoit les cheveux noirs. Ils arrivèrent à la meilleure Hôtellerie; & dès le lendemain, l'Abbé de Choisy se promena dans la Ville, & s'informa s'il n'y avoit point de Maison de campagne à vendre dans le voisinage. On lui dit que le Château de Crépon étoit en Dècret, & qu'il appartenoit à un Trésorier de France, nommé Monsieur Gaillot. Il alla voir la Maison, & trouva un lieu charmant; une maison bâtie depuis vingt ans, qu'on vouloit vendre toute meublée; un Parc de vingt arpens, des parterres, des potagers, des eaux plates, un petit bois, de bonnes murailles; & au bout du Parc une grande grille de fer, donnant sur un ruisseau qui auroit pû porter batteau, s'il n'y avoit eû dessus plusieurs Moulins, où l'on alloit moudre la plus grande partie de la farine pour la Ville de Bourges. Mais il remarqua, que

vis-à-vis du Parc, il se trouvoit une vaste place où il n'y avoit point de Moulin, & qu'il y pourroit avoir une petite Berge pour se promener. Il fut charmé du Château & de sa situation. On lui apprit que le Decret se poursuivoit au Châtelet de Paris. Il n'en voulut pas savoir davantage. Il se rendit sur le champ à Paris, impatient de se faire adjudger la Seigneurie de Crépon.

DES qu'il fut arrivé, il alla trouver les Procureurs qui occupoient dans cette affaire. Ils lui dirent que la Terre avoit été adjugée à vingt & une mille livres, & que pour y revenir il falloit tiercer; c'est-à-dire, en donner vingt-huit mille livres. On lui avoit dit à Bourges, qu'elle valoit plus de dix mille Ecus. Il en avoit envie; il tierça, & fut envoyé en possession de la Terre. Acarel, son homme d'affaires, la prit en son nom, & lui en fit le même jour, une déclaration. Cet homme, à qui son Maître avoit fait part de son dessein, partit quelque tems après, pour aller prendre possession de cette Terre. Monsieur Gaillot, qui gagnoit sept mille francs qu'il n'esperoit pas, le reçut à bras ouverts. Celui-ci lui dit que la Terre étoit pour une jeune Veuve, nommée Madame la Comtesse des Barres, qui vouloit s'y venir établir. Il conserva

serva le Concierge ; & Monsieur Gaillot lui promit d'avoir l'œil à tout , jusqu'à-ce que Madame la Comtesse fut arrivée.

Acarel revint , enchanté de cette nouvelle acquisition. Son Maître brûloit d'envie de partir , mais il fallut plus de six semaines pour faire les préparatifs. Il écrivit à ses Frères qu'il alloit voyager pendant deux ou trois ans , & qu'il laissoit sa procuration générale à Monsieur Acarel.

BONJU avoit une femme fort adroite , qui coëffoit parfaitement M^{me}. la Comtesse des Barres. [C'est le nom que je lui donnerai dans la suite.] Mais , quand celle-ci lui eût dit qu'elle ne vouloit plus quitter l'habit de femme , la Bonju lui conseilla de continuer à se faire couper les cheveux à la mode. Elle suivit son avis. Il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. La Comtesse se fit faire deux habits magnifiques d'étoffe d'or & d'argent , & quatre habits plus simples , mais fort propres. Elle eut des garnitures de toutes sortes de rubans , des coëffes , des gands , des manchons , des éventails , & tout ce qui convenoit à une femme. Elle congédia tous ses Valets , sous prétexte de voyager. Ensuite elle loua une petite chambre garnie auprès du Palais ; & Bonju alla louer dans le Faux-Bourg Saint Honoré

une maison pour un mois, où il fit conduire un Carosse, quatre Chevaux, un Cheval de selle. Il arrêta aussi un bon Cocher, un Cuifinier, un Palfrenier pour servir de postillon; une femme de Chambre, trois Laquais, deux grands, & un petit pour porter la queue à Madame. Elle fit repeindre son Carosse en ébène; & y fit mettre des chiffres, avec une cordelière pour marquer la Veuve. Après quoi, ils montèrent dans un Carosse de louage qui les attendoit à la porte. Ils allèrent à la maison du Faux-Bourg Saint Honoré, où les nouveaux Domestiques reconnurent Madame la Comtesse des Barres, pour leur Maîtresse. Elle avoit eu soin de mettre dans les coffres de son Carosse, sa vaisselle d'argent, & sous ses pieds sa cassette de pierreries qu'elle ne perdoit pas de vue. Tout l'équipage partit le même jour. A la première couchée, en descendant de Carosse, la Comtesse vit un objet qui lui donna quelque frayeur; un de ses Cousins germains, sur la porte de l'Hôtellerie. Mais elle n'ôta pas son masque; & pour éviter tout inconvénient, elle partit le lendemain matin, avant qu'il fût éveillé.

EN arrivant à Bourges, elle alla descendre chez Monsieur Gaillot, à qui Acarel avoit mandé le jour & l'arrivée de Madame
la

la Comtesse. Monsieur Gaillot vint au devant d'elle, dans son carosse, à un quart de lieuë de la Ville. Il monta dans celui de la Comtesse ; Acarel & la Bonju montèrent dans le sien. La Comtesse étoit bien aise de s'entretenir avec Monsieur Gaillot, pour s'instruire plus à fonds, des mœurs & des coûtumes des Habitans. Elle arriva chez lui, & dès le lendemain elle alla voir sa maison de campagne, qui lui plut encore davantage que la première fois, & y fit porter tous ses meubles. Il fallut pourtant qu'elle demeurât quatre ou cinq jours chez Monsieur Gaillot, jusqu'à-ce que tout fût rangé. Elle ne vit personne à Bourges, & ne fit aucune visite. Elle alloit seulement à la Messe ; & lorsqu'elle s'appercevoit qu'on avoit envie de la voir, elle ôtoit son masque pour un moment : ce qui redoubloit la curiosité. Enfin, elle alla s'établir tout de bon à Crépon. Elle y trouva un Curé, fort homme de bien, & nullement bigot. Il aimoit l'ordre & la joye ; & savoit fort bien allier les devoirs de sa profession avec les plaisirs de la vie. Elle connut d'abord qu'elle s'en accommoderoit à merveilles. Elle lui apprit son humeur, afin qu'il s'y conformât, cela étoit juste ; & l'assura, qu'elle ne vouloit point qu'il se contraignît pour elle,
parce

parce qu'elle ne se contraindrait pas pour lui. Elle lui fit entendre qu'elle seroit fort assiduë aux Offices Divins; qu'elle tâcheroit d'avoir de bons Prédicateurs pendant le Carême; qu'elle auroit soin des pauvres; qu'elle le prioit d'être de ses Amis, & de venir diner & souper chez elle sans façon, qu'elle n'en mettroit pas un plus grand pot au feu. Elle avoit toujours à diné un bon potage, & deux grosses entrées, un gros bouilli, & deux assiettes d'entremets, de bon pain, de bon vin; le roti du soir tout prêt à mettre en broche, quand il arrivoit quelqu'un.

IL y avoit dans le Village deux ou trois Gentils-hommes, peu favorisés des biens de la fortune. Le Curé amena à la Comtesse le Chevalier d'Honnecourt, homme d'un esprit doux & médiocre; mais d'une beauté ravissante; & il ne l'ignoroit pas. Il avoit été Mousquetaire, & avoit fait trois ou quatre Campagnes: mais le métier lui ayant paru trop rude, il avoit recommencé, après deux ans, à reprendre des Lièvres. Il fit d'abord le passionné; la Comtesse ne répondit point à ses soupirs. Elle se persuada qu'il ne la trouvoit belle, que parce qu'il la croyoit riche. Elle le traita pourtant fort honnêtement, & souffrit ses assiduités.

Quand

QUAND sa maison fut rangée, elle alla à Bourges. Elle affecta d'abord de prendre un habit fort honnête, mais fort simple; des dentelles médiocres, point de diamans; des boucles d'oreilles d'or, une coëffure modeste; des coëffes qu'elle n'ôta point dans ses visites; des rubans noirs, point de mouches. Elle descendit chez Monsieur & Madame Gaillot, qui la menèrent chez Monsieur du Coudrai, Lieutenant Général. C'étoit un homme extrêmement laid, mais de bonne mine, & qui avoit beaucoup d'esprit. Il la reçut avec de grandes distinctions, & lui présenta sa femme & sa fille. Sa femme avoit cinquante ans, & encore des restes de beauté. La fille en avoit quinze ou seize; si vive & de si bonne humeur, qu'elle plaisoit dès le premier moment qu'on la voyoit.

TANDIS que la Comtesse des Barres étoit chez le Lieutenant Général, on anonça une visite. C'étoit la Marquise de la Grise avec sa fille, qui parut fort jolie à la Comtesse. A son grand regret, elle n'eut pas le tems de l'examiner. La nuit alloit tomber. Elle revint chez elle, après avoir lié en peu de tems, une forte amitié avec la Lieutenant Générale, qui dès le lendemain lui rendit sa visite. Elle lui montra les appartemens, mieux rangés & meublés, que lorsqu

que la maison appartenoit à Mr. Gaillot. Sa grande Chambre étoit magnifique ; une tapisserie de Flandres des plus fines , un lit de velours incarnat , avec des franges d'or , des canapés , des sièges de commodités , qu'elle avoit faits de ses vieilles jupes , une cheminée de marbre. Il ne manquoit que des miroirs ; mais elle en eut de fort beaux , quinze jours après.

MADAME la Marquise du Tronc étant morte dans son Château , à trois ou quatre lieuës de Bourges ; ses meubles furent vendus. La Comtesse acheta , à bon marché , deux trumeaux de glace , deux glaces de cheminée , un grand miroir , & un chandelier de cristal , dont elle orna sa Chambre. Elle avoit de plein pied une Anti-chambre , une grande chambre , un cabinet & une galerie dans le retour sur le Jardin ; & dans le double du bâtiment , une Chambre à coucher , un petit Oratoire , & deux garde-robes , avec un degré de dégagement. De l'autre côté de l'escalier , étoit une Salle à manger , avec un petit degré , qui montoit depuis la cuisine. Elle avoit aussi un appartement bas , qu'elle destina aux Hôtes , sans compter un Corridor qui régnoit le long du bâtiment , où il y avoit cinq ou six chambres avec de bons lits. Elle mena Madame
la

la Lieutenante Générale par toute la maison, & lui donna un excellent diné. La Lieutenante l'invita, à son tour, à lui faire l'honneur d'aller diner chez elle le Jeudi suivant; lui promettant qu'elle y feroit trouver les principales Dames de la Ville, qui mourroient d'envie de voir la nouvelle Comtesse.

ELLE s'y rendit au jour marqué, avec ses plus beaux atours. Elle n'avoit jusques-là paru à Bourges que fort négligée. Elle mit un corps de robe, d'une étoffe à fond d'argent, & brodé de fleurs naturelles, une grande queuë traînante, la juppe de même. Sa robe étoit attachée des deux côtés, avec des rubans jaune & argent, & un gros nœud par derrière, pour marquer la taille. Son corps étoit fort haut, & rembouré par devant, pour faire croire qu'elle avoit de la gorge. On lui avoit mis, dès l'enfance, des corps qui la ferroient extrêmement, & faisoient élever la chair, qui étoit grasse & potelée. Elle avoit eu aussi un très grand soin de son col, qu'elle frottoit tous les jours avec de l'eau de veau, & de la pomade de pieds de mouton; ce qui rend la peau douce & blanche. Elle étoit coëffée avec ses cheveux noirs, à grosses boucles, ses grands pendans d'oreilles de diamans,
une

une douzaine de mouches, un collier de perles fausses, plus belles que les fines, & qui passoient aussi pour fines. Elle avoit changé à Paris sa croix de diamans, qu'elle n'aimoit point, contre cinq poinçons à mettre dans ses cheveux. Sa coëffure étoit garnie de rubans jaune & argent. Ce qui faisoit un bel effet avec des cheveux noirs : point de coëffes ; on étoit alors au mois de Juin ; un grand masque qui lui cachoit toutes les jouës, de peur du hâle, des gands blancs, un éventail. Telle étoit sa parure. On n'eût jamais deviné qu'elle n'étoit pas une femme. *

ELLE monta dans son Carosse avec la Bonju, à onze heures & demie, pour aller à Bourges, & arriva à midi chez la Lieutenantante Générale, qui alloit monter en Carosse, & qui voulut rester chez elle, lorsqu'elle vit la Comtesse des Barres. Mais celle-ci l'en empêcha, quand elle sçut que la Lieutenantante Générale alloit à la Messe, à l'Eglise Cathédrale. C'étoit la Messe des paresseuses. Toutes les Belles de la Ville y étoient, & tous les Galans. Les deux Dames montèrent en Carosse, & allèrent à l'Eglise, où l'on examina attentivement la Comtesse. Sa parure, sa robe, ses diamans, la nouveauté ; tout attira les yeux de l'Assemblée.

Après

Après la Messe , elles remonterent en Carosse , & la Comtesse des Barres eut le plaisir d'entendre dans la foule plusieurs voix , qui disoient : *Voilà une belle femme !* Le Lieutenant Général donna la main à la Comtesse , à la descente du Carosse. Elle trouva dans l'appartement la Marquise de la Grise & sa fille , Monsieur & Madame Gaillot , & l'Abbé de Saint-Symphorien , dont l'Abbaïe étoit à deux lieuës de Bourges. C'étoit un Vieillard de beaucoup d'esprit , qui se sentoit encore de la galanterie du tems passé. *Madame* , lui dit-il , *on m'en avoit beaucoup dit , & j'en trouve encore davantage.* Elle répondit à ses civilités , & embrassa Madame de la Grise de même que sa fille , qu'elle baisa cinq ou six fois ; foible prélude de ce qui arriva dans la suite ! C'étoit une beauté accomplie. La Comtesse qui vouloit venir à ses fins , raccommoda la coëffure de Mademoiselle de la Grise , & dit à sa mère : *Madame , j'ai auprès de moi une femme qui m'a élevée. Elle est fort adroite. C'est elle qui me coëffe ; & il me semble qu'on me trouve assez bien.* Toute la Compagnie s'écria qu'on ne pouvoit être mieux coëffée , & qu'on voyoit bien qu'elle venoit

C de

de Paris, où les Dames ont le bon air. *Madame*, continua la fausse Comtesse, *si vous voulez me confier Mademoiselle votre fille pour huit jours, je vous répons qu'elle scaura coëffer parfaitement. Je lui ferai étudier ce joli métier-là, trois heures par jour. Je ne la perdrai point de vue. Elle couchera avec moi. Ce sera ma petite sœur.* Madame de la Grise fut charmée de la proposition de la Comtesse, & lui dit, qu'elle auroit l'honneur de la voir chez elle, pour la remercier de toutes les bontés qu'elle témoignoit à sa fille. La Comtesse n'insista pas davantage, & l'on se mit à table.

APRES diné, l'on passa dans un grand Cabinet, où la Musique attendoit la Compagnie. Elle étoit composée d'un Théorbe, d'un Dessus, d'une Basse de Viole, & d'un Violon. Une Demoiselle touchoit du Clavecin, & prétendoit accompagner; mais elle le faisoit fort mal. Ce n'étoit pas sa faute. Elle s'en étoit deffendue autant qu'elle l'avoit pû. L'Organiste de la Cathédrale qui devoit faire ce personnage, étoit malade; & Madame la Lieutenantte Générale vouloit absolument un concert bon ou mauvais. Il commença, & visa d'abord au Charivari.

La

La Comtesse donna quelques avis à la Demoiselle ; lui dit que son Clavecin étoit d'un demi ton trop bas ; qu'il falloit faire des pauses , & observer des silences en certains endroits. Les conseils furent inutiles. La Demoiselle n'en savoit pas assez pour en profiter. *Madame* , dit le vieil Abbé à la Comtesse , *vous parlez , comme si vous saviez parfaitement la Musique. Mettez - vous là. Accompagnez.* La Comtesse n'en fit point de façon , après que la Demoiselle fut sortie de sa place. Elle voulut donner d'abord une idée de sa capacité ; & après avoir joué quelques préludes de fantaisie , elle en vint à la Descente de Mars , où il faut beaucoup de légèreté de main. Tous les Musiciens virent bien qu'elle en savoit plus qu'eux , & la prièrent de régler leur Concert. Elle y consentit sans peine. Elle accompagnoit à livre ouvert , toute sorte de Musique , & même la Musique Italienne. On joua avec un si grand plaisir , qu'il étoit huit heures qu'on ne croyoit pas qu'il en fût six. La Bonju vint avertir la Comtesse que son Carosse étoit prêt. Celle-ci n'aimoit pas à se mettre en chemin de nuit avec ses pierreries. Elle prit congé de la Compagnie,

gnie, qu'elle pria de la venir voir. On le lui promit, & l'on tint exactement parole. Dès le lendemain la Comtesse vit arriver un Carosse à midy. C'étoit la Marquise de la Grise & sa fille, le Lieutenant Général, sa femme & leur fille, avec l'Abbé de Saint-Symphorien. Elle vit le Carosse par la fenêtre. Elle étoit véritablement dans son négligé; une robe de chambre de taffetas incarnat, un fichu, une échelle de rubans blancs, des cornettes à dentelles, avec des rubans incarnat sur la tête; de petites boucles d'oreilles d'or; mais pas une mouche. Elle descendit & les reçut avec la même joye, que si elle eût été bien parée. *Mesdames*, leur dit-elle, *vous m'avez vuë de toutes les façons. Je ne sais, Madame*, dit le vieil Abbé, *laquelle de toutes ces façons vous est la plus avantageuse. Mais je sens bien qu'il y a quarante ans que j'aurois mieux aimé la Bergère que la Princesse.* On se mit à rire. La Comtesse proposa à la Compagnie d'aller dans le Jardin. Elle la mena jusques au bois, afin de donner le tems à son Cuisinier de mettre à la broche. Une demi-heure après on vint dire qu'on avoit servi. Le diné fut petit & bon.

LA

LA Comtesse des Barres, dont le cœur étoit enflammé pour Mademoiselle de la Grise, l'entretint en particulier, sous prétexte de lui montrer quelque chose sur le Clavecin. *Ma belle enfant*, lui dit-elle, *vous ne m'aimez point*. La petite fille se jeta à son col, au lieu de lui répondre. *Parlez-moi avec franchise*, poursuivit la Comtesse. *Seriez-vous bien aise de venir passer huit jours avec moi ?* Elle se mit à pleurer de joye, & l'embrassa avec tant de tendresse, que la Comtesse connut bien que son petit cœur étoit touché. *Mais*, continua celle-ci, *Madame votre mère y consentira-t-elle ?* *Ma chère mère en meurt d'envie ; mais elle n'oseroit vous en parler. Elle a peur que ce que vous avez dit là-dessus ne soit un compliment.* Oh bien, *ma chère enfant*, repliqua la Comtesse, en lui donnant un baiser, *je ferai tomber le discours sur votre coëffure, & nous verrons ce qu'elle dira.*

ELLES rentrèrent aussi-tôt dans la chambre où étoit la Compagnie, & sous prétexte de donner des ordres, la Comtesse fit la leçon à la Bonju, que sa Maîtresse appella un moment après. *Mademoiselle*, lui dit-elle, *voyez un peu la coëf-*

sure de Mademoiselle de la Grise. Comment la trouvez-vous ? En vérité, Madame, répondit ce Suppôt de Sathan, c'est dommage qu'une si belle personne, & qui a de si beaux cheveux, soit si mal coëffée à l'air de son visage. Elle fit remarquer ensuite, que Mademoiselle de la Grise avoit trop de cheveux sur le front, & que les boucles qui accompagnoient son visage, l'offusquoient & cachotent ses belles joues. La Comtesse prit la parole, & dit à la Marquise de la Grise : Voulez-vous bien, Madame, que je vous envoie demain Mademoiselle Bonju, pour coëffer Mademoiselle de la Grise ? Vous verrez quelle différence il y aura

Le vieil Abbé l'interrompit, en lui disant : Est-il juste, Madame, que vous vous priviez de vos gens ? vous offrites hier à Madame de la Grise de garder sa fille pendant huit jours, & de la rendre savante en coëffure. Si Madame la Comtesse, dit la Lieutenant Générale, m'en offroit autant pour ma fille, je la prendrois au mot. Et moi, dit la petite fille, j'en serois bien aise. Ah, Mademoiselle, s'écria Mademoiselle de la Grise, n'allez-pas sur notre marché. Mes belles Demoiselles, reprit la Comtesse en riant, je garderai chez moi celle qui m'aimera le mieux.

C'est

C'est moi, s'écrierent-elles toutes deux, en même tems, en se jettant à son col. Leur petite dispute réjouit fort toute la Compagnie. *Ne vous fachez point*, leur dit-elle, *nous avons dequoi vous contenter toutes deux, l'une après l'autre.* Elle parloit ainsi, afin de persuader qu'elle les aimoit également. *Il est juste*, dit Madame de la Grise, *que ma fille passe la première ; & la voilà toute prête.* *Je n'en suis point jalouse*, dit la Lieutenant Générale, *pourvu que la mienne ait son tour.* *Comme il vous plaira*, répond la Comtesse ; *je les aime fort toutes deux, & je serai ravie de leur rendre un petit service.*

IL fut résolu que Mademoiselle de la Grise demeureroit à Crépon chez la Comtesse des Barres, & que Mademoiselle du Coudray y viendroit après, faire le même apprentissage. La Compagnie s'en retourna à Bourges ; & dès le soir, on apporta à Mademoiselle de la Grise, ses coëffures de nuit & du linge.

LA Comtesse envoya chercher le Curé pour souper. Il amena le Chevalier d'Honnecourt. Elle leur présenta sa petite Pensionnaire qui rioit aux Anges.

APRES soupé elle renvoya le Curé

& le Chevalier. Elle eut impatience de se coucher, & crut que la petite fille en avoit aussi envie qu'elle. La Bonju coëffa de nuit Mademoiselle de la Grise, & la fit coucher la première dans le lit, à la petite ruelle. La Comtesse y entra peu de tems après, & ce que l'on auroit peine à croire, s'en tint à de petites libertés, assez peu criminelles. Elle ne voulut pas pousser ses conquêtes plus loin la première nuit.

LE lendemain, il survint plusieurs visites du voisinage, qui ennuyèrent la petite fille, & lui firent dire à la Comtesse : *Belle Madame*, [c'étoit le nom qu'elle lui donnoit] *que je trouve la journée longue ! Celle-ci entendit le sens de ces paroles, & dès qu'elles furent couchées, elle se dédommagea pleinement de la perte de la nuit précédente. Elle-même n'a pas eû honte de décrire les aventures de cette nuit, d'une manière qui prouve combien elle eut sujet d'en être satisfaite. Vous trouverez-bon, Monsieur, que je ne m'y arrête pas davantage. Quel plaisir auriez-vous que je vous crayonnasse, trait pour trait, la séduction d'une jeune fille de Qualité, qui ne connoissoit pas l'horreur du précipice où elle étoit tombée ?*

LES délices de l'Amour ne faisoient pas oublier à la Comtesse , ce qu'elle avoit promis à Madame de la Grise. La Bonju s'appliqua à l'instruction de la jeune Pensionnaire , & lui apprit à coëffer. Mais ses leçons , par les conseils de sa Maîtresse , durèrent plus de quinze jours. Quelque tems après , Madame de la Grise arriva à Crépon. La Comtesse avoit défendu à la petite fille , de raconter à sa mère ce qui s'étoit passé entr'elles. Madame de la Grise trouva sa fille parfaitement coëffée. Le moment de la séparation arriva. Madame de la Grise remena sa fille à Bourges , & Mademoiselle du Courdray prit sa place , comme on en étoit convenu ; mais elle ne resta que huit jours. La Bonju lui apprit à coëffer en très peu de tems. Elle coucha avec la Comtesse des Barres , qui la trouvant plus fine , & mieux instruite que Mademoiselle de la Grise , ne prit aucune liberté avec elle.

DEUX jours après , on dit à la Comtesse que l'Intendant de la Province étoit arrivé à Bourges. Elle crut qu'il étoit de son devoir & de son intérêt de l'aller voir. Elle lui rendit visite , habillée fort modestement. Elle avoit seulement des bou-

cles d'oreilles de diamans , & trois ou quatre mouches. La Lieutenant Générale la présenta à l'Intendant , qui la reçut très poliment. Il avoit déjà entendu parler d'elle. L'Intendant l'étant allé voir à son tour , elle lui prépara une petite Fête. Elle mit ce jour-là le plus bel habit qu'elle eût , se coëffa avec des rubans jaune & argent , n'oublia pas ses grands pendans d'oreilles , son collier de perles , & une douzaine de mouches. Enfin , elle mit tout en usage pour paroître belle.

L'INTENDANT arriva à midy , avec le Lieutenant Général , sa femme & sa fille. Dès que la Comtesse apperçut son Carrosse , elle descendit pour le recevoir. Il parut surpris de la beauté de la maison , & de la propreté des meubles. Pendant qu'il visitoit les appartemens , Madame & Mademoiselle de la Grise arriverent avec l'Abbé de Saint-Symphorien. On se mit à table. La chère fut grande & délicate. On passa ensuite dans un Cabinet où la Musique étoit toute prête. La Comtesse avoit fait venir les Musiciens de Bourges , & prit le Clavecin pour accompagner. *Comment , dit l'Intendant , Madame la Comtesse en est aussi ?* Elle ne répondit que
par

par trois ou quatre Pièces de Chambonniers qu'elle joua toute seule, & le Concert commença. Il étoit composé d'un Dessus, & d'une Basse de Viole, d'un Théorbe, d'un Violon, & du Clavecin. L'Intendant parut charmé. Le Concert dura jusques à six heures du soir, qu'on alla à la promenade. Après quoi vint la collation. La Comtesse proposa de donner la Comédie à l'Intendant. Elle avoit appris à Mademoiselle de la Grise, une Scène de *Polieucte*. *Allons, Mademoiselle, lui dit-elle, prenez le chapeau de Monsieur l'Intendant. Il vous portera bonheur. Vous ferez Sévère, & moi Pauline.* On commença. L'Intendant ne pouvoit se lasser de faire des exclamations. *J'ai oui, disoit-il, la du Parc. Elle n'approche pas de Madame la Comtesse. Eh! Monsieur, reprit-elle, c'est mon premier métier.* [Elle ne mentoit pas.] *J'avois une mère qui avoit composé une Troupe parmi les voisins & voisines; & tous les jours nous jouions, ou Cinna ou Polieucte, ou quelqu'autre Pièce de Corneille.* La petite de la Grise ne joua pas mal. La nuit approchoit. On rentra dans le Parc. La Compagnie s'en retourna fort contente de la réception de la Comtesse.

MADA-

MADAME de la Grise voulut régaler l'Intendant. Elle consulta la Comtesse des Barres sur la manière dont elle s'y prendroit. Celle-ci lui conseilla de lui donner un bon soupé, un Bal; point de Musique. On ne pouvoit lui rien donner de nouveau en ce genre. *Si vous voulez, Madame*, ajouta-t-elle en riant, *je me ferai encore Comédienne pour l'amour de vous. Mademoiselle de la Grise fait assez bien son petit personnage. Il est surprenant qu'elle joue si bien. Je ne lui ai donné que cinq ou six leçons. Encore autant, elle fera mieux que moi. Un petit voyage à Crépon ne lui seroit pas inutile. Elle se fortifieroit encore dans sa coëffure.* Madame, répondit Madame de la Grise, *vous avez trop de bonté pour ma fille. J'ai peur d'en abuser.* Elle ne laissa pas de la faire appeller. *Ma fille*, lui dit-elle, *voulez-vous bien aller passer cinq ou six jours avec Madame la Comtesse?* Elle ne répondit point; mais elle courut à sa chambre faire son petit paquet, qu'elle apporta elle-même sous son bras. A peine furent-elles arrivées à Crépon qu'elles se mirent à table, & ensuite au lit, où la Comtesse employa fort bien son tems.

LE lendemain il lui vint dans l'esprit qu'elle étoit bien impolie, de n'avoir donné, depuis six semaines, aucun signe de vie à Monsieur & à Madame Gaillot. Elle leur envoya sur le champ son Carosse, avec une lettre, par laquelle elle les prioit instamment de venir passer deux ou trois jours dans leur maison, leur disant qu'ils en étoient toujours les maîtres. Ils ne se firent pas presser. Ils vinrent le même jour avant midy. On se promena après diné. Il n'y eut pas un coin dans le Parc qu'ils ne voulussent voir, & toujours pour admirer les augmentations que la Comtesse avoit faites. On rentra, après beaucoup de fatigue. On soupa, & Madame Gaillot pressa la Comtesse de se coucher. *Je ne suis pas accoutumée, dit-elle, à m'endormir de si bonne heure; mais je ne serai pas fâchée de me coucher. Cela me reposera, à condition que nous causerons jusqu'à minuit.* On la frisa, on mit ses cheveux sous des papillotes, on attachâ ses cornettes, on lui mit une camifole chamarée de dentelles d'Alençon. Elle ôta ses boucles d'oreilles de diamans, & en mit de petites d'or. Ses mouches tomboient assez d'elles-mêmes. Elle se mit au lit. *Toutes les*
Dames

Dames ne vous ressemblent pas, lui dit Madame Gaillot ; *& il faut être aussi belle que vous êtes , pour avoir si peu besoin de secours étrangers. Votre miroir vous suffit , & vous dit continuellement que vous avez tout par vous-même.* Mademoiselle de la Grise se coucha ensuite auprès de la fausse Comtesse , qui eut une joye extrême de tromper les yeux des Spectateurs , & de goûter tous les plaisirs de l'Amour , sans que personne soupçonnât son bonheur.

LE lendemain , le Curé & le Chevalier d'Honnecourt soupèrent au Château de Crépon. Madame Gaillot pressa la Comtesse de se coucher comme la veille. *Ce n'est pas de même*, dit la prétendue Comtesse ; *la Compagnie est plus grosse. Il faut y faire plus de façons.* Elle se laissa pourtant persuader. *Ce ne seroit pas pour moi , Madame , que vous vous contraindriez*, dit le Curé ? Mademoiselle de la Grise suivit l'exemple de la Comtesse ; & comme elles ne se firent pas d'abord de petites caresses , ainsi que la nuit précédente : *Vous ne vous aimez donc plus aujourd'hui*, dit Madame Gaillot. *Vous ne vous baisiez point.* Monsieur le Curé , repartit la Comtesse en riant , *ne le trouveroit peut-être pas bon.*
Moi !

Moi ! Madame , & qu'y a-t-il de plus innocent ? C'est une sœur ainée qui baise sa cadette. Avec cette permission , elle joua le même rôle que la nuit précédente. C'est ma petite femme , disoit-elle au Curé. Vous êtes donc aussi mon petit Mari , s'écria la petite fille. Je serai ton petit mari , dit la Comtesse , & tu seras ma petite femme. Voilà Monsieur le Curé qui y consentira aussi. De tout mon cœur , dit-il en riant ; & moi , dit Monsieur Gaillot , je m'offre à nourrir tous les enfans qui viendront de ce mariage. Peut-être ne manquoit-il à Mademoiselle de la Grise , qu'un peu plus de connoissance de ce qu'elle faisoit , & du sexe de la Comtesse , pour un véritable mariage.

Voilà donc une affaire faite , dit Madame Gaillot ; Voilà Madame la Comtesse mariée ! Ses Amans n'ont qu'à chercher fortune ailleurs. Elle s'exprimoit ainsi malicieusement , à cause du Chevalier d'Honnecourt , qui ne trouvoit pas le mot pour rire dans toute cette Scène.

LES jours & les nuits qui suivirent , se passèrent aussi agréablement. Ce fut une plaisanterie perpétuelle sur ce mariage. Monsieur & Madame Gaillot s'en retournerent à Bourges , & en parlerent
à

à tout le monde : & lorsque Madame de la Grise alloit voir la Comtesse : *Comment, mon beau Monsieur*, lui dit-elle en riant, [elle n'en avoit pas sujet] *vous épousez ma fille, sans me le dire ? Au moins, Madame,* répondit la Comtesse, *ç'a été en bonne compagnie, & en présence de mon Curé.* Les deux Epoux avoient encore trois jours à demeurer ensemble ; & ils les employèrent fort bien. Ils s'écoulerent enfin, plus promptement qu'on n'auroit voulu. La Comtesse, après avoir fait quelques présens à Mademoiselle de la Grise, la remena à sa mère, qui donnoit à souper à l'Intendant. Il y avoit douze Dames priées au souper, & chacune devoit avoir un Chevalier, pour la mener à la première Courante. A sept heures tous les Convies étoient arrivés, à la réserve de l'Intendant, qui ne vint qu'à huit. On se tint jusqu'au souper dans le Cabinet, & suivant qu'on l'avoit projeté, on recita deux Scènes de Corneille. Après le souper la Compagnie repassa dans le Cabinet, & l'on rangea la Salle du Bal. On alluma les bougies, & le Bal commença à onze heures. A minuit on avertit Madame de la Grise, qu'il y avoit à la porte
des

des Masques qui demandoient à entrer. On fut ravi. Il en parut d'abord deux bandes fort propres. On les fit danser aussi-tôt. Il y eut un Masque qui se distingua extrêmement. Il avoit un habit magnifique, & dansoit parfaitement bien. Personne ne le reconnut. Il dansa souvent avec la Comtesse, qui mouroit d'envie de le connoître, mais il ne voulut pas lever son masque. Elle le mena dans le Cabinet, & le pressa tant quand ils furent seuls, qu'enfin il fit voir le visage du Chevalier d'Honnecourt. Cette galanterie toucha la Comtesse, qui le pria de ne se point démasquer, puisqu'il n'étoit venu au Bal que pour elle. On ne l'eût jamais deviné. Il avoit mis à son habit une année de son revenu. Il sortit sans qu'on s'en apperçut, & se rendit chez lui. On dansa jusques à quatre heures, & Madame de la Grise ne voulut jamais souffrir que la Comtesse s'en retournât chez elle. Il fallut donc coucher à Bourges. Mademoiselle de la Grise coucha avec sa mère, au grand regret de la Comtesse, dont le Bal avoit irrité l'appétit.

LA Comtesse des Barres retourna le
D lende-

lendemain à Crépon , & soupa avec le Curé & le Chevalier d'Honnecourt , qu'elle traita mieux qu'à l'ordinaire , & à qui elle fit assez d'amitiés. Ce bon accueil donna au Chevalier la hardiesse de déclarer au Curé , le dessein où il étoit d'offrir ses services à la Comtesse. Il la croyoit une jeune veuve , fort bien faite , & qui plus est , fort riche. Il eût bien voulu l'épouser. Le Curé qui étoit son Ami , en fit la proposition , mais de fort loin , à la Comtesse , qui la rejetta d'encore plus loin. *Monsieur* , lui dit-elle , *je suis heureuse & maîtresse de mes actions. Je ne veux point me rendre esclave. J'avouë que le Chevalier est fort aimable. Je chercherai quelques occasions de lui faire plaisir , mais je ne l'épouserai point.* Après cela elle lui dit , qu'elle étoit fâchée que le Chevalier eût fait faire un si bel habit pour l'amour d'elle ; & lui donna une bourse de cent Louis , le priant de la mettre sur la table du Chevalier , sans qu'il s'en apperçût ; & que s'il lui en parloit , elle nieroit toujours la chose. Le Curé loua sa générosité , & lui dit qu'elle ne pouvoit jamais mieux employer cet argent.

IL n'y avoit plus que trois semaines de Carnaval , lorsqu'il arriva à Bourges une troupe de Comédiens. La Comtesse en fut bien-tôt avertie par la Lieutenant Générale. Du Rosan qui représentoit les rôles d'Amoureux , jouoit avec Floridor. Il y avoit une petite fille de quinze ou seize ans , qui ne faisoit que la suivante , & que la Comtesse regarda d'abord , comme une excellente Comédienne. Tout le reste des Acteurs & des Actrices étoit au dessous du médiocre.

DANS les Villes de Province , on jouë la Comédie tous les jours. C'étoit un embarras pour la Comtesse , de retourner tous les soirs à Crépon. J'ai dit plus haut qu'elle n'aimoit pas à se mettre la nuit en chemin. Madame de la Grise lui proposa de passer le Carnaval chez elle. *Madame* , lui dit-elle , *vous ne m'incommoderez point du tout. Je couche toujours dans ma petite Chambre. Je vous donnerai la grande , & une garde-robe pour vos femmes. Mais* , repliqua la Comtesse , *où couchera Mademoiselle de la Grise ? Belle demande* , dit la mère , *en riant ! avec son mari.* La Comtesse accepta aussi le parti

en riant , & fit , pendant le Carnaval ; toutes les fonctions d'un véritable mari , sans que l'Epouse se doutât de rien.

LA Comtesse alla le lendemain à Crépon , & donna ordre qu'on apportât tous les jours à Bourges , des chapons gras , des légumes , du potager , & des fruits d'hyver. On alloit tous les jours à la Comédie. Au bout de deux ou trois jours , la Comtesse qui entendoit parfaitement ses intérêts , envoya chercher du Rosan , & lui dit que la petite Comédienne étoit capable de jouer les plus grands rôles. *Il est vrai , Madame , répondit-il ; mais nos premières Comédiennes n'y consentiront jamais , si vous ne vous servez de votre autorité.* Elle en parla à l'Intendant , qui les en pria fort honnêtement ; & le jour suivant , Roselie (c'étoit son nom) fit le rôle de Chimène dans le Cid , dont elle s'acquitta fort bien. La petite fille étoit très jolie. Elle plaisoit à la Comtesse , qui étoit née pour aimer des Comédiennes. Elle la fit venir chez elle , & lui donna des avis. *Ma Belle , lui dit-elle , il y a des endroits où il faut prononcer les vers fort vite , & d'autres fort doucement. Il faut changer*
de

de ton, tantôt haut, tantôt bas ; vous bien mettre dans la tête que vous êtes Chimène, ne point regarder les Spectateurs, pleurer quand il faut, ou du moins en faire semblant. La Comtesse pratiqua devant elle les avis qu'elle lui donnoit. Dès le lendemain on s'apperçut que la petite Comédienne avoit été instruite. Sa Tante & tous les Comédiens en remercièrent la Comtesse. *C'est un trésor*, leur dit-elle, *que vous aviez chez vous sans le connoître, & ce sera peut-être la meilleure Comédienne de son Siècle.* Les applaudissemens du Public les persuada autant que les louanges de la Comtesse, & leurs parts qui augmentoient tous les jours, les convainquit encore mieux. La petite fille étoit ravie de se voir Princesse, & fêtée de tout le monde.

L'ARCHEVEQUE de Bourges arriva dans ce tems-là. Il étoit de la Maison de * * *, bon homme, nullement Magicien, réglé dans sa conduite ; mais il aimoit tous les plaisirs innocens. La Lieutenant Générale mena la Comtesse chez lui. Il l'a reçut avec beaucoup de politesse, & lui parla de sa raison de Crépon, dont on lui avoit fait une char-

mante peinture. Il lui promit de la venir voir. Elle le pria de lui faire cet honneur, le Dimanche gras.

LA Comtesse alla à Crépon faire les préparatifs. Elle fit dresser un Théâtre en forme dans une chambre, où l'on plaça plus de cent bougies. Elle fit avertir secrètement les Comédiens, voulant donner la Comédie au bon Evêque, sans qu'il s'en apperçût. Il arriva le Dimanche à quatre heures du soir. Il faisoit un assez beau Soleil. Elle le conduisit dans le Parterre; mais le froid les chassa bien-tôt à la maison. Toutes les Dames de Bourges s'y étoient rendues. On mena Monseigneur dans la Salle de la Comédie, & on le fit asseoir dans un fauteuil presque malgré lui. *Vous êtes à la Campagne, Monseigneur*, lui dit-on; *ceci est sans conséquence.* La Comédie commença. Il ne put s'en dédire, & d'ailleurs c'étoit *Polieuète*, une Tragédie Chrétienne. Il fut tout rassuré. La petite Roslie fit *Pauline*, & charma toute l'Assemblée. Le bon Archevêque la voulut voir de plus près. Il avoit envie de la baiser; mais il n'ôsa; la Comtesse le fit pour lui. Elle commençoit à aimer sérieu-

serieusement cette petite Comédienne , & la regardoit comme son ouvrage. Le soupé suivit la Comédie. Il fut bon & fort long. Il étoit minuit. Toute la Compagnie s'en retourna à la Ville. Il n'y eut que Madame de la Grise , qui demeura avec sa fille. La Comtesse l'avoit priée (& elle avoit des raisons pour cela) de donner son Carosse pour remener les Comédiens ; le sien n'eut pas suffi. Elle lui donna, à son tour, le lit de sa grande chambre. Mais à ce coup, elle fut prise pour dupe ; la Marquise fit coucher sa fille avec elle , & la Comtesse eut assez de politique pour n'en pas témoigner de chagrin.

LE lendemain, la Comtesse des Barres s'en retourna à Bourges , avec Madame & Mademoiselle de la Grise , sous prétexte d'aller remercier l'Archevêque de l'honneur qu'il lui avoit fait ; mais en effet pour voir Rosalie , qu'elle avoit bien envie de posséder toute seule, trois ou quatre jours à Crépon. Pour réussir dans son intrigue amoureuse , elle alla à la Comédie deux heures avant qu'elle commençât. Tous les Comédiens la vinrent remercier. Ils étoient charmés de

Roselie. La Comtesse prit à part la Tante de cette jeune fille, & lui dit qu'il ne falloit pas la tuer en la faisant jouer tous les jours, & que tout au plus elle ne pouvoit jouer que deux fois la semaine, représentant les grands rôles, & ayant quelque fois cinq ou six cens vers à reciter. *Je le vois bien, Madame,* répondit la bonne Tante; *mais nos Camarades ne songent qu'à gagner de l'argent; & quand elle joue, il y a bien plus de monde. Donnez-la moi,* reprit la Comtesse; *il est aujourd'hui Dimanche. Je vous la ramènerai Jeudi; cela la reposera. Je vous promets même de lui faire répéter son rôle. Elle n'en fera pas plus mal.* La Tante la remercia fort des bontés qu'elle avoit pour sa Nièce. Cette fille alla le même jour à Crépon. On croira aisément, sans que je le dise, que la Comtesse la fit coucher avec elle. Elle voulut d'abord la mettre sur le pié de Mademoiselle de la Grise; mais la petite personne résista. Quoique Comédienne, elle étoit sage, & de plus infiniment mieux instruite que Mademoiselle de la Grise. Une Comédienne à seize ans, en fait plus qu'une fille de Qualité à vingt. La Comtesse voyant

voyant que la surprise étoit inutile, employa les promesses & les présens. Elle la pressa. Il est bien difficile que le pied ne glisse dans une occasion si périlleuse. La Comédienne se rendit, mais avec beaucoup de peine. *Fiez-vous à moi*, lui dit la fausse Comtesse, *vous voyez mon petit cœur, que je me fie à vous : mon secret, ma réputation, & le repos de ma vie sont entre vos mains.* La passion de cette jeune personne devint si violente dans la suite, que la Comtesse fut obligée de l'avertir de modérer sa tendresse aux yeux du Public, quoiqu'elles pussent s'en donner les marques les plus fortes & les plus vives, sans redouter les traits de la médisance.

LE Jeudi suivant, elle ne manqua pas de remener Roselie à Bourges. On s'aperçut que celle-ci jouoit de mieux en mieux. La Comtesse alla souper chez le Lieutenant Général, où elle trouva Mademoiselle de la Grise fort négligée, & fort triste. La Comtesse l'aimoit encore, quoique la petite Comédienne eût pris le dessus. Elle lui demanda avec amitié ce qu'elle avoit ? La jeune Demoiselle se prit à pleurer, & s'enfuit. La Com-

tesse l'ayant encore interrogée après sou-
pé : *Hélas ! Madame*, lui dit-elle, *pou-
vez-vous me demander ce que j'ai ? Vous ne
m'aimez plus , & vous allez coucher à Cré-
pon avec Roselie. Elle est plus aimable que
moi , mais elle ne vous aime pas tant. Ce
discours déconcerta un peu la Comtesse
qui ne savoit que lui répondre , lorsque
la Marquise la pria de passer dans un
Cabinet , & lui dit que le Comte des
Goutes lui demandoit sa fille en mariage.
C'étoit un Gentil-homme du Voisinage ,
qui avoit huit ou dix mille livres de rente.
La Comtesse conseilla à la Marquise de
conclure. Elle avoit ses raisons pour cela.
Elle n'étoit pas fâchée de se délivrer des
importunités de la jeune Demoiselle , ou-
tre qu'elle avoit de la peine à calmer sa
crainte & ses remords. Elle avoit tou-
jours peur que le petit commerce qu'el-
les avoient eû ensemble , ne produisît
quelques mauvais effets , qui eût étran-
gement embarrassé ceux qui prenoient in-
térêt à cette fille ; au lieu qu'avec Ro-
selie , elle alloit pour ainsi dire , à bride
abattue , sans crainte de faire un faux pas.*

HUIT jours après on déclara le Ma-
riage de Mademoiselle de la Grise avec
le

le Comte des Goutes , & la Comtesse
 alla à Bourges leur en faire compliment.
 Elle crût être obligée en honneur & en
 conscience de donner des avis à la futu-
 re : „ Ma chère enfant , *lui dit-elle* , vous
 „ allez vous marier. Il faut tâcher d'être
 „ heureuse. Votre Mari est bien fait ,
 „ & paroît fort honnête homme. Il vous
 „ aime ; mais il ne sera pas toujours
 „ Amant. Il faut vous attendre à excu-
 „ ser ses humeurs. Vous êtes sage. Il
 „ ne lui faut jamais donner lieu d'être
 „ jaloux. Ne songez qu'à lui plaire , à
 „ vous attacher à votre ménage , à pren-
 „ dre soin de vos enfans , si Dieu vous
 „ fait la grace d'en avoir. C'est la béné-
 „ diction du Mariage , & le plus doux
 „ lien des gens mariés. Mais , écoutez ,
 „ ma chère enfant , je crois que vous
 „ vous souvenez assez des heureuses nuits
 „ que nous avons passées ensemble. Sou-
 „ venez-vous bien de faire par raison ,
 „ avec votre Mari , la première nuit de
 „ vos noces , tout ce que vous fites avec
 „ moi naturellement , & sans savoir ce
 „ que vous faisiez. Laissez-vous long-
 „ tems presser , défendez-vous , pleurez ,
 „ criez , afin qu'il croye vous apprendre
 „ ce

„ ce que je vous ai appris. De là dépend toute la douceur de votre vie, „ Je vous ouvre les yeux présentement, „ parce qu'il le faut absolument. Vous „ ne devez pas être en peine de votre „ secret. Je suis aussi intéressée que vous „ à le garder. “ La pauvre Demoiselle se mit à pleurer. Un moment après que la Comtesse eût terminé des avis si prudents , si raisonnables , & j'ose dire , si nécessaires , la Marquise entra dans le Cabinet où elles étoient. *Madame*, lui dit la Comtesse, *elle pleure. Il faut louer sa modestie.* La mère baisa la fille. *Ma fille*, lui dit-elle, *vous avez bien de l'obligation à Madame la Comtesse. Suivez les conseils qu'elle vous donnera & cachez vos larmes.* Elles rentrèrent dans la Chambre où étoit la Compagnie. Le lendemain l'Archevêque les maria lui-même, & trois jours après, les nouveaux Epoux allèrent à leur Terre à sept lieues de Bourges. La Comtesse leur promit de les aller voir, & tint parole deux mois après. La Comtesse des Goutes étoit grosse, & uniquement occupée de son Mari & du soin de son ménage. Il parut à la Comtesse des Barres, qu'elle n'étoit pas encore

core tout-à-fait indifférente à Madame des Goutes. Mais enfin, la vertu fit en l'une ce que l'inconstance avoit fait en l'autre.

APRES Pasques, l'Archevêque s'en alla à Paris. L'Intendant n'étoit plus à Bourges. Toute la Noblesse, qui passoit l'hyver dans cette Ville, s'étoit réfugiée à la Campagne. Les Comédiens, qui ne gagnoient pas de quoi payer les chandelles, annoncèrent leur départ. Roselie pleuroit nuit & jour, dans la crainte de quitter la Comtesse des Barres. Celle-ci en étoit encore plus fâchée qu'elle, & prit la résolution de ne s'en point séparer. Voici comme elle en vint à bout. Elle mena la Tante à Crépon, & lui dit qu'elle vouloit faire la fortune de sa Nièce; que si elle vouloit la lui donner, elle la meneroit à Paris, dans six mois, & la feroit recevoir à l'Hostel de Bourgogne. Elle appuya sa proposition d'une bourse de cent louis, qu'elle mit dans la main de la Tante, qui fut éblouie de cette somme. *Il faudroit, Madame,* répondit-elle, *que j'eusse perdu la raison, si je refusois la fortune de ma Nièce. Je vous la donne, & j'espère que vous ne l'abandonnerez pas.*

LE marché étant conclu, la Tante s'en retourna à Bourges, & dit à la Troupe, qu'elle n'étoit plus en peine de sa Nièce, & que Madame la Comtesse s'en étoit chargée. C'étoit une grande perte pour eux; mais telle est la destinée des Comédiens de Campagne. Dès que quelqu'un d'eux mérite les applaudissemens du Public, il quitte, & se rend à Paris. En effet, du Rosan leur joua bien-tôt après le même tour. Floridor connoissoit ses talens, & le pressoit, depuis long-tems, de les faire valoir à Paris. Du Rosan étoit Chef de la Troupe, & il aimoit la petite Roselie, qu'il prévoyoit devoir être un jour une bonne Comédienne. Cet obstacle le retenoit. Mais quand il fut que la Comtesse avoit pris la petite fille, il n'hésita plus, & il alla s'offrir à l'Hostel de Bourgogne, où il fut reçu avec les acclamations du Public.

D'ES que les Comédiens furent partis, la Comtesse retourna à Crépon. On ne la vit plus guère à Bourges. Elle avoit avec elle Roselie, qui suffisoit à son bonheur. Elle la mit sur un autre pied que celui d'une Comédienne; lui
fit

fit faire des habits fort propres ; envoya à Paris quatre de ses poinçons de diamans , qu'on troqua contre de très belles boucles d'oreilles , qu'elle lui donna. Elle la menoit par tout avec elle , dans les visites du Voisinage. La beauté & la modestie de Roselie charmoient tout le monde.

LA Comtesse voulut prendre de nouveaux plaisirs. Elle alla à la chasse, habillée en Amazone. Elle fit habiller Roselie de la même manière, & la trouva si aimable avec une perruque & un chapeau, que peu à peu, elle la fit habiller tout-à-fait en garçon. C'étoit un fort joli Cavalier, & la Comtesse l'en aimoit encore d'avantage. Elle l'appeloit son petit Mari. On le nommoit Monsieur le Comte. Il servoit d'Ecuyer à la Comtesse, qui se lassant de lui voir une perruque, lui fit couper un peu de cheveux.

CE divertissement étoit fort innocent. Il dura sept ou huit mois. Mais par malheur, Monsieur le Comte eut mal au cœur, perdit l'appétit, & prit la mauvaise habitude de vomir tous les matins. Il n'étoit pas difficile de connoître la source

source & le genre de sa maladie. La Comtesse lui fit reprendre ses habits de fille, comme plus convenables à son état présent, & plus propres à le cacher. On lui faisoit mettre de grandes robes de chambre traînantes & sans ceinture. On disoit qu'elle étoit malade. On voila le mal, sous les noms de migraines & de coliques. La pauvre enfant pleuroit sans cesse, mais la Comtesse la consola, en l'assurant qu'elle ne l'abandonneroit jamais. Roselie lui avoua qu'elle n'avoit ni père, ni mère, & ne savoit qui elle étoit; que sa Tante étoit une Tante supposée, qui l'avoit prise en amitié à l'âge de quatre ans. La Comtesse ne s'étonna plus, qu'elle la lui eût donnée si aisément.

AU bout de cinq ou six mois, elle jugea prudemment, que tout se découvreroit en Province, & avec scandale. L'Amour qu'elle avoit pour cette fille, l'engageoit d'ailleurs, à la mettre entre les mains de personnes habiles, qui pussent la guérir d'un mal qui n'est pas dangereux, pourvu qu'on ne l'aigrisse point en le voulant trop couvrir. Il falloit aller à Paris, où l'on se cache aisément.

Elle

Elle recommanda sa maison au Curé, & partit dans son Carosse avec Roselie, Bonju & sa femme, & son Cuifinier. Elle avoit mandé à Acarel de louer une maison avec un beau jardin, dans le Faux-Bourg Saint-Antoine, résolue d'aller peu à la Ville, jusqu'à-ce que la petite fille fût guérie.

D'Es qu'elle fut arrivée, elle mit Roselie chez une sage femme, qui en eut un grand soin. Elle l'alloit voir tous les jours, & lui faisoit de petits présens pour la réjouir. Uniquement occupée de cette fille, elle ne songeoit point à elle-même ni à se parer. Elle avoit des habits fort propres, & toujours des coëffes, sans mettre jamais ni pendans d'oreilles, ni mouches. Enfin Roselie mit au monde une petite fille, que son père fit bien élever, & qu'il maria à l'âge de seize ans, à un Gentil-homme de cinq ou six mille livres de rente, avec qui elle vécut fort heureusement. Peut-être même vit-elle encore aujourd'hui.

SA mère, au bout de six semaines, redevint plus belle que jamais. La Comtesse songea aussi à sa beauté. Elle s'ajusta proprement, & alla à la Comédie

E avec

avec deux Dames de ses voisines. La beauté de Roselie attira les yeux de tous les Spectateurs ; mais elle fut bien étonnée , de même que la Comtesse , de voir du Rosan sur le Théâtre , qui faisoit le personnage de *Maxime* dans *Cinna*. Il les reconnut aisément , & vint les voir dans leur loge. Il ne se sentoit pas de joye. Roselie en montra aussi beaucoup. La Comtesse apprit sa demeure à du Rosan , & lui permit de l'aller voir. Il étoit enchanté de la beauté de son ancienne Compagne , & sa passion se réveilla avec plus de vivacité que jamais. *Madame* , dit-il à la Comtesse , *ma fortune est faite. Je n'ai encore qu'une demie part ; mais je l'aurai bien-tôt toute entière. C'est huit mille livres de rente. J'épouserai Roselie , si vous me la voulez donner ; & je me flatte que , faite comme elle est , si elle n'a point oublié de déclamer des vers , je la ferai recevoir dans la Troupe.* La Comtesse répondit qu'elle en parleroit à Roselie , & lui dit de revenir dans trois ou quatre jours. Elle lui en parla en effet , dès la même nuit. *Voyez* , lui dit-elle en pleurant , *si vous voulez me quitter ?* Elle répondit froidement , qu'elle feroit tout

tout ce que la Comtesse voudroit. Cette réponse ne lui plut pas, & elle résolut de la marier. Dès le lendemain elle la fit coucher dans une Chambre séparée. Ce changement toucha Roselie. Elle crut la Comtesse en colère, & quand tout le monde fut couché, elle la vint trouver dans son lit, & lui demanda cent fois pardon. *Eh ! Madame, lui disoit-elle, quand je serois mariée ne m'aimeriez-vous plus ?* Non, mon enfant, repartit la Comtesse ; *une femme mariée ne doit aimer que son mari.* Roselie se mit à pleurer, & l'embrassa si tendrement, que la Comtesse lui pardonna, & crut être encore à Crépon.

DU ROSAN revint, & parla de son Mariage avec beaucoup d'ardeur. La Comtesse lui dit que Roselie n'ayant pas de bien, il falloit voir, avant toutes choses, si elle seroit reçue dans la Troupe. *Non, Madame, reprit-il, comme un homme fort amoureux, je ne demande rien. La petite personne est un assez grand trésor.* La Comtesse ne le satisfit pas entièrement. Elle lui dit qu'elle iroit le lendemain à la Comédie, que Roselie seroit dans sa loge fort parée, qu'il la fit remarquer à

ses Camarades , & qu'après la Piece , ils la vinssent tous prier de venir sur le Théâtre , quand tout le monde seroit forti , pour faire dire quelques vers à la petite fille. Cet ordre fut exécuté ; on joua le Menteur. Floridor , après la Piece , conduisit la Comtesse & Roselie sur le Théâtre. Elles dirent toutes deux les Scenes de *Polienète* , qu'elles avoient déclamées plus de cent fois ensemble. Les Comédiens étoient dans l'extase , & sans autre examen , vouloient recevoir Roselie ; mais la Comtesse s'y opposa. *Il faut* , leur dit-elle , *consulter le Public. Faites-la afficher ; qu'elle joue cinq ou six fois , & puis vous verrez.* Du Rosan trouvoit ce terme bien long , & la Comtesse , par une raison toute contraire , le trouvoit bien court. Il falloit le lendemain des noces , renoncer pour toujours à tout ce qu'elle aimoit. Elle s'y détermina pourtant , & ne voulut point empêcher l'établissement de cette jeune créature. Elle s'étoit apperçue d'ailleurs , que Roselie ne haïssoit pas du Rosan. Roselie joua publiquement sur le Théâtre de l'Hostel de Bourgogne , & dès la première fois , le Parterre la fit taire , à force

ce

ce d'acclamations. Les Comédiens la reçurent dans les formes, & lui donnerent une demie part. Elle n'avoit point d'habit de Théâtre. La Comtesse lui fit présent de mille écus pour en acheter, & du Rosan lui donna une pareille somme. Il commença à presser son mariage. La Comtesse differoit toujours. Tantôt c'étoit des habits qu'elle lui faisoit faire; tantôt c'étoit du linge. Enfin le jour fatal arriva; Roselie fut mariée. La noce se fit chez la Comtesse, & à ses dépens. Elle accabla l'Epouse de présens, & depuis ce tems-là, elle ne lui toucha plus le bout du doigt.

D'ES que Roselie fut mariée, la Comtesse des Barres l'oublia entierement, & ne songea plus qu'à elle-même. L'envie d'être belle la reprit avec fureur; elle fit faire des habits magnifiques. Elle remit ses beaux pendans d'oreilles, qui n'avoient pas vû le jour depuis trois mois. Les rubans, les mouches, les airs coquets, les petites mines, rien ne fut oublié. Elle n'avoit que vingt-trois ans; croyoit encore être aimable, & vouloit être aimée. Elle alloit à tous les spectacles, & à toutes les promenades publiques.

Enfin elle garda si peu de mesures , que plusieurs personnes la reconnurent , & la suivirent , pour savoir où elle logeoit. On en avertit ses Parens , qui trouverent fort mauvais qu'elle fit encore un personnage , qu'on avoit pardonné à sa grande jeunesse. Ils l'allèrent trouver , lui firent de très vifs reproches , & lui parlerent enfin si sérieusement , qu'elle se déterminâ à quitter tout ce badinage. Elle renonça aux habits de femme , & au nom de la Comtesse des Barres.

F I N

DU PREMIER LIVRE.





L A V I E
D E
MONSIEUR L'ABBÉ
DE CHOISY,
D E
L'ACADEMIE FRANÇOISE.
L I V R E S E C O N D.



MONSIEUR l'Abbé de Choisy eut tant de honte de la vie qu'il avoit menée jusqu'alors, & qui plus est, de la connoissance qui en étoit venue à un grand nombre de personnes, qu'il résolut de quitter la France pour un tems, afin d'éviter les justes reproches qu'on pourroit lui faire. Il voyagea en Italie, & se procura tous

les plaisirs , conformes à son goût , avec d'autant moins de contrainte , qu'il étoit assuré de n'être connu de personne. Il s'arrêta long-tems à Venise , où il satisfit la passion qu'il avoit toujours eue pour le jeu. La fortune se déclara d'abord pour lui ; mais il essuya son inconstance ordinaire. Il reperdit , & au-delà des sommes considerables qu'il avoit gagnées. „ La rage du jeu , dit-il lui-même , m'a possédé , & a troublé toutes „ les douceurs de ma vie. Heureux ! si „ j'avois toujours fait la belle , quand „ même j'eusse été laide. Le ridicule est „ préférable à la pauvreté. “

VOYANT que ses fonds étoient presque entierement épuisés , il pensa à son départ. Après quelques années de séjour en Italie , il revint en France , & reprit ses premières habitudes. Il s'habilla en femme comme auparavant , & dans les commencemens , il prit seulement la précaution de ne point se trouver aux Assemblées publiques , avec un habit si peu convenable à son sexe , & à l'état Ecclésiastique qu'il avoit embrassé dès son bas âge.

LES grandes pertes qu'il fit au jeu eurent bientôt tari sa bourse. Ne sachant plus où trouver de l'argent, il alla passer quelques mois dans son Abbaye de Saint-Seine en Bourgogne, à laquelle, par le crédit de sa Mère, il avoit été nommé le premier Janvier mil six cent soixante-trois.

IL fit de tems-en-tems plusieurs voyages à Dijon, où le Démon du jeu s'obstina toujours à le persécuter. Il s'acquit quelques Amis dans cette Province. Le plus considérable de tous fut, sans doute, le célèbre Roger de Rabutin, Comte de Buffly, rélégué dans sa Terre de Buffly, pour les raisons qui sont connues de tout le monde.

CET homme fameux, dont on a dit plus de bien & plus de mal qu'il n'en méritoit peut-être, n'eut pas de peine à démêler le mérite de l'Abbé de Choisy, en qui il reconnut d'abord une grande vivacité, & beaucoup de délicatesse d'esprit. Il ne balança pas à lui offrir son amitié, & à lui demander la sienne. Ils furent si contens l'un de l'autre, que leur commerce, qui devint des plus inti-

mes, ne pût être interrompu que par la mort du Comte de Buffy (1).

APRES avoir amassé quelque argent de ses épargnes , pendant son séjour en Bourgogne , il quitta son Abbaye de Saint-Seine , pour retourner à Paris. Il s'en démit même , je ne fais pourquoi , en mille six cent soixante & seize.

LA manière dont il vécut à Paris , excita plus de scandale que jamais. Le Roi en fut instruit , & le menaça sérieusement d'y mettre ordre , s'il ne se corrigeoit.

„ J'avouë , dit l'Abbé de Choisy , que
 „ ce Prince m'a fait du bien ; mais je ne
 „ l'avois pas mérité par mes services. Tout
 „ va sur le compte de mes Parens ; car
 „ pour moi , je le dis à ma confusion ,
 „ jamais il ne m'a écouté favorablement,
 „ & lorsque je lui ai demandé quelques
 „ graces assez legères , il me les a toutes
 „ refusées. Je veux pourtant lui rendre
 „ justice , il n'a pas eû grand tort. Je
 „ m'étois donné l'exclusion à moi-même ;
 „ &

(1) On voit l'estime du Comte de Buffy pour l'Abbé de Choisy , non-seulement par les Lettres qu'il lui écrivoit ; mais encore par quelques-unes de ses Lettres à des personnes étrangères. „ Il est vrai , dit-il , dans une Lettre du 6. Mars 1691. à Madame de Maisons , „ que l'Abbé de Choisy écrit bien les nouvelles , com- „ me

„ & ma conduite , cachée & irrégulière,
 „ ne le justifie que trop à mon égard. “

IL eût bien-tôt , soit à Paris soit à la Cour , dépensé dans les plaisirs & au jeu tout le fruit de ses épargnes. Il se vit encore sans argent & sans ressource. Heureusement pour lui, il se présenta une conjoncture favorable qui le tira d'embaras. Après la mort du Pape CLEMENT X. arrivée en 1676 , le Cardinal de Bouillon prit congé du Roi pour aller au Conclave. Le Cardinal demanda à l'Abbé de Choisy , son Ami , s'il vouloit l'accompagner à Rome pour être son Conclaviste. L'Abbé charmé de cette proposition , l'accepta sur le champ avec le plus grand plaisir du monde. „ Je m'en vais partir „ dans deux heures , dit le Cardinal ; „ mais vous me rattraperez bien. Allez- „ en demander la permission au Roi, & les „ Instructions du Ministre. Vous vous „ mettez dans la Diligence de Lyon , où „ je ferai encore dans six jours. “ Ce dessein

„ me tout ce qu'il veut écrire. “ Plusieurs autres gens d'esprit ont loué les Lettres de l'Abbé de Choisy. Ce sont de jolies Gazettes , selon Monsieur Bruzen de la Martinière , à la page 26. de ses *Observations sur l'Art d'écrire des Lettres* ; imprimées à la tête du premier Tome des *plus belles Lettres Françoises de Richelet* , dont il a donné l'Édition.

desssein fut exécuté fort brusquement ; & à deux lieuës de Lyon, l'Abbé de Choisy trouva un Carosse de Monsieur de Villeroy, Archevêque de cette Ville, qui l'attendoit. En arrivant il vit le Cardinal à table, à qui il rendit compte de ce qu'il avoit fait à Saint-Germain. Le Cardinal lui demanda s'il savoit l'Italien. Il répondit qu'il l'avoit sçu, mais qu'il l'avoit oublié. *Et comment ferez-vous,* lui dit Monsieur de Bouillon, *la plupart des Cardinaux n'entendent pas le Francois ?* *Ho ! Monseigneur,* repliqua l'Abbé de Choisy, *nous ne serons à Rome que dans quinze jours ; & je m'en vais tâcher de parler Italien bien ou mal. Je le saurai quand nous arriverons à Rome.* Le Cardinal se mit à rire, & lui dit, *Vous ferez comme vous pourrez.*

QUAND on fut entré au Conclave, l'Abbé de Choisy n'y trouva pas le contentement qu'il avoit esperé. Il avoit compté qu'il fauroit toutes les négociations les plus secretes, & le Cardinal de Bouillon ne lui disoit rien. Par bonheur pour Monsieur de Choisy, le Cardinal de Retz étoit l'Ancien du Cardinal de Bouillon. Ce premier eut la goutte,

&

& l'Abbé de Choisy lui alla tenir compagnie dans sa chambre. Le Cardinal lui demanda comment il s'accommodoit du Conclave ? *Fort mal , Monseigneur* , lui répondit-il ; *je ne sais rien : les Valets du Conclave en savent plus que moi.* Ce bon Cardinal avoit envie de lui faire plaisir. *Je veux* , lui dit-il , *vous prendre pour mon Conclaviste ; le Cardinal de Bouillon en sera bien aise. Par ce moyen vous saurez tout , & serez le Conclaviste Général des Cardinaux François.* Le lendemain, l'Abbé de Choisy fut installé dans ce Conseil. Il y avoit quatre Cardinaux François, Retz, Bouillon, d'Estrées, & Bonzi. La faction de l'Espagne & celle de l'Empereur qui étoient les plus fortes, vouloient élever au Pontificat le Cardinal Odescalchi ; mais le Roi qui lui avoit déjà donné l'exclusion en 1670 , dans le Conclave , où fut élu CLEMENT X , s'opposoit encore de toutes les forces à son Élection. Les Cardinaux François se séparèrent , & résolurent d'écrire au Roi leurs sentimens. L'Abbé de Choisy fit leur dépêche. Les Cardinaux d'Estrées & Bonzy mandèrent à ce Prince un bien infini du Cardinal Odescalchi ; qu'il avoit

avoit cinquante mille écus de rente ; qu'il soulageroit la Chambre Apostolique ; enfin , qu'il étoit homme d'une grande probité. Le Roi en cette occasion fit connoître sa piété. Il écrivit aux Cardinaux François , que préféablement à toutes choses , il souhaitoit l'avantage de l'Eglise ; qu'ils donnassent leurs voix à Odescalchi , & qu'ils concourussent à son Exaltation. Cet obstacle étant levé , Odescalchi fut élu le même jour , proclamé le lendemain , & prit le nom d'INNOCENT XI.

LE Cardinal de Bouillon envoya à neuf heures du soir , quoique ce fût une heure induë , demander à Odescalchi une Audience secrète. Quand le Cardinal fut sorti , l'Abbé de Choisy se jetta aux pieds d'Odescalchi , en disant : *Ho baciato il primo, gli piedi di Vostra Santità.* Il lui répondit : *Non è ancora.* Il ne parut cependant pas indifférent à cette nouvelle.

MALGRE' le consentement que le Roi donna à son Election , il n'oublia jamais , que la France lui avoit fait perdre six années de Pontificat. C'est une maxime à suivre , que quand une Couronne

ronne a donné une fois l'exclusion à un Cardinal, elle ne doit jamais consentir à son Exaltation. C'est un crime que les Papes ne pardonnent pas. Le bienfait ne sauroit compenser l'injure dans l'esprit d'un Italien. Le Roi ne fut pas long-tems sans s'appercevoir de la faute qu'il avoit commise ; & tout le monde fait les divisions qui survinrent entre la Cour de Rome & celle de France , au sujet des *Franchises* ; divisions qui ne furent terminées que par la mort d'INNOCENT XI. Je ne crois pas que la Cour de France soit disposée à faire une faute pareille. Il faut avouër aussi que ce Pontife croyoit avoir un juste sujet de se plaindre de l'Assemblée du Clergé, tenue en 1682.

COMME aucune force humaine ne sembloit pouvoir faire changer de vie à l'Abbé de Choisy, la Providence lui envoya une longue & périlleuse maladie en mil six cent quatre vingt trois. Je veux pourtant lui rendre justice. Quelque mois auparavant, il lui étoit venu dans l'esprit de légères idées de conversion. La mort précipitée de la Reine Marie Thérèse d'Autriche, lui fit faire
des

des réflexions sur l'incertitude de la vie, & sur les suites de la mort. Les raisonnemens qu'il fit sur la Religion, l'ébranlèrent, produisirent en lui les premiers desirs de son salut, & la pensée de demander à Dieu, pour la première fois, la grace de sa Conversion.

„ LA mort de la Reine, dit-il dans
 „ la peinture, qu'il nous a conservée de
 „ sa maladie, (1) m'avoit fait faire à
 „ peine quelques réflexions, quand tout
 „ d'un coup je me sentis accablé par
 „ une fièvre violente. Mes forces, au
 „ bout de trois jours, furent perdues,
 „ mon cœur abattu. J'envifageai la
 „ mort, que j'avois crû si éloignée.
 „ Bientôt après, j'en vis tout l'appareil
 „ effroyable. Je me vis dans un lit,
 „ entouré de Prêtres, au milieu des
 „ cierges funèbres, mes parens tristes,
 „ les Médecins étonnés; tous les visages
 „ m'annonçant l'instant fatal de mon
 „ éternité. Ho! qui pourroit dire ce
 „ que je pensai dans ce moment terrible?
 „ Car si mon corps étoit abbat-
 „ tu, si je n'avois quasi plus de sang
 „ dans les veines, mon esprit en étoit
 „ plus

(1) Voyés le Quatrieme de ses Dialogues.

„ plus libre, & ma tête plus dégagée.
 „ Je vis donc, ou je crus voir les Cieux
 „ & les Enfers. Je vis ce Dieu si redou-
 „ table, sur un Thrône de lumière, en-
 „ vironné de ses Anges. Il me sem-
 „ bloit qu'il me demandoit compte de
 „ toutes les actions de ma vie, des gra-
 „ ces qu'il m'avoit faites, & dont j'a-
 „ vois abusé; & je n'avois rien à lui ré-
 „ pondre, rien à lui offrir pour satis-
 „ faire à sa justice. Je voyois en même
 „ tems, les abîmes ouverts prêts à m'en-
 „ gloutir; les Démons prêts à me dévo-
 „ rer; les feux éternels destinés à la puni-
 „ tion de mes crimes. Non, l'on ne sau-
 „ roit s'imaginer ce que c'est que tout
 „ cela, si on n'y a passé. Car ne cro-
 „ yez pas, dans cet état, quand l'ame
 „ est prête à se séparer du corps, ne
 „ croyez pas qu'on voye les choses,
 „ comme nous les voyons présentement.
 „ Les Mystères les plus incompréhensi-
 „ bles paroissent clairs comme le jour.
 „ L'ame, quasi dégagée de son Corps,
 „ a des clartés nouvelles. Nous voyons
 „ la justice de Dieu, qui nous va pu-
 „ nir, & nous ne présumons plus de sa
 „ miséricorde. Pour moi, je vous avoüe
 F „ que

„ que j'eus grand peur. Je demandois
„ pardon à Dieu de tout mon cœur.
„ J'aurois bien voulu avoir le tems de
„ faire pénitence, mais la mort me ta-
„ lonnoit de près. J'avois entendu les
„ Médecins dire ! *Il ne sera pas en vie*
„ *dans deux heures.* Que faire donc ?
„ Quel parti prendre ? Je ne sento-
„ rien, je ne me souvenois de rien
„ qui pût me donner la moindre espé-
„ rance. Je ne me voyois aucun moyen
„ de racheter mes péchés par l'aumô-
„ ne ; enfin toutes les portes du Ciel
„ me paroissoient fermées. J'avois pour-
„ tant reçu tous mes Sacremens, &
„ m'étois préparé, le mieux que j'avois
„ pû, à ce passage si terrible. Mais
„ qu'est-ce qu'une préparation précipi-
„ tée ? Et que peut penser dans ces der-
„ niers momens, au milieu d'une mort
„ presque inévitable, un cœur tout ter-
„ restre, nourri dans les plaisirs du siècle,
„ & si peu accoutumé aux pensées
„ de l'autre vie ? Je serois tombé dans
„ le désespoir, si j'étois demeuré plus
„ long-tems dans un état si capable
„ d'effrayer les plus déterminés. Mon
„ corps abbatu par la violence de la ma-
„ ladie,

„ ladie , tourmenté par l'agitation de mon
 „ esprit , demandoit du repos. Je m'en-
 „ dormis , & me réveillai plus tranquil-
 „ le. J'avois crû pendant mon som-
 „ meil , me voir à la porte d'une gal-
 „ lerie , toute éclatante de lumière , mais
 „ d'une lumière douce , & qui , sans
 „ m'ébloüir , me paroiffoit plus brillan-
 „ te que toutes les autres lumières. Je
 „ me sentoîs bien ferme dans la résolu-
 „ tion de me convertir , si je revenois
 „ en fanté ; & je commençai à croire ,
 „ qu'il n'étoit pas impossible que Dieu
 „ me fit miséricorde. Une pensée si con-
 „ solante me donna courage. L'esprit
 „ en repos , contribua à ma guérison ,
 „ autant & plus que le Quinquina ; &
 „ je me vis bien-tôt en état de jouïr
 „ encore une fois de la vie , que je n'a-
 „ vois fouhaitée , que pour faire péni-
 „ tence. “

SI cette conversion fut sincère , elle
 ne fut pas de longue durée. Quelles
 horreurs ne nous auroit pas épargnées un
 pareil débauché , s'il fut mort de cette
 maladie !

A peine sa fanté fut - elle rétablie ,
 qu'il travailla à mettre sur le papier ,

les réflexions qui l'avoient le plus frappé, tandis que la mort avoit menacé ses jours. Pendant sa maladie Monsieur l'Abbé de Dangeau, son intime Ami, n'avoit pas quitté le chevet de son lit, & n'avoit pas peu contribué au retour que l'Abbé de Choisy fit sur lui-même. Ils s'entretinrent long-tems ensemble sur des matières importantes. L'Abbé de Dangeau avoit eu le bonheur d'abandonner la Religion Protestante, dans le sein de laquelle il étoit né. L'Abbé de Choisy, effrayé encore du péril qu'il avoit couru, ne pouvoit oublier si tôt les réflexions, que sa maladie lui avoit inspirées. Ils travaillèrent conjointement à des Dialogues sur l'Immortalité de l'Ame, sur l'Existence de Dieu, sur la Providence, & sur la Religion, & les firent imprimer à Paris. On trouve au commencement de chaque Dialogue, des Vignettes de Sebastien le Clerc, où l'Abbé de Dangeau & l'Abbé de Choisy sont représentés d'une manière si remarquable, que Bayle, qui annonça cet Ouvrage dans ses Nouvelles de la République des Lettres, (1) ne put

(1) Dans les Nouvelles du mois d'Aout 1684 Art. VI.

put s'empêcher de finir son Extrait par ces paroles : „ Quelques-uns croient ,
 „ que s'il s'élève un nouveau Cléanthe
 „ (2) contre ces Dialogues , comme
 „ autrefois contre les Entretiens d'A-
 „ ristote & d'Eugène , on critiquera les
 „ Vignettes , qui sont au commence-
 „ ment de chaque Dialogue. Car ces
 „ méchans critiques n'oublient rien , &
 „ font un procès sur la moindre chose.
 „ L'Ancien Cléanthe n'épargna , ni la
 „ Table , ni la Taille douce. L'Au-
 „ teur aura apparemment assez de conf-
 „ tance pour se moquer de cette sorte
 „ de Censeurs , si la réputation de son
 „ livre , lui en attire sur les bras. “

LE Ministre Jurieu , qui en a fait une Critique , comme nous le dirons dans la suite , n'a cependant pas attaqué les Vignettes ; *Soit* , dit Bayle , *que n'ayant vû ces Dialogues , que de l'Edition de Hollande , il n'ait point vû les Vignettes , qui se font tant remarquer dans l'Edition de*

F 3 Paris ,

(2) *Barbier Daucour* , de l'Académie Française , avoit critiqué , sous le nom de Cléanthe , les *Entretiens d'Aristote & d'Eugène* , par le *Pere Bours* , Jésuite.

Paris, soit qu'il ait crû, qu'une Censure, à laquelle le Public étoit préparé, auroit plus de peine à réussir. Quoiqu'il en soit, l'Abbé de Dangeau, ainsi qu'on le peut voir dans une Lettre de Benferade, du 18. Mai 1685. insérée parmi les Lettres de Bayle, ne prit pas en mauvaise part, cette petite Critique du Nouvelliste de la République des Lettres, qui eût tort d'attribuer au seul Abbé de Dangeau, les Dialogues qui venoient de paroître. La Préface, le troisième, & le quatrième Dialogue sont de l'Abbé de Choisy. Le premier est de l'Abbé de Dangeau; & le second, de tous deux. Monsieur l'Abbé de Choisy expose dans sa Préface, les raisons qui le portent à donner ces Dialogues au Public. „ Théophile [c'est-
 „ à-dire, l'Abbé de Dangeau] qui y
 „ a la meilleure part, dit-il au Lec-
 „ teur, ne les croyoit pas dignes de
 „ vous être offerts. Mais moi, qui
 „ par une heureuse expérience, ait sen-
 „ ti l'effet qu'ils sont capables de pro-
 „ duire; moi, en qui ils ont fait naître
 „ les premiers desirs de mon salut,
 „ & la première pensée de demander
 „ à

„ à DIEU la grace de ma conversion ;
 „ j'ai crû , que puis qu'ils m'avoient
 „ touché , ils en pourroient bien tou-
 „ cher quelque autre ; & je vous les
 „ donne , mon cher Lecteur , en croyant
 „ fermement , que si vous daignez les
 „ lire avec attention ; si vous pénétrez
 „ tout ce que dit Théophile , il n'est
 „ pas impossible , qu'ils fassent en vous ,
 „ ce qu'ils ont fait en moi .

„ AU reste , n'allez pas croire que
 „ ces Dialogues ayent été faits comme
 „ la plûpart de ces sortes d'Ouvrages ,
 „ qu'un Docteur imagine dans son Ca-
 „ binet , en introduisant sur la Scène ,
 „ des personnages imaginaires , pour se
 „ donner beau jeu à dire tout ce qui
 „ lui vient à l'esprit . Je puis vous as-
 „ sûrer , avec vérité , que Théophile ,
 „ & Timoléon sont des personnages très
 „ véritables , & que les conversations ,
 „ que vous allez lire , sont purement
 „ Historiques , & rapportées quasi mot-
 „ à-mot . Je vous dirai même , que
 „ les tems y sont marqués fort exacte-
 „ ment . Les deux premiers Dialogues ,
 „ qui sont sur l'Immortalité de l'Ame ,
 „ & sur l'Existence de DIEU , ont été

„ faits quelque tems avant une grande
„ maladie que j'eus l'année passée. Les
„ raisonnemens solides & palpables, que
„ vous y trouverez, avoient déjà com-
„ mencé à m'ébranler. Mais quand je me
„ vis prêt à mourrir, ils se représenterent
„ à moi, d'une maniere si vive, que
„ j'en fus entièrement convaincu. Le
„ dernier Dialogue, qui est sur la Re-
„ ligion, est une suite des sérieuses ré-
„ flexions, que la crainte des Jugemens
„ de Dieu me fit faire à la vuë de la
„ mort, qui me paroissoit inévitable.
„ Enfin, ce qui m'a déterminé à ren-
„ dre publiques ces Conversations par-
„ ticulieres, c'est la connoissance que
„ j'ai euë depuis peu, de ces Hommes
„ Apostoliques, qui se sont dévoués à
„ la Propagation de la Foi, & qui sans
„ craindre les périls, le martyre &
„ la mort, se préparent à aller traverser
„ toutes les mers pour aller porter l'E-
„ vangile dans toutes les parties du
„ monde. J'ai espéré qu'ils trouveroient
„ dans ces Dialogues, des raisonnemens,
„ dont ils se pourroient servir pour la
„ Conversion de ces peuples Bar-
„ bares & Idolâtres, qui n'ont pres-
„ que

„ que aucune idée de la Divinité , &
„ avec qui , pour les convaincre , il faut
„ employer , comme fait Théophile ,
„ dans les deux premiers Dialogues ,
„ des raisons qui soient tirées de la
„ connoissance de nous mêmes , qui ne
„ dépendent d'aucune autorité , & qui
„ ne présupposent aucune instruction pré-
„ cédente.

TELS sont les motifs , & l'idée de cet Ouvrage. L'Abbé de Dangeau y paroît plus savant que l'Abbé de Choisy , qui jouë le rôle de Disciple. Il fait tous ses efforts , dans le premier Dialogue , pour prouver l'Immortalité de l'Ame à l'Abbé de Choisy , qui n'en étoit pas convaincu , & voici quelles raisons il employe.

QUAND vous vous chauffez la main , lui dit-il , il est sûr que vous sentez une sorte de plaisir ; si dans le même tems , on approche de vôtre nez une odeur agréable , vous sentez une autre espèce de plaisir. Si je vous demande lequel de ces deux plaisirs vous plait davantage , vous me répondez : C'est celui-ci , ou c'est celui-là. Vous comparez donc ensemble ces deux plaisirs , & vous

F 5 jugez

jugez d'eux en même tems. Si, après que vous vous êtes chauffé la main, & que vous avez senti l'odeur, je vous fais voir un beau Tableau *du Pouffin*. Si je vous fais entendre Mademoiselle *Rochouas*; si je vous fais manger un potage de *Talbot*, n'est-il pas vrai, que vous pouvez dire, lequel de tous ces plaisirs a été le plus grand? Il faut donc, que ce qui juge en vous, ait ressenti tout cela. Ce même vous, qui juge, connoît si un plaisir des sens est plus agréable qu'une spéculation, & choisit entre ces deux choses. Donc le même principe, qui sent les plaisirs sensuels, sent aussi les spirituels, & juge & veut. C'est une preuve manifeste que votre nez ne sent point l'odeur, & que votre main ne sent point la chaleur, &c. ; car comme la main & le nez, sont deux choses absolument distinctes l'une de l'autre, il est aussi impossible, que l'une sente ce que l'autre sent, qu'il est impossible que nous sentions dans cette chambre, ce que sentent présentement ceux qui sont à l'Opera. Il faut donc, non-seulement, que ce vous, qui sent l'odeur & la chaleur

leur tout à la fois , ne soit point le nez , & la main ; mais aussi , que ce soit une chose où il n'y ait point plusieurs parties ; parce que , s'il y avoit plusieurs parties , l'une sentiroit la chaleur , pendant que l'autre sentiroit l'odeur ; & l'on n'y trouveroit rien qui sentît tout à la fois l'odeur & la chaleur ; qui les comparât ensemble , & qui jugeât que l'une est plus agréable que l'autre. Il faut donc conclure de toute nécessité , que votre ame , qui est le Principe de vos sentimens , est un être simple. Si elle est simple , elle est indivisible , & si elle est indivisible , elle est immortelle ; parce qu'il ne se fait point de destruction naturellement , que par la séparation des parties qui composent un tout. Ne me dites pas , que chaque partie de l'ame reçoit ce que toutes les autres reçoivent ; car , si dans cette supposition , votre ame avoit deux parties , il y auroit en vous deux choses , qui sentiroient , qui jugeroient & qui voudroient , sans qu'il vous en arrivât plus d'avantage , que s'il n'y en avoit qu'une. D'où il s'ensuit que l'une d'elles seroit entièrement inutile :
outre

outre qu'un Etre qui peut réunir ensemble deux plaisirs , ou un plaisir & une douleur , deux jugemens & deux volontés , doit être nécessairement indivisible. Tel est , à peu près , l'Argument de l'Abbé de Dangeau.

„ ON peut dire sans hyperbole [c'est le langage d'un célèbre Critique (3) dont j'ai emprunté cette Analyse] „ que „ c'est une Démonstration aussi assurée „ que celle de Géométrie. Et si tout le „ monde n'en sent pas l'évidence , c'est „ à cause que l'on n'a pû , ou qu'on n'a „ pas voulu s'élever au-delà des notions „ confuses d'une imagination grossière. „ On eût été obligé à Théophile , s'il „ eût examiné une objection qui se présente d'abord ; savoir , que son raisonnement prouve l'Immortalité de l'Ame des Bêtes ; mais on peut répondre , que lorsqu'un Principe est certain , il faut s'y tenir , quoique l'on n'en puisse pas développer quelques conséquences ; ou bien , on peut répondre , qu'il faut nier ces conséquences , si elles ne sont pas certaines. Or il n'est pas d'une entière certitude , que les Bêtes sentent

(3) BAYLE.

„ tent tout à la fois le plaisir de l'odeur,
„ & celui de la chaleur, &c. On peut
„ donc nier que l'Immortalité de l'Âme
„ des Bêtes, suive de la Démonstration
„ que cet Auteur a employée. “

POUR moi, sans vouloir donner ici la moindre atteinte au Dogme de l'Immortalité de l'Âme Humaine, j'avouë que je ne regarde pas l'Argument de l'Abbé de Dangeau comme une Démonstration, & que je suis encore moins content des réflexions de son Panégyriste. Car, si le raisonnement de l'Abbé de Dangeau étoit concluant, on ne pourroit nier, à moins que d'être Cartésien, quoiqu'en ait pensé son Apologiste, que l'Immortalité de l'Âme des Bêtes ne suivit de cet Argument. Peut-on dire en effet, si l'on ne regarde point les Bêtes comme de pures machines, qu'il n'est pas d'une entière évidence, qu'elles ne sentent pas tout à la fois deux plaisirs, comme celui de l'odeur, & celui de la chaleur ? L'expérience ne nous l'apprent-elle pas ? Si les Bêtes peuvent sentir deux douleurs à la fois, comme on n'en peut douter, pourquoi ne pourront-elles pas goûter deux plaisirs en même tems ? Si
donc

donc on vient à démontrer un jour [supposé qu'il n'y ait pas encore de démonstration] que les Bêtes ont une Ame, il faudra conclure de l'Argument de l'Abbé de Dangeau, que cette Ame est immortelle ; & il sera inutile de répondre, que lorsqu'un Principe est certain, il faut s'y tenir, quoique l'on n'en puisse pas développer quelques conséquences. La meilleure manière, selon moi, de prouver l'Immortalité de l'Ame Humaine, c'est de s'en rapporter à la Révélation, & à l'attestation de toutes les Nations policées. La Justice Divine semble aussi exiger que l'Ame soit immortelle.

L'ARGUMENT dont on se sert dans le second Dialogue pour prouver l'Existence de DIEU, est fondé sur ces paroles de Saint PAUL : *Invisibilia DEI, per ea, quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur.* Les ouvrages visibles de DIEU font entendre, & comme appercevoir les choses invisibles. C'est encore l'Abbé de Dangeau qui fait ici l'office de Docteur, & il se propose de faire connoître les trois grands Attributs de la Divinité ; la Puissance, la Sagesse, & la Bonté. Après avoir parlé assez amplement de la composition

position du Corps Humain , des usages , des opérations de ses parties , & sur tout de la mécanique admirable qui fait agir notre main ; il vient au desir qu'ont tous les hommes , de reparer en dormant ou en mangeant , la dissipation de leurs forces , & à celui qui les anime à la propagation de leur espèce : desir qui ne se trouve pour l'ordinaire , que dans des personnes capables de fournir une bonne substance à la formation des enfans. Ces réflexions lui font remarquer plusieurs caractères de Sageffe & de Bonté. Il s'arrête , avec raison , particulièrement à la Bonté. Car de tous les Attributs de DIEU , c'est celui qui seroit le plus visible , si les hommes vouloient y réfléchir. Quelle bonté n'est-ce pas d'avoir attaché du plaisir à toutes les actions nécessaires , & de nous avoir rendu susceptibles du plaisir en une infinité de manières ?

„ ON a beau dire (c'est le Nouvel-
liste de la République des Lettres qui
parle) „ que nous sommes encore plus
„ susceptibles du chagrin & de la douleur.
„ Cela n'est pas vrai. Et quand cela seroit
„ vrai , nous ne devrions pas pour cela
„ mé-

„ méconnoître la grande bonté de DIEU ;
 „ puisqu'il nous seroit aisé de voir , que
 „ les plaisirs dont nous jouissons , vien-
 „ nent des loix qu'il a posées dans la Na-
 „ ture ; & qu'au contraire , la plûpart de
 „ nos chagrins viennent du mauvais usage
 „ que nous faisons de notre raison. Mais
 „ il n'est pas vrai , que dans ce monde
 „ l'homme souffre plus de maux que de
 „ biens. C'est notre ingratitude , notre
 „ orgueil , & notre humeur insatiable qui
 „ nous fait parler de la sorte. *Falsò que-
 „ ritur de natura sua genus humanum* , a
 „ fort bien dit un célèbre Historien dans
 „ la Préface de la Guerre de Jugurtha.
 „ Le Genre-humain est plus heureux qu'il
 „ ne mérite. Il est vrai , au pied de la
 „ lettre , que pour une douleur , l'hom-
 „ me sent mille plaisirs , excepté peut-être
 „ un petit nombre d'Ames malheureuses,
 „ qu'un Payen assureroit avoir été pro-
 „ duites par les Destinées , dans quelque
 „ moment de dépit. “

Ces réflexions sont assurément très bel-
 les & très dignes d'un Philosophe. C'est
 dommage qu'elles ne soient pas vrayes
 dans toutes leurs parties. Car l'expé-
 rience nous apprend que l'homme est
 plus

plus susceptible de douleur, que de plaisir; & que loin qu'il sente mille plaisirs pour une douleur, il est plus vrai de dire, qu'il sent mille douleurs pour un plaisir; excepté peut-être un petit nombre d'Ames privilégiées, qu'on feroit tenté de croire avoir été formées d'un autre limon que les autres. Ce ne sont point les Grands de la Terre, que je mets dans ce rang. J'ai uniquement en vuë ceux qui jouissent des avantages compris dans cet Axiome : *Mens sana in corpore sano*. C'est-à-dire, ces hommes qui joignent à un heureux tempérament, & à une fortune convenable, un esprit exempt de désirs & d'ambition, un esprit doux, & patient; car il faut de la patience, pour vivre content; en un mot, un bon esprit. Avec tous ces avantages réunis ensemble, l'homme pourra parvenir à un certain degré de bonheur, qui ne laissera pas d'être altéré de tems-en-tems.

QU'IL me soit permis de hasarder une réflexion, que j'ai faite plusieurs fois. La plus part des hommes sont malheureux. Une triste expérience ne nous convainc que trop de cette vérité.

G

Souvent

Souvent ce n'est pas par leur faute. Il est bien difficile, malgré les leçons des Philosophes, que le Sage, persécuté injustement, conserve son bonheur. Cependant j'ose avancer, que DIEU a répandu sur la nature humaine, tout ce qui est nécessaire pour lui procurer un certain degré de bonheur. Souvent les hommes n'y atteignent pas, je l'avoue, & quelquefois même ils n'y peuvent atteindre. Mais je dis, que ce n'est pas toujours la faute de quelques Particuliers; qu'il faut la rejeter sur la Communauté, sur la Société Civile, qui, en travaillant au bonheur commun, rendroit heureux tous les Membres. Par exemple, il y a plus de biens sur la terre, qu'il n'en faut pour nourrir tous les hommes: cependant la Pauvreté étend son empire sur le plus grand nombre. Je ne prétends point détruire la subordination, & établir ici l'égalité des conditions: ce seroit le vrai moyen de bouleverser la Société. Mais je voudrois qu'il y eût un peu moins de distance entre les états, & que chacun enfin, contribuât de toutes ses forces au bien de la Société. Ces réflexions sont plus que suffisantes, ce me semble, pour
justifier

justifier ce Passage d'un célèbre Historien:
Falsò queritur de natura sua genus huma-
num.

REVENANT au second Dialogue, dont cette digression m'a trop écarté, on peut dire que la réflexion nous seroit d'un grand usage, pour admirer la Sagesse qui éclate dans les œuvres de la Nature, & dans la machine de notre corps, qui produit plus à propos les mouvemens nécessaires, que ne feroit un Ange, qui connoîtroit distinctement nos organes.

JE finirai l'Extrait de ce Dialogue, qui n'est déjà que trop long, par ces paroles de l'Auteur: *Que Galien, qui n'avoit pas découvert tous les ressorts de cette machine, si particulièrement qu'on a fait dans ce dernier siècle, en avoit pourtant assez vû, pour dire avec beaucoup de raison, qu'en composant son Traité de l'usage du corps humain, il avoit fait une Hymne incomparable à la loüange du Créateur.*

LA Scène, où se passe l'Entretien sur la Providence, est le jardin d'une maison de campagne, que l'Abbé de Dangeau dit lui avoir été donnée de la

manière du monde la plus polie par l'Abbé de Lionne. A ce nom, l'Abbé de Choisy se souvient de ce qu'il doit à ce dernier, *qui m'est venu trouver*, dit-il, *de son propre mouvement, & après m'avoir demandé mon nom de Baptême, m'a mis dans la main, un morceau de parchemin, dont je tire deux cens pistolles de rentes.* Ils concluent qu'ils doivent élever un Trophée à leur commun Bien-facteur. Mais l'Abbé de Choisy, qui s'est confirmé, soit par de solides réflexions, soit par la conversation de quelques habiles gens, soit par la lecture des bons Livres, dans les vérités que Théophile lui avoit expliquées; veut que l'on remonte à un Bien-facteur plus puissant, & il prend de là, occasion de parler de la Providence. Ce n'est plus ce Timoléon, qu'on a vû Disciple soumis de Théophile. C'est un grand Maître, qui répond à toutes les objections qu'on lui fait sur la Providence. Il conclut la dispute, en disant que „la Religion est „ dans son esprit, mais qu'elle n'est pas „ encore dans son cœur; qu'il est con- „ vaincu de l'immortalité de son Ame,
„ de

» de l'Existence de DIEU, & de la
 » Providence; mais qu'il se sent encore
 » enchaîné par les passions; qu'il faut
 » que Dieu s'en mêle, & qu'il croit qu'u-
 » ne bonne maladie est le seul moyen
 » de le faire rentrer en lui-même. «

On ne peut trop louer la beauté de ces sentimens. Il faut avouer cependant, qu'il tient mal la parole, qu'il avoit donnée au commencement du premier Dialogue; que *s'il voyoit clairement, que Dieu est infiniment puissant, & infiniment bon, qu'il lui a donné une Ame immortelle, &c. il quitteroit tout à l'heure toutes les choses qui l'arrêtent, pour ne songer uniquement qu'à plaire à Dieu.*

SI l'Abbé de Choisy avoit souhaité sincèrement une maladie pour se convertir, il eut tout lieu d'être satisfait. Il en eut une des plus longues, & des plus périlleuses, dont il se tira heureusement. Il entra au Séminaire des Missions étrangères, pour méditer avec plus d'attention sur les réflexions que sa maladie lui avoit inspirées, & y composa son quatrième Dialogue sur la Religion. Ce n'est plus, si nous l'en croyons, un homme du monde, c'est un homme mort à

lui-même, qui après avoir refuté les Juifs, donne à refuter à l'Abbé de Dangeau, les Mahométans & les Calvinistes. L'Abbé de Dangeau, né dans la Religion Protestante, dont il avoit reconnu la fausseté, fait une fort belle peinture des motifs qui operèrent sa conversion.

J'ETOIS si persuadé, dit-il, que l'E-
 „ glise Romaine enseignoit toutes les er-
 „ reurs qu'on lui attribue ordinairement,
 „ que je ne songeois pas du tout à elle,
 „ quand j'ai fait les premiers pas, qui
 „ m'ont enfin obligé à rentrer dans sa
 „ Communion. J'étois si plein de tous
 „ ces noms d'Idolatrie, de Superstition,
 „ d'Idolatrie Papale, d'Ante-Christ, &c.
 „ que quand je commençai à être en âge
 „ d'examiner la Religion, il ne me vint
 „ jamais dans l'esprit de songer à voir un
 „ moment, si je pouvois être Catholi-
 „ que. Tout mon soin étoit de me for-
 „ tifier dans ma Religion; & si je son-
 „ geois à examiner d'autres Créances, ce
 „ n'étoient que celles qui s'étoient sépa-
 „ rées de la Religion Romaine, comme
 „ la Luthérienne & la Calviniste. Je
 „ commençai par ce premier Principe,
 „ qui est commun à tous les Hérétiques:
 „ Que

„ Que l'Écriture Sainte nous a été don-
 „ née pour l'unique règle de notre créan-
 „ ce ; que chaque Chrétien la doit exa-
 „ miner pour y trouver sa Religion, sans
 „ se rapporter à aucune Autorité dans
 „ l'explication des Passages, même les
 „ plus difficiles. Je trouvai que ce Prin-
 „ cipe me fournissoit tous les jours quel-
 „ que nouvelle Religion, ou, tout au
 „ moins, quelque nouvelle opinion sur
 „ la Religion.

„ Quoique je ne me soumissse à aucu-
 „ ne autorité, je consultois pourtant des
 „ Livres, & des Docteurs de plusieurs
 „ opinions différentes ; mais ce n'étoit
 „ que dans le dessein de juger par mes
 „ propres lumières, qui d'entr'eux avoit
 „ tort, qui d'entr'eux avoit raison. Et
 „ pour ne rien omettre de tout ce que
 „ je croyois pouvoir servir à me faire
 „ connoître le véritable sens de l'Écritu-
 „ re, je voyageai dans toutes les parties
 „ de l'Europe, qui ont abandonné la
 „ créance de l'Eglise Romaine. J'écou-
 „ tai pendant quelque tems des leçons
 „ de Théologie, des plus habiles Pro-
 „ fesseurs d'Allemagne. Je raisonnai avec
 „ des Docteurs Luthériens, Calvinistes,

» Anabaptistes, Sociniens, & avec une
» infinité d'autres, qui n'ayant que des
» opinions particulières, n'ont point fait
» de Secte qui ait de nom. Mais plus
» je cherchois à m'éclaircir, & moins je
» trouvois de lumières. Chacun d'eux
» expliquoit l'Écriture à sa fantaisie. Le
» Socinien m'alleguoit des Passages aux-
» quels j'avois peine à répondre. J'eusse
» bien voulu me servir de l'autorité des
» Conciles & des Pères; mais dès que
» j'en voulois parler, il m'imposoit silen-
» ce, en me remontrant que j'en usois com-
» me les Papistes: &, si pour lui répon-
» dre, je consultois quelque autre Doc-
» teur, au lieu d'une erreur que je fuyois,
» j'en trouvois une nouvelle. J'aurois
» bien voulu que DIEU eût établi une
» autorité infaillible, à laquelle chaque
» particulier eût pû avoir recours. Je ne
» pensois point à l'Église Catholique,
» ni à consulter des Docteurs que j'avois
» regardés, toute ma vie, comme les
» Défenseurs de l'Idolatrie, & les Escla-
» ves de la Tyrannie Papale. Je me
» plaignois seulement de l'état d'incerti-
» tude où j'étois encore, après tant de
» soins que j'avois pris pour connoître

» la

„ la vérité ; après tant d'années d'études,
 „ de voyages , de Conférences. Car ,
 „ enfin , disois-je , s'il faut , comme on
 „ me l'a enseigné , & comme le croient
 „ tous ceux qui ont quitté l'Eglise Ro-
 „ maine , s'il faut que chaque Particulier
 „ cherche , par ses propres lumières , le
 „ véritable sens de tous les Passages de
 „ l'Écriture Sainte ; s'il faut qu'il soit ,
 „ pour ainsi dire , l'Artisan de sa propre
 „ Religion ; si de tous ces abîmes Sacrés
 „ où j'erre depuis si long-tems , sans trou-
 „ ver que des lueurs incertaines , il faut
 „ que chaque particulier tire la lumière
 „ de son Salut , sans le secours des Lan-
 „ gues que je fais , & des Sciences que
 „ j'ai déjà apprises ; sans l'aide des Com-
 „ mentateurs que j'ai lus : comment pour-
 „ ra-t-il faire , au milieu de tous les soins
 „ où l'engagent ses affaires domestiques ;
 „ si moi qui y travaille depuis tant de
 „ tems , avec tous ces secours , je me
 „ trouve encore plus incertain aujour-
 „ d'hui , que je ne l'étois le premier
 „ jour ?

„ MON Principe étoit mauvais , il est
 „ vrai ; mais je raisonnois conséquem-
 „ ment. Cela commença à me le ren-

„dre suspect. Mais je ne pouvois me
„résoudre à l'abandonner. Il falloit,
„ou embrasser la Religion Catholique,
„ou trouver moi-même ma Religion
„dans l'Écriture Sainte. Le premier
„parti me paroissoit impossible, tant j'é-
„tois prévenu; & quoique le second
„me parût très difficile, & très dangé-
„reux, je ne perdis pas pourtant cou-
„rage; & j'entrepris de nouveaux voya-
„ges, pour voir des Docteurs, dont on
„m'avoit dit beaucoup de bien.

„QUOIQUE je commençasse à voir
„qu'il y avoit quelque défaut dans le
„Principe, sur lequel j'avois agi jus-
„ques-là, je ne me lassai point d'e-
„xaminer. Mais l'équité naturelle me
„fit penser, que ce ne seroit point mal
„fait, après avoir considéré toutes les
„Religions, amies ou dependantes de
„celle où j'étois né, d'examiner jus-
„ques dans son Thrône, la Religion,
„pour qui j'avois eû jusques-là une si
„terrible aversion. J'allai à Rome; &
„les desordres de la Cour Romaine,
„ne me parurent pas si grands, qu'on
„me les avoit dépeints. Mais aussi, si
„tout ce que je vis à Rome me don-

„na

„na meilleure opinion de l'Eglise Ro-
 „maine, j'en rapportai les mêmes pré-
 „ventions contre la Doctrine. Je ne
 „pouvois m'imaginer, qu'il fallut cher-
 „cher cette infailibilité, dont j'avois
 „tant de besoin, dans une Communion,
 „qui me sembloit fondée sur la Tyran-
 „nie du Pape, & sur tant de monstrueu-
 „ses créances, pour lesquelles on m'a-
 „voit inspiré de l'horreur dès le ber-
 „ceau.

„DANS cette incertitude d'esprit,
 „je destinai six mois à la prière, à la
 „lecture des bons Livres, & à confé-
 „rer avec des gens de bien & de sça-
 „voir. J'étois alors à Paris, où je
 „disputois sur la Religion, avec tous
 „ceux qui m'attaquoient. Je me ti-
 „rois aisément d'affaire, avec ceux qui
 „ne raisonnoient que sur quelque ma-
 „tiere particuliere, dont on peut sor-
 „tir par quelques explications ingénieu-
 „ses, ou par quelques traits d'érudition.
 „Mais pour ceux, qui connoissant les
 „véritables fondemens de la Religion
 „prétendue Reformée, l'attaquoient par
 „ses Principes, j'avouë que je ne savois
 „que leur répondre. J'avois éprouvé
 „dans

„ dans mes voyages , & j'éprouvois en-
„ core tous les jours dans la conversation
„ de tous les Protestans, à qui je parlois,
„ que non-seulement, le Luthérien trou-
„ voit l'Impanation dans l'Écriture, par
„ des raisons qui lui paroissoient invinci-
„ bles ; le Calviniste , la Manducation
„ réelle , quoique Spirituelle , du Corps
„ de J. CHRIST ; le Zvinglien , la simple
„ Participation au mérite ; l'Arien , la
„ Création du Verbe avant toutes choses,
„ & son Union dans le tems avec l'Hu-
„ manité de JESUS-CHRIST ; le So-
„ cinien , la Filiation purement adopti-
„ ve de JESUS-CHRIST , & sa sim-
„ ple & pure Humanité ; l'Anabaptiste ,
„ la nécessité , de ne bâtiser que ceux
„ qui sont en âge de raison , & ainsi des
„ autres Sectes. J'éprouvois , dis - je ,
„ qu'outre tant de Sectes différentes, cha-
„ que particulier se faisoit une Religion
„ à sa mode. Je convenois que toutes
„ ces suites dangéreuses étoient l'effet na-
„ turel de leur Principe , & qu'on y au-
„ roit remédié par une autorité infail-
„ lible. Je la souhaitois, je la deman-
„ dois. J'avois même remarqué que les
„ Hollandois avoient été obligés d'avoir
„ recours

» recours à l'Autorité du Synode de
» Dordrecht, pour terminer les dispu-
» tes des Gomaristes, & des Arminiens.
» Mais encore une fois, je ne pouvois
» reconnoître cette autorité dans l'E-
» glise Romaine, & je ne l'aurois pas
» reconnue sans le secours de Monsieur
» l'Abbé Bossuet, présentement Evêque
» de Meaux. Dans les conversations,
» que j'eus avec lui, il n'attaqua pres-
» que jamais la Religion, dont je fai-
» sois encore profession, par les Dog-
» mes particuliers. C'eût été une af-
» faire infinie. Il étoit pressé de me
» faire connoître la vérité. Il voyoit
» bien, que je ne tenois quasi plus à
» l'erreur, & que dans les agitations,
» où j'étois, il n'y avoit qu'à m'ouvrir
» un Port. Il connut aisément, que
» j'étois persuadé de la fausseté de mon
» ancienne Religion, & de l'instabilité
» de son Principe, & qu'il n'y avoit
» qu'à me faire connoître les beautés,
» & la certitude de celle, où je pou-
» vois trouver le repos de mon esprit,
» & le Salut de mon ame. Pour cela,
» il s'appliqua avec soin à ôter à l'E-
» glise Romaine, le masque hideux ;
» que

„ que lui avoient donné les Docteurs
 „ Protestans. Il sépara la véritable Doc-
 „ trine d'avec les conséquences, que
 „ l'on lui a faussement attribuées; & en
 „ plusieurs conversations, il me dit, à
 „ propos des objections que je lui fai-
 „ fois, la plupart des choses que vous
 „ avez lues dans son Livre de l'Exposi-
 „ tion de la Doctrine Catholique. Il
 „ m'en donna un Manuscrit, que je lûs
 „ avec soin. Il ne se contenta pas de
 „ me faire connoître avec certitude,
 „ combien les calomnies des prétendus
 „ Reformés étoient mal fondées. Il me
 „ fit considérer, que tous les motifs de
 „ succession, de Miracles, de Prophéties,
 „ de progrès miraculeux, sont particu-
 „ liers à l'Eglise Catholique. Et ses
 „ raisons, vives & solides, pénétrant
 „ mon esprit, par la grace de DIEU,
 „ que je demandois depuis long-tems,
 „ me déterminèrent enfin à me faire
 „ Catholique; & ce fut entre ses mains,
 „ que j'abjurai toutes mes erreurs. “

J'ai crû que vous ne seriez pas fâché
 de lire ces particularités de la vie d'un
 Homme illustre par ses Ecrits & par ses
 mœurs, & intimement lié avec l'Abbé
 de

de Choisy. Louis de Courcillon de Dangeau naquit au mois de Janvier 1643. fut reçu à l'Académie Françoisé en 1682. & mourut le 1 Janvier 1723. dans sa quatre-vingtième année.

CE quatrième & dernier Dialogue est terminé par le récit fidelle, que fait l'Abbé de Choisy, de l'état où il s'est trouvé pendant sa maladie, & du desespoir où une ame s'abandonne, lors qu'elle n'a point connu d'autre DIEU que le monde.

CEs Dialogues furent lûs, & goûtés universellement. On en loüa le stile, & la solidité; & c'est avec raison, qu'un sçavant Critique de nos jours, qui n'a été en cela que l'Echo du Public éclairé; après avoir donné à l'Abbé de Choisy, le titre de l'un des Auteurs les plus ingénieux de ce Siècle, dit que ces Entretiens sont écrits avec autant de solidité que d'agrément. Mais les justes éloges, qu'à reçu cet Ouvrage, n'on pas empêché un Critique de mauvaise humeur de l'attaquer dans un Livre d'une espèce assez singuliere; intitulé : *Apologie d'un tour nouveau pour les quatre Dialogues de Monsieur l'Abbé de*
Dan-

Dangeau, Lecteur du Roi. Pierre Jurieu, Ministre de Rotterdam, & Auteur de ce Livre, s'efforce d'y faire le plaisant. Mais quelle plaisanterie ! J'en laisse le jugement au Lecteur. Il a raison de prétendre que son Apologie est d'un tour nouveau, puis qu'après avoir déclaré, qu'il se garderoit bien de critiquer les quatre Dialogues, il raconte qu'il s'est trouvé dans une conversation où on les a mis en pieces.

„ CE qu'il y a de blamable en son
 „ procédé, dit un célèbre Ecrivain (1)
 „ de sa Communion, mais plus modé-
 „ ré, & plus équitable que lui, c'est
 „ qu'il ne se contente point de la cen-
 „ sure du Livre. Il porte ses traits sa-
 „ tiriques sur la personne de l'Auteur,
 „ [*l'Abbé de Dangeau, cru par le Minis-*
 „ *tre Jurieu l'unique Auteur des Dialo-*
 „ *gues*] qu'il accuse plusieurs fois d'A-
 „ theïsme. Il prend un air vif & fort
 „ dégagé, & il plaifante, ou se sert de
 „ l'Ironie presque toujours. Cependant
 „ il y a quelques endroits, où il parle
 „ sérieusement, & où il fait même le
 „ Philosophe; comme quand il attaque
 „ la

(1) Bayle.

35 la preuve de l'invisibilité de l'Ame,
 55 tirée des différentes sensations qu'elle
 55 reçoit en même tems. *Ceux qui tien-*
 55 *nent*, dit ce Critique, *que l'Ame est*
 55 *matérielle, & par conséquent divisible,*
 55 *ne se feront pas une difficulté d'avouer que*
 55 *le sentiment d'un même objet se répand*
 55 *par-tout ; comme l'illumination qui n'est*
 55 *qu'une & unique, se répand dans tout*
 55 *l'air. Il est vrai que cette illumination*
 55 *est divisible en parties ; mais on soutiendra*
 55 *que ce ne sont pourtant pas plusieurs illu-*
 55 *minations, mais une seule qui se répand*
 55 *par tout en même tems. On dira : Un*
 55 *même air ne peut-il pas recevoir les im-*
 55 *pressions d'un son, & en même tems, les*
 55 *impressions d'une lumière ?*

55 SI on fait une véritable apologie
 55 des quatre Dialogues, on n'aura pas
 55 de peine à refuter cette objection. On
 55 aura meilleur marché de la Philosophie
 55 de cet homme, que de ses plaisanteries.
 55 Car que veut-il dire par une illumina-
 55 tion, qui est unique & une seule, &
 55 divisible en parties, & répandue dans
 55 tout l'air ? Ce sont des contradictions
 55 dans les termes. L'unité, proprement
 55 dite, ne sauroit souffrir ni division, ni

H

55 mul-

„ multitude de parties. Il n'y a que des
 „ Philosophes de Salamanque ou de
 „ Complute , qui se payent de cette
 „ sorte de Dogmes. L'air , il est vrai ,
 „ reçoit le son & la lumière en même
 „ tems. Mais comment cela ? Entant
 „ que ces qualités sont une impulsion ,
 „ & non pas un sentiment. “

ON ne doit pas être étonné , au reste ,
 que Jurieu ait critiqué ces Dialogues.
 L'Abbé de Dangeau à qui ce Censeur
 les attribuoit uniquement , avoit aban-
 donné la Religion Protestante , dans la-
 quelle il étoit né ; & dans le quatrième
 Entretien cette Religion est attaquée d'une
 manière invincible : deux crimes impar-
 donnables aux yeux du Ministre , qui fit
 encore un Portrait affreux de l'Abbé de
 Dangeau , dans l'un de ses Ouvrages
 (1). Il ne faut être guère plus surpris ,
 qu'il accuse d'Athéisme , l'Auteur des
 Dialogues , quoique contre toute appa-
 rence de vérité. Jurieu , qui lisoit dans
 l'Apocalypse la Chute de la Religion
 Romaine , pouvoit bien apercevoir l'A-
 théisme dans ces Entretiens. Mais c'est
 trop

(1) L'Esprit de Monsieur *Arnauld* , Tome second ,
 pag. 273.

trop m'arrêter aux illusions d'un Visionnaire, qui a eû la honte de survivre à ses Prophéties.

C'EST un Problème de sçavoir si la conversion de l'Abbé de Choisy fut sincère. On le crut d'abord, en voyant le zèle, avec lequel il demanda à être envoyé à Siam. „ Le Chevalier de Chau-
 „ mont, & l'Abbé de Choisy vont à
 „ Siam, disoit Madame de Montmorency dans une Lettre au Comte de Bussy.
 „ C'est à l'Abbé une grande ferveur : car
 „ il quitte vingt mille livres de rente,
 „ pour aller prêcher l'Évangile en ce
 „ pays-là, & achever de convertir le Roi
 „ de Siam, qui est bien ébranlé. “

J'APPRENDS des Mémoires manuscrits d'un Auteur contemporain, & bien instruit de ce qui se passoit à la Cour, que *l'Abbé de Choisy, qui a vécu toute sa vie licentieusement, demanda au Roi d'aller à Siam, pour expier sa vie passée.* D'un autre côté, il est certain qu'il ne fut déterminé à entreprendre ce voyage, que par des considérations humaines, & sur-tout pressé par ses Créanciers, qui l'accabloient de toutes parts. Il avoit fait au jeu des pertes considérables, &

il crut qu'il épargneroit beaucoup en allant à Siam : en quoi il se trompa extrêmement. Il ne nie pas lui-même dans son *Journal*, qu'il n'eût une infinité de dettes. C'est donc en vain qu'il veut nous persuader en ce Livre, que la main de DIEU l'engagea à ce voyage, & qu'il y fut poussé avec trop de violence, pour que ce mouvement fût naturel. „ Tout s'y oppoisoit, dit-il; le Roi n'y „ avoit que faire de moi. Mes Amis, „ mes Parens m'en détournoient. La nature y devoit trouver beaucoup de répugnance. Je n'avois point d'argent „ pour faire les dépenses absolument nécessaires. DIEU m'a fait la grace de surmonter tout cela. J'étois à moitié malade, quand je suis parti, &c. “

PLUS sincère dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV. qu'il n'avoit pas composés pour être imprimés, du moins pendant sa vie, il nous y apprend les véritables motifs de ce voyage.

IL étoit tranquille dans le Séminaire des Missions étrangères où il s'étoit retiré après la maladie dont j'ai parlé, lorsque Bergeret, premier Commis de Monsieur de Croissy, & ancien Ami de l'Abbé
de

de Choisy, lui rendit visite. Il lui conta dans la conversation, qu'il étoit venu des Mandarins Indiens, & qu'on parloit d'envoyer un Ambassadeur au Roi de Siam, pour lui proposer de se faire Chrétien; qu'il y avoit beaucoup de disposition, & que c'étoit là un emploi digne d'un Ecclésiastique habile & zélé. Il lui dit de plus, qu'il lui conseilloit d'y songer; & que si cela dépendoit de Mr. de Croissy, cette affaire seroit bientôt faite: mais, qu'à cause de la marine, elle étoit entièrement au pouvoir de Mr. de Seignelay.

IL n'en fallut pas davantage pour mettre dans la tête de l'Abbé de Choisy, l'ambition Apostolique, d'aller au bout du monde convertir un grand Royaume. Il en parla au Cardinal de Bouillon, son ami dès l'enfance, qui, sans perdre de tems, alla le proposer à Monsieur de Seignelay, avec qui il étoit en grande union. Ce Ministre lui dit qu'il venoit trop tard; que le Chevalier de Chaumont, homme de qualité & de vertu, étoit nommé Ambassadeur; qu'on avoit été assez embarrassé à trouver un homme propre à cet emploi-là; que le

Chevalier de Nesmond avoit été sur les rangs; & que s'il eût parlé deux jours plutôt, son affaire auroit été faite. Le Cardinal de Bouillon rendit cette réponse à l'Abbé de Choisy, qui ne perdit pas courage. Les idées de Mission étoient entrées trop avant, pour s'effacer par cet obstacle. Il représenta au Cardinal, que le Chevalier de Chaumont pouvoit mourir en chemin, & que l'Ambassade tomberoit entre les mains de quelque marin, peu versé en ces sortes de matieres; que la Religion en pouvoit souffrir; que d'ailleurs, le Roi de Siam se voulant convertir, le Chevalier, médiocre Théologien, lui donneroît des instructions assez superficielles. Enfin, il pria le Cardinal de Bouillon, de demander pour lui la Coadjutorerie du Chevalier, & l'Ambassade ordinaire, au cas que le Roi se fit instruire dans la Religion Chrétienne.

LE Cardinal parla au Roi, qui lui accorda sa demande, en disant: *Je n'avois pas encore oui parler d'un Coadjuteur d'Ambassade. Mais il a raison, à cause de la longueur, & du péril d'un pareil voyage.* L'affaire étant résolue, l'Abbé
de

de Choisy alla à Versailles, pour y recevoir ses Instructions de Monsieur de Seignelay. „ Je partis deux jours après, „ dit-il, contre l'avis de tous mes parents en colère ; peut-être, pour n'être pas obligés de m'offrir une pistolette. Il n'y eut au monde, que le Cardinal de Bouillon, qui me donna mille écus. Les Usuriers me fournirent tout le reste qui m'étoit nécessaire, & mirent sur ma tête, à la grosse aventure. Ils s'en sont bien trouvés par la suite ; mais, pour moi, si j'en ai rapporté le moule du pourpoint, mes affaires en ont été dérangées dix ans durant. Il faut bien du tems à un Ecclésiastique, pour prendre sur ses revenus, vingt-mille livres d'extraordinaire.

„ MON Frère me fit souvenir d'un certain Horoscope, où l'on m'avoit dit beaucoup de choses, qui me sont arrivées ; & il y avoit, que je devois courir grand fortune sur l'eau. Je m'en moquai, & partis : mais j'avouë, que quoique je méprise ces sortes de pronostics, cela me revint à l'esprit à quatre mille lieuës d'ici, dans une

„ Tempête, qui nous approcha fort près
„ du centre du monde. “

IL s'embarqua à Brest, le trois de Mars mil fix cent quatre vingt-cinq, avec le Chevalier de Chaumont, nommé à l'Ambassade de Siam. Il y avoit cinq mois, qu'ils étoient sur la Mer, sans que le Chevalier de Chaumont eût eû aucune ouverture pour lui. Cela commençoit à me fatiguer, dit l'Abbé de Choisy. Je prévoyois, que si cela durait, je serois un o en chiffre à Siam; lorsqu'au travers de la cloison, qui séparoit ma chambre de la sienne, je l'entendis ruminer sa Harangue. Je lui dis huit jours après (car il chantoit toujours la même note) que j'avois ouï les plus belles choses du monde. Là-dessus, il me mena dans sa chambre, & me la répéta. Je la trouvai sans faute. Il commença à me parler de ce qu'il y avoit à faire en ce pays-là; & je lui donnai mes petits avis. Il est bon homme, homme de bien, de qualité; mais il ne sçait pas la Géométrie. Je n'eus pas beaucoup de peine à lui faire sentir, que par aventure, je pourrois lui être bon à quelque chose. Depuis ce jour-là,

jour-là, *il ne cracha plus*, fans m'en avertir.

L'ABBE' de Choisy charma son loisir sur la Mer, par la composition de quelques Ouvrages. Il lui vint à l'esprit une plaisante pensée. Si l'Ambassadeur, disoit-il, alloit mourir en arrivant à Siam, & qu'il fallût que je fisse l'Ambassade, il faudroit faire une Harangue au Roi. A peine eût-il conçu ce projet qu'il l'exécuta. Il mit par écrit un Discours, qui se trouve dans le second Tome de ses Mémoires.

CE ne fut pas la seule Piece de sa composition. „ J'ai commencé un Ou-
 „ vrage, dit-il dans sa Relation de Siam,
 „ & je l'acheverai, s'il plait à Dieu. Vous
 „ sçavez que je ne suis pas inconstant,
 „ & que quand j'ai commencé, ordinai-
 „ rement j'acheve. Ce ne sont pas là
 „ vos Maximes. Je veux toujours écri-
 „ re, & ne jamais lire. J'avouë que ce
 „ n'est pas là le moyen d'être sçavant.
 „ Chacun a son foible. Il faut que je
 „ barbouille; aussi aise, quand j'ai la
 „ plume à la main, que quand Mon-
 „ sieur le Prince y a son épée. Heu-
 „ reuse postérité, si ces deux instrumens
 H 5 „ étoient

„ étoient, chacun dans sa sphère, égale-
 „ ment bien employés! J'ai entrepris la
 „ Traduction d'une Histoire Portugaise de
 „ l'Esbyopie Orientale. Il y a des choses
 „ fort curieuses & fort inconnuës. L'Au-
 „ teur est un Moine, qui n'est point
 „ Moine, (1) qui va au fait, & ne
 „ s'amuse point à la bagatelle. Je
 „ n'irai pas traduire mot-à-mot; cela
 „ feroit un plaisant langage. Il faut que
 „ je trouve un tour François, qui ré-
 „ ponde au tour Portugais; & en le
 „ trouvant (si je le trouve) j'attrape,
 „ autant qu'il est en moi, la délicates-
 „ se des deux langues. J'y prends au-
 „ tant de plaisir, que je faisois à la Ga-
 „ zette. “

Nos Voyageurs arrivèrent à Siam,
 sur la fin du mois de Septembre. Dès
 qu'ils eurent entretenu l'Evêque de Mé-
 tellopolis, & l'Abbé de Lionne, ils
 connurent clairement, qu'on avoit un
 peu grossi les objets, & que le Roi de
 Siam vouloit bien protéger les Chrê-
 tiens; mais qu'il ne songeoit pas à em-
 brasser leur Religion: qu'il avoit agi en
 habi-

(1) Voyez sur cette Traduction, le Catalogue des
 Ouvrages de Monsieur l'Abbé de Choisy, à la fin de
 cette Vie.

habile politique , qui veut attirer les Etrangers & le Commerce dans son pays, & s'assurer une protection contres les Hollandois , que tous les Rois des Indes craignent beaucoup.

L'AMBASSADEUR & son Coadjuteur , ne furent pas long-tems sans s'apercevoir qu'ils n'étoient que des personnages de Théâtre , sans aucun crédit , & que le Père Tachard , Jésuite , étoit le véritable Ambassadeur , chargé de la négociation secrète. Ce Père , dit l'Abbé de Choisy , étoit un esprit doux , souple , rampant , & pourtant hardi , pour ne pas dire téméraire. Il me souffla , poursuit-il , un beau Crucifix d'or , que le Roi de Siam me devoit donner à l'audience de congé , & dont ce bon Père fut régale. Je ne sçus cela bien au juste , qu'après être arrivé en France ; mais , quand je me vis dans mon bon pays , je fus si aise , que je ne me sentis aucune rancune contre personne.

LE Roi de Siam donnoit cependant quelque esperance de conversion , & l'Abbé de Choisy comptoit rester dans ce Royaume , au cas que ce Prince embrassât la Religion Chrétienne. Vous

ne ferez pas fâché de jeter les yeux sur la peinture , qu'il nous a tracée lui-même de cette incertitude qui lui faisoit peine , car il auroit bien voulu demeurer à Siam.

CHOSE admirable ! s'écrie-t-il , Dieu veut que je demeure toujours en état d'incertitude. Après avoir entretenu l'Abbé de Lionne , je croyois retourner en France ; présentement je crois demeurer à Siam , & cela , en raisonnant fort juste. Or souvenez-vous , que depuis que l'on parle de cette affaire , j'ai toujours été incertain de ma destinée. D'abord j'ai espéré , avec quelque fondement , d'y venir Ambassadeur. J'ai vû nommer , à la barbe de moi qui y songeois fort , Monsieur le Chevalier de Chaumont , qui n'y songeoit pas. Cela n'est rien. J'ai tâché de me racrocher ; mais combien de jours ai-je dit le soir & le matin : Irai-je , n'irai-je pas ? Le voudra-t-on , ne le voudra-t-on pas ? Me voici arrivé à la Barre de Siam. J'ai entretenu à fonds Monsieur de Métellopolis , & n'en suis pas plus savant. Ho bien , Dieu soit loué de tout ! Je le prie tous les jours , de conduire tout à sa gloire & à mon salut. Je me sens , avec sa grace , en état de
rece-

recevoir tout avec tranquillité. Je demeurerai à Siam avec plaisir, & s'il faut retourner en France, je ferai bien-tôt consolé. Quand il n'y aura point de ma faute, je n'aurai qu'à penser : c'est la volonté de Dieu. Allons gayement où il veut que nous allions ; & je le ferai comme je le dis. Ho ! Monsieur l'Abbé de D... (Dangeau) la belle chose que la Religion Chrétienne ! Qu'elle est d'un grand secours dans tous les évènements de la vie ! Un Chrétien est prêt à tout, & toujours gay. Que Timoléon a d'obligation à Théophile, (l'Abbé de Dangeau) de lui avoir ouvert l'esprit. Aussi vous puis-je assurer qu'il en aura une reconnoissance éternelle. Oui éternelle ; car j'espère qu'elle passera dans l'autre vie, & que dans la Jérusalem Céleste, Timoléon s'écriera : *Seigneur, si je chante vos louanges, si je vous aime, c'est à Théophile après vous, à qui (3) j'en ai la première obligation.*

J A I

(3) Il falloit dire : *c'est à vous que j'en ai*, ou : *c'est vous à qui j'en ai*, &c. Plusieurs Auteurs célèbres tombent communément dans cette faute. Des-préaux y est tombé tout au commencement de sa neuvième Satire ; c'est-à-dire, de son Chef-d'œuvre.

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.

J'AI inféré ici ces sentimens de piété, avec d'autant plus de plaisir, qu'ils font fort rares, & de peu de durée dans la vie de l'Abbé de Choisy. Ce ne font cependant pas les seuls, qu'il ait témoignés. Le 20. de Novembre 1685. il eut une grande conférence sur son état spirituel, avec Monsieur l'Evêque de Métellopolis. Il pesa toutes choses avec beaucoup d'attention, & se soumit aveuglément à la volonté de ce Prélat, qui lui conseilla de prendre les Ordres sacrés avant qu'il s'en retournât en France. Il y avoit long-tems, si nous l'en croyons, qu'il s'y disposoit. Je n'aurai plus envie, dit-il, d'aller à l'Opera; & Prêtre, j'espère que Dieu me fera la grâce de vivre en Prêtre. J'ai des Bénéfices : je ne les veux pas quitter. Ne suis-je pas obligé à mener une vie réglée ? Ce qui me détermine encore, c'est que je vois devant moi sept ou huit mois de vie innocente ; & cela ne sera pas mauvais, avec la Compagnie des Missionnaires, pour bien m'imprimer les devoirs de ma Profession.

J'AI employé, dit-il dans le Journal du 22. Novembre, toute la journée

née à songer à ma conscience. Je m'en vais me charger d'un caractère pesant. Il est vrai, que j'y songe depuis longtemps ; mais quand le moment approche on y songe encore plus fort. Avec cela, plus j'y songe, & plus je me confirme dans la pensée, que cela m'est nécessaire pour mon salut.

J'AI reçu ce matin, (Journal du 7. Décembre) les Quatre Mineurs, & demain, s'il plait à Dieu, je m'engagerai, pour toute ma vie, dans l'Etat Ecclésiastique. Il y a deux ans & demi, que j'y songe. J'ai pris bon conseil. Je me suis abandonné à Monsieur de Métellopolis ; ainsi, j'ai la conscience en repos, & je crois prendre le bon parti.

JE suis présentement Sou-Diacre, (Journal du 8. Décembre) il n'y a plus moyen de reculer. Voilà, qui est fait. Je ne sçais si je serai assez malheureux pour me repentir, mais je n'en crois rien. Il me semble que je ne l'ai pas fait légèrement.

JE suis Diacre : (Journal du 9. Décembre) c'est bien marcher à pas de Géant, &, qui plus est, demain, s'il plait

plait à Dieu, je serai Prêtre. Il n'y avoit pas moyen de faire autrement. Nous nous en allons Mercredi; & depuis dix-huit mois, qu'on parle de Siam, j'ai toujours eû la pensée de recevoir les Ordres de la main de Monseigneur de Métellopolis; sept ou huit mois que je vais passer dans un vaisseau, me serviront de retraite.

ME voici donc Prêtre. (Journal du 10. Décembre) Quel terrible poids je me suis mis sur le dos! Il faudra le porter; & je crois que Dieu, qui connoît ma foiblesse, m'en diminuera la pesanteur, & me conduira toujours par ce chemin de roses, que j'ai trouvé si heureusement chez vous, [l'Abbé de Dangeau] au sortir des bras de la mort.

LE Roi de Siam prit beaucoup de confiance en l'Abbé de Choisy, dont il goûta fort l'esprit & les manieres. Un jour, ce Prince lui fit l'honneur de lui dire, qu'il étoit persuadé, que l'Abbé apporteroit aux affaires, tout le soin & toute l'application, dont il étoit capable. Celui-ci, qui sçavoit à quel dessein le Roi s'exprimoit ainsi en eut beaucoup de joye, qu'il jugea à propos de dissimuler. C

CE Monarque rouloit un grand projet dans sa tête. S'entretenant un jour, avec Monsieur Constance, son Premier Ministre, il lui demanda s'il avoit souvent des conférences avec Monsieur l'Ambassadeur. Monsieur Constance répondit qu'oui, & encore plus souvent avec Monsieur l'Abbé de Choisy, parce que Monsieur l'Ambassadeur avoit un Caractère à soutenir, qui empêchoit la familiarité. Sa Majesté lui dit : *Mais comment parlez-vous avec le Talapoin François? il ne fait pas le Siamois.* Monsieur Constance repliqua, qu'il lui parloit Portugais & que l'Abbé de Choisy s'exprimoit en Italien; qu'il avoit été plusieurs fois en Italie, & que même il s'étoit trouvé au Conclave, au Couronnement du Pape. Là-dessus, le Roi lui dit : *Puisqu'il ne veut pas demeurer ici, & qu'il s'en retourne en Europe, si je le priois d'aller à Rome, faire mes complimens au Saint Pape, & lui porter quelques présens de ma part? Qu'en dis-tu?*

MONSIEUR Constance lui répondit, qu'il ne doutoit pas que l'Abbé de Choisy ne se chargeât volontiers des ordres de Sa Majesté, & qu'il se feroit

un grand honneur de porter à Sa Sainteté, des marques de l'estime particulière d'un grand Roi; principalement, si Sa Majesté vouloit bien assurer le Saint Pape, par la bouche de son Ambassadeur, qu'à sa considération, & à celle du Roi Très Chrétien, Elle donneroit à l'avenir dans tous ses Etats, une protection particulière à la Religion Chrétienne. Le Roi lui dit : *Bon, bon; je le ferai.*

EN effet, quelque tems après, le Roi entretenant l'Abbé de Choisy, lui demanda s'il étoit vrai qu'il connût le Saint Pape. Celui-ci répondit qu'oui, & même qu'il étoit le premier homme du monde qui lui eût baisé les pieds, un peu avant son Exaltation. *Puisque cela est,* lui dit-il, *je vous prierai de faire à Rome quelques commissions pour moi.*

AVOUONS la vérité, dit l'Abbé de Choisy dans la Relation de son voyage: ne suis-je pas bien heureux? & ne pouvant demeurer ici, pouvois-je retourner en Europe d'une manière plus agréable, & plus convenable à un Ecclésiastique? J'ai eû le service de Dieu en vuë en venant, & je l'aurai encore en retournant.

Il est beau pour notre Religion , qu'un Roi Idolâtre témoigne du respect pour celui qui en est le Chef en terre , & lui envoie des présens des extrémités du monde ; & je crois que le Roi fera bien aise de voir le Vicaire de Jésus-Christ , honoré par le Roi de Siam , & qu'un de ses Sujets soit chargé d'une pareille commission. Ce sera à l'Audience de congé que le Roi de Siam me parlera en forme.

LA joye de l'Abbé de Choisy ne fut pas de longue durée. Peu de jours après il apprit qu'il n'iroit point à Rome , & que le Roi avoit changé de sentiment , parce qu'il n'avoit point de présens assez magnifiques pour le Pape , & qu'il ne vouloit point lui en faire de médiocres. Dieu soit béni de tout ! s'écrie notre zélé Missionnaire : ce Prince m'avoit pourtant dit quelque chose à la dernière Audience ; mais il fera semblant de l'oublier , & demain ne m'en parlera point. Je sentoient une petite complaisance d'aller faire des complimens à Sa Sainteté , de la part d'un Roi du bout du monde.

LE Chevalier de Chaumont & l'Abbé de Choisy partirent de Siam , au mois de Decembre mille six cent quatre-vingt-

cinq, comblés de présens ; que le Roi leur fit à leur départ. Ils furent accompagnés de deux Ambassadeurs que ce Monarque envoyoit en France, & qu'il recommanda particulièrement à l'Abbé de Choisy.

NOTRE pieux Missionnaire n'avoit pû encore célébrer sa première Messe. Il la dit le six de Janvier, jour de l'Épiphanie. Dieu, dit-il, m'a fait la grace de dire aujourd'hui ma première Messe. Ho ! le bon Séminaire ; la bonne retraite qu'un Navire ! On est en paix dans sa petite chambre ; personne ne vient vous interrompre.

IL ne se contenta pas d'édifier le Vaisseau par ses bons exemples ; il voulut encore lui être utile par ses instructions. Croiriez-vous, dit-il dans la Relation de son voyage, que je viens de faire un Sermon ? & peut-être que je le dirai. Cela est un peu téméraire : commencer à prêcher à quarante deux ans ! Nous verrons comment cela se passera. Je sentirai bien si je ne fais rien qui vaille, & je me le tiendrai pour dit. Un Ecclésiastique doit servir Dieu, & l'Eglise ; mais il n'est pas absolument nécessaire qu'il prêche.

prêche. C'est pourtant bien fait s'il en est capable. J'en ai eû toute ma vie la fantaisie, dans des tems où je prêchois fort peu d'exemple. Maintenant que Dieu m'a fait la grace de rentrer en moi-même, & que je me vois Prêtre pour toute l'éternité, je veux au moins essayer; & jamais je ne trouverai une plus belle occasion. Il ne faut pas dire des choses bien relevées à des Matelots. Il faut seulement prendre l'Évangile, & l'expliquer nettement & familièrement. Si je pouvois parvenir à pouvoir faire un bon Prône à Gournai, ce seroit là toute mon ambition: car je ne crois pas que je me serve du crédit de Monsieur le Grand Aumônier, pour prêcher à Versailles.

J'AI fait aujourd'hui mon coup d'essai, ajoute-t-il dans le Journal du 3. Mars; j'ai prêché pour la première fois de ma vie; ce ne sera pas la dernière. C'est vous dire assez nettement que je ne suis pas rebuté de moi. Je n'ai rien à vous dire sur la composition. Comment faire sur un Navire, sans Livres & sans secours? J'ai dit ce que j'ai pû; & de bons Matelots sont contents de peu. Mais ce qui m'a plu, c'est que je n'ai point eû peur,

& je n'ai point dit servilement mot-à-mot, ce que j'avois écrit ; j'ai dit beaucoup de choses que je n'avois point écrites , & c'est la manière que je veux suivre : on n'a point peur de manquer. Les périodes, il est vrai n'en font pas si quarrées ; mais souvent le stile naturel est plus touchant que l'étudié , & il ne faut que toucher. Malheur au Prêcher qui veut plaire à l'esprit , & qui néglige le cœur !

CE n'est pas la seule fois que l'Abbé de Choisy prêcha. Je viens de prêcher sur la mort , dit-il dans le Journal du 15. Avril. Je vous dis que je suis un déterminé , & que je ne réponds pas que je ne puisse un jour vous faire part à Chelles , de la collation du Prédicateur. Les paroles ne m'ont point manqué sur la mort. Je la vois présente comme le premier jour , & je prie Dieu que ces idées ne s'effacent jamais de mon imagination.

JE ne prends plus la peine , poursuit-il ailleurs (1) , de vous dire quand je prêche , ou quand je ne prêche pas. Quand on est rompu à un métier , on ne s'en fait plus de fête : cependant , à dire le vrai , j'ai pensé manquer aujour-

(1) Journal du 19. Mai.

d'hui.

d'hui. J'ai oublié tout-à-fait le commencement de mon premier Point. Qu'ai-je fait ? J'ai battu la campagne. J'ai redit en d'autres termes un peu plus familiers, ce que je venois de dire d'un stile sublime ; & ainsi , en plotant , j'ai rattrapé ce que j'avois à dire. Je crois que le pauvre Père Tachart a sué pour moi ; mais peu de Matelots s'en sont apperçus.

ME voici , continue-t-il , embarqué dans une nouvelle affaire. Monsieur l'Abbé de Lionne , à qui sa grande barbe & ses autres qualités spirituelles donnent beaucoup d'autorité sur moi , m'engage à traduire un petit Livre spirituel , fait par le Père Aquaviva , Général des Jésuites (2). J'y ai mis le nez par complaisance pour lui , & je ne le quitte pas. Ce Livre vous plaira. Il n'y a point de paroles ; ce sont toutes choses.

TEL étoit le genre de vie que l'Abbé de Choisy se fit sur la route. Cette vie , si nous l'en croyons , étoit très innocente. Voici comme il en parle. Je n'aurai guère offensé Dieu pendant deux ans.

I 4

Hélas !

(2) Ce Livre est intitulé : *Industria ad curandos animæ morbos*. Voyez le Catalogue des Ouvrages de Monsieur l'Abbé de Choisy , à la fin de sa Vie.

Hélas ! peut-être [il ne falloit point de *peut-être*] que par-là , ce seront les deux plus belles années de ma vie. Hé ! comment ferions-nous pour offenser Dieu sur ce Vaisseau ? On n'y parle que de bonnes choses ; on n'y voit que de bons exemples. Les tentations sont à trois ou quatre mille lieuës d'ici. Franchement, nous n'avons pas grand mérite à vivre dans l'ordre. J'étois déjà résolu , avant que de partir de Paris, de me donner entièrement à l'Eglise. Je vis du bien de l'Autel : ne faut-il pas servir l'Autel ? Dieu m'a fait la grace de prendre les Ordres à Siam. Cela me portera bonheur. Et quand je n'aurois eû à la tête que ce dessein , n'aurois-je pas bien fait de faire douze mille lieuës ?

SI l'homme porte toujours ses passions dans son cœur , sur-tout l'homme accoutumé au vice ; l'Abbé de Choisy a beau dire que les tentations sont à trois ou quatre mille lieuës de lui. Il auroit mieux fait de dire , qu'une distance de trois ou quatre mille lieuës l'empêchoit de satisfaire ses inclinations vicieuses ; car , à dire la vérité , le bon exemple n'étoit pas difficile à donner sur un Vaisseau tel que celui

celui où il se trouvoit : & je n'ai pas de peine à croire , que cet éloge qu'en fait le Chevalier de Chaumont (3) , ne soit juste : „ Nous avions aussi avec nous Mr. „ l'Abbé de Choisy , qui a fait le voya- „ ge pour demeurer en qualité d'Ambas- „ sadeur , en cas que le Roi de ce pays- „ là se fût fait Chrétien. C'est un très „ honnête homme , qui a beaucoup d'es- „ prit & de mérite. Il s'est fait Prêtre , „ & il a dit sa première Messe dans le „ Vaisseau. Il nous a donné de bons „ exemples , & nous a fait des prédica- „ tions fort édifiantes. “

ENFIN, après une longue Naviga- tion , nos Ambassadeurs arrivèrent à Brest le dix-huit Juin mille six cent qua- tre-vingt-six. L'Abbé de Choisy ap- prit , en arrivant , une nouvelle qui l'inquiéta fort. Ce fut l'exil du Cardi- nal de Bouillon. Il parut à la Cour , trois jours après le Chevalier de Chau- mont. On les entouroit comme des Ours. Le Roi lui fit plusieurs ques- tions , une , entre autres , dont on par- la beaucoup. Il lui demanda comment

I 5 on

(3) Dans la Relation de son Ambassade à la Cour de Siam.]

on disoit *manger* en Siamois ? L'Abbé de Choisy répondit, qu'on disoit *kin*. Un quart d'heure après, Sa Majesté demanda comment on disoit *boire*. Il répondit, *kin*. „ Je vous y prends, dit „ le Roi, vous m'avez dit tantôt, que „ *kin* signifie *manger*. Il est vrai, Sire, „ repartit-il, sans hésiter : mais c'est qu'en „ Siamois, *kin* signifie *manger* ; & pour „ dire *boire*, on dit, *kin kaou*, avaler „ du vin ; & *kin nam*, avaler de l'eau. „ Au moins dit le Roi, en riant ; il „ s'en tire avec esprit.“ L'Abbé de Choisy disoit vrai, & l'esprit ne l'aida point en cette occasion.

LE lendemain, en se promenant dans la Galerie de Versailles, il entendit dire à plusieurs Courtisans, que le Roi de Siam envoyoit des présens au Cardinal de Bouillon. Un Auteur digne de foi, que j'ai déjà cité, a laissé par écrit (4), que l'Abbé de Choisy, pendant son séjour à Siam, ignorant la disgrâce du Cardinal de Bouillon, avoit fort vanté au Roi de Siam, la faveur de ce Cardinal, auprès de Sa Majesté très
Chrê-

(4) Dans de curieux Mémoires, qui n'ont pas été imprimés.

Chrétienne, & qu'en conséquence, ce Monarque écrivit au Cardinal, & lui envoya trois ballots de présens.

LE discours que tinrent ces Courtisans, fit beaucoup de peine à l'Abbé de Choisy, qui avoit eû intention de supprimer ces présens, ne croyant pas qu'il fût à propos de les présenter à celui à qui ils étoient adressés. Il eut peur que le Roi ne l'apprît par d'autres, que par lui. Il courut chez Monsieur de Seignelay, qui malheureusement étoit à Sceaux. Il alla demander conseil à Monsieur le Chancelier, qui fut d'avis, qu'il l'allât dire au Roi, sans perdre un seul moment. L'Abbé de Choisy, fort embarrassé, fut trouver Monsieur le Comte d'Auvergne, qui lui conseilla la même chose. Il revint aussi-tôt dans la Galerie; & comme le Roi alloit à la Messe, il s'approcha de l'oreille de Sa Majesté, & lui dit: *Sire, je supplie Votre Majesté, de m'accorder un moment d'audience dans son Cabinet. Cela est-il pressé*, répondit le Roi? *Oui, Sire*, repliqua-t-il. *Eh bien*, dit Sa Majesté, avec un visage gai, *venez après mon dîné*. L'Abbé de
Choisy

Choisy n'y manqua pas. Il se trouva dans l'Antichambre, au passage du Roi, qui lui donna un petit coup sur le bras, en lui disant: *Suivez-moi.* A peine furent-ils entrés dans le Cabinet du Roi, que l'Abbé lui dit: *Sire, je crois être obligé de dire à Votre Majesté, que le Roi de Siam a écrit à Monsieur le Cardinal de Bouillon, & lui envoie des présens. Pourquoi cela?* interrompit-il, & qui lui a donné le conseil de le faire. *Sire,* répliqua l'Abbé de Choisy, *c'est moi; j'ai crû bien faire, en faisant honorer par un grand Roi, le premier Aumônier de Votre Majesté, & le premier homme de l'Eglise de France.* Le Roi se retourna avec beaucoup de vivacité, & lui dit d'un air à le faire rentrer cent pieds sous terre: *Vous avez fait cela de votre tête?* *Sire,* répliqua l'Abbé de Choisy, *j'en ai parlé à Mr. le Chevalier de Chaumont, & il m'a approuvé; ne pouvant pas deviner que Monsieur le Cardinal de Bouillon seroit assez malheureux pour vous déplaire. Votre Majesté venoit de lui donner l'Abbaye de Cluni. Cela suffit,* dit le Roi, en tournant le dos; & l'Abbé de Choisy sortit du Cabinet. Les Courtisans voulurent

furent lui faire des complimens sur son Audience ; mais il paya de modestie, & passa vite. Il alla s'enfermer dans une petite chambre de Cabaret, où il remercia Dieu de l'avoir humilié. Il étoit trop fier d'avoir contenté les Jésuites & les Missionnaires, pendant son séjour à Siam. La mine que le Roi lui venoit de faire, rabbattit bien son orgueil. A sept heures du soir il sortit de sa tanière, & retourna au Château, pour voir si Monsieur de Seignelay ne seroit point revenu. Il trouva, en arrivant, vingt personnes, qui lui dirent que le Roi l'avoit fait chercher par tout, pour lui parler. Il vit Monsieur de Seignelay, qui le gronda fort. *Vraiment, Monsieur, lui dit-il, le Roi est dans une belle colère ! Pourquoi ne m'êtes-vous pas venu trouver d'abord ?* Il répondit à ce Ministre, qu'il avoit été chez lui, & que ne l'ayant pas trouvé, Monsieur le Comte d'Auvergne lui avoit conseillé d'aller droit au Roi.

CE Prince demanda la lettre, que le Roi de Siam écrivoit à Monsieur le Cardinal de Bouillon, & le Mémoire des présens qu'il lui envoyoit. L'Ab-
bé

bé de Choisy remit le tout entre les mains du Roi, qui, selon un Ecrivain de ce tems-là (5), fit bruler la lettre, & ordonna à l'Abbé de Choisy, de distribuer ces présens comme bon lui sembleroit, pourvû que ce ne fût pas au Cardinal de Bouillon.

L'ABBE' de Choisy alla le soir, à son ordinaire, au soupé du Roi ; mais ce Prince ne lui fit plus de questions. Ses Amis lui apprirent le lendemain, que le Roi avoit paru fort en colère au petit couché, contre lui, pour s'être mêlé de ce qu'il n'avoit que faire ; & même contre le pauvre Cardinal, qu'il accusoit d'avoir fait aller l'Abbé de Choisy à Siam, pour s'attirer des présens ; quoique ce Cardinal n'en eût pas eu la moindre idée. Il crut qu'il falloit laisser passer l'orage, & fut à Paris s'enfermer dans le Séminaire des Missions étrangères, où si nous lui ajoutons foi, une demie heure d'Oraison devant le Saint Sacrement, lui fit bientôt oublier cette petite disgrâce.

UN

(5) Le même que j'ai cité dans la Note précédente, pag. 138.

UN mois après que le Chevalier de Chaumont & l'Abbé de Choisy, furent arrivés à Paris, les Ambassadeurs de Siam y firent une Entrée solennelle. Le Roi les fit défrayer par tout, & leur donna Audience dans la grande Gallerie de Versailles. On y avoit élevé un Thrône magnifique. Ils firent au Roi une fort belle Harangue, à laquelle on soupçonna l'Abbé de Choisy d'avoir mis la main, & qui se trouve dans le second Tome de ses Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV. Le Roi l'envoya chercher, pour la lui demander, la voulant faire voir à Madame de Maintenon: L'Abbé lui en présenta une mauvaise copie, qui se trouva dans sa poche; mais le Roi lui ordonna de lui en rapporter, au retour de la Chasse, une autre copie bien écrite. „ La vérité, est, dit l'Abbé de „ Choisy, que les Ambassadeurs avoient „ mis dans leur patois, une partie des „ pensées qui sont dans cette Haran- „ rangue. L'Abbé de Lionne les avoit „ traduites en François. Monsieur Ti- „ berge (6) y avoit donné ce tour simple,

(6) Supérieur du Séminaire des Missions étrangères

„ ple, naturel, & noble, qu'il fait don-
„ ner à tout ce qu'il fait; & j'y avois mar-
„ qué quelques points, & quelques vir-
„ gules. “

LES présens que les Ambassadeurs de Siam avoient apportés, étoient rangés dans le Sallon, au bout de la Gallerie. Monsieur de Louvois qui n'estimoit pas beaucoup les choses où il n'avoit point de part, les méprisoit extrêmement.

„ Monsieur l'Abbé, dit-il en passant à
„ l'Abbé de Choisy, tout ce que vous
„ avez apporté-là, vaut-il bien quinze
„ cens pistoles? Je n'en fais rien, Mon-
„ sieur, répondit malicieusement celui-ci,
„ le plus haut qu'il put, afin qu'on l'en-
„ tendît; mais je fais fort bien qu'il y a
„ pour plus de vingt mille écus d'or pe-
„ sant, sans compter les façons; & je ne
„ dis rien des cabinets du Japon, des
„ paravents, des porcelaines. “

Monsieur de Louvois le regarda avec un sourire dédaigneux; & il passa quelqu'un, qui, apparemment, raconta au Roi cette conversation: car dès le soir même, Bontems demanda à l'Abbé de Choisy, de la part de Sa Majesté, si ce qu'il avoit dit à Monsieur de Louvois étoit bien vrai.

L'Abbé

L'Abbé lui en fournit la preuve , en lui donnant un mémoire fidele du poids de chaque vase d'or ; mémoire qu'on vérifia exactement , & que l'Abbé de Choisy avoit fait faire , avant que de partir de Siam.

CETTE bagatelle irrita contre lui Monsieur de Louvois , qui ne l'aimoit déjà pas , à cause de son attachement au Cardinal de Bouillon que ce Ministre ne pouvoit souffrir. Quatre jours après , il conta à Meudon , en pleine compagnie , au sujet de l'Abbé de Choisy , une aventure qui étoit fautive dans toutes les circonstances , & où Monsieur l'Archevêque de Paris étoit fort mêlé. L'Archevêque l'apprit , envoya chercher l'Abbé de Choisy , à qui il fit part de cette aventure , & qui en parut touché , n'ayant pas déjà trop bonne réputation. Mais ce Prélat le consola , en lui conseillant de ne point relever cette calomnie , & l'assurant que c'étoit le moyen de la faire tomber.

L'ABBE' de Choisy qui avoit mis exactement par écrit , jour par jour , toutes les circonstances de son voyage de Siam , crut qu'il feroit plaisir aux curieux

K de

de mettre cette Relation en lumière. Il la fit imprimer en 1686, & le Public parut fort applaudir à ce présent. On y admira une grande légèreté de stile, & beaucoup d'agrément. Il l'adressa à Mr. l'Abbé de Dangeau, avec lequel il étoit lié d'une amitié très étroite.

„ Ce Voyage, dit Monsieur l'Abbé
 „ Lenglet du Fresnoi (1), est écrit d'u-
 „ ne manière assez enjouée. Il y a dans
 „ cette Relation des vivacités qui font
 „ plaisir aux Lecteurs, & qui font con-
 „ noître que la gayeté peut être compa-
 „ gne de la pieté qu'avoit alors l'Abbé
 „ de Choisy.^{cc}

LE Journal de Siam plut généralement à tous les gens d'esprit, si l'on en excepte peut-être Monfr. de Saint-Evremond, dont je vais rapporter le jugement sur cet Ouvrage.

„ MONSIEUR l'Abbé de Choisy,
 „ dit-il (2), m'ennuye fort avec son
 „ Journal de vents, & de routes; mais
 „ les Lettres, où il parle de lui-même,
 „ me

(1) Dans sa Méthode pour étudier l'Histoire, Tom. IX. page 1645. de l'Édition de Paris, 1735. in douze.

(2) Voyez son *Jugement sur les trois Relations de Siam*, imprimé dans le cinquième Tome de ses *Oeuvres*.

„ me réjouissent. Je suis ravi de le voir
 „ se faire Prêtre, pour avoir l'occupation
 „ de dire la Messe, dans l'inutilité où il
 „ se trouve sur le Vaisseau. Il écrit na-
 „ turellement, & à lui rendre justice,
 „ il n'y a point de Voyageur moins en-
 „ têté, qu'il l'est, du faux merveilleux.
 „ Il n'est pas fâché de paroître sur un
 „ grand Elephant; de se trouver devant
 „ le Roi avec Monsieur l'Ambassadeur
 „ & Monsieur l'Evêque; d'entretenir en
 „ particulier Monsieur Constance: mais
 „ il n'en juge pas la symphonie de ce
 „ pays-là moins détestable. La Comé-
 „ die Chinoise, & l'Opera Siamois ne
 „ l'en accommodent pas mieux. Il n'en
 „ trouve pas la Peinture meilleure que
 „ la Musique. Pour les rafraîchisse-
 „ mens, & pour les régales; poules,
 „ canards, cochons, ris éternel; chose
 „ triste au goût de Monsieur l'Abbé,
 „ malgré l'esprit de mortification que lui
 „ donne sa condition nouvelle. “

PUISQU'UN Historien doit être im-
 K 2 partial,

vres, pag. 58. de l'Édition de Londres, 1711. La
 première de ces Relations est du Chevalier de Chau-
 mont, & fut imprimée en 1686. Le Père Tachard,
 Jésuite, est Auteur de la seconde, qui parut la même
 année; & l'Abbé de Choisy est Auteur de la troisième.

partial, je dirai qu'après avoir lû fort attentivement le Journal de Siam, je n'y ai point trouvé, comme je m'y attendois sur la foi de Monsieur de Saint-Evremond, que l'Abbé de Choisy reçut la Prêtrise, *pour avoir l'occupation de dire la Messe, dans l'inutilité où il se trouvoit sur le Vaisseau.* Lui-même, ainsi qu'on l'a vû plus haut, assure en mille endroits de ce Livre, [dit-il la vérité, ou non ? ce n'est pas ici le lieu de l'examiner,] que long-tems avant son départ, il avoit eû dessein de prendre les Ordres Sacrés ; & c'est par cette apologie de l'Abbé de Choisy, que je finirai cette Seconde Partie.

F I N

DU LIVRE SECOND.





L A V I E
D E
MONSIEUR L'ABBÉ
DE CHOISY,
D E
L'ACADEMIE FRANÇOISE.
LIVRE TROISIEME.



USQU'ICI nous avons considéré Monsieur l'Abbé de Choisy, presque uniquement comme voluptueux, ou comme Millionnaire. Dans la suite, nous le regarderons principalement sous la qualité d'Auteur, & d'Auteur estimable.

LA réprimende, que le Roi lui avoit faite, au sujet des présens du Roi de

Siam au Cardinal de Bouillon, ne pouvoit tout-à-fait s'effacer de sa mémoire. Six mois après cette disgrâce, il eut l'honneur de présenter à Sa Majesté, *la Vie de David, & la Traduction des Pseaumes*, que ce Prince reçut avec beaucoup de bonté. L'Auteur eut l'obligation de ce bon accueil au Pere de la Chaise, qui parla au Roi en sa faveur, & lui fit avoir une audience dans le Cabinet.

SA Majesté avoit rendu justice à Monsieur de Choisy, & avoit reconnu, que c'étoit sans dessein de lui déplaire, qu'il avoit fait au Roi de Siam, un portrait avantageux des qualités, & du crédit du Cardinal de Bouillon. Elle lui permit même, d'aller voir ce Cardinal, qui étoit malade à Tarascon, & dit au Pere de la Chaise, qu'Elle étoit bien aise, que des gens de confiance, & de piété l'allassent voir. Hélas! s'écrie l'Abbé de Choisy, le pauvre Prince avoit peut-être bonne opinion de moi, & il avoit raison de l'avoir en ce tems-là. J'étois tout frais des Missions Orientales, où je n'avois pas laissé de prendre de bonnes teintures, seulement

lement en voyant faire les autres, & faisant tant soit peu d'attention.

LA Traduction des Pseaumes de l'Abbé de Choisy, a été louée par Monsieur Du Pin, dans sa Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du dix-septième Siècle, où il dit que l'Auteur s'attache au sens littéral, & rend les Pseaumes faciles à entendre aux plus simples. Bayle s'est servi utilement de la Vie de David par le même Ecrivain, dans son Dictionnaire Critique, à l'Article de ce Prophète.

LA réputation, que l'Abbé de Choisy se fit par son esprit, & par ses Ouvrages, engagea l'Académie Française, à le recevoir dans son Corps en 1687. Elle crut ne pouvoir mieux réparer la perte qu'elle venoit de faire, par la mort de Monsieur de Beauvilliers, Duc de Saint Aignan, amateur des Beaux-Arts, & Protecteur des gens de lettres. Le nouvel Académicien prononça le 25. Aoust un Discours très éloquent, qui fut fort applaudi, & dont un Critique, également ingénieux & délicat, a cité plusieurs traits avec éloge,

dans un Livre, que le bon goût, & les graces semblent avoir dicté. (1)

A peine Monsieur de Choisy fut-il prêt d'entrer dans cette illustre Compagnie, qu'il se hâta d'en donner avis à son Ami, le Comte de Buffy-Rabutin, par une lettre du 4 Aoust 1687. qui est une preuve de sa modestie. „ Qui „ vous eût dit, Monsieur, il y a quin- „ ze ans, lui dit-il, que cet Abbé de „ Choisy, votre voisin, seroit un jour „ votre Confrère ? Vous ne l'eussiez „ jamais crû, en lisant ses lettres ; & „ même, en lisant celle-ci, pourrez-vous „ croire, que Messieurs de l'Académie, „ tous gens de bon sens, ayent voulu „ mettre son nom dans la même liste „ que le votre ? Consolerez-vous Mon- „ sieur ; il faut bien qu'il y ait des om- „ bres dans les Tableaux. Les uns par- „ lent, les autres écoutent, & je sçau- „ rai fort bien me taire, sur tout, quand „ ce sera à vous à parler. Venez donc, „ quand

(1) Le Père Bouhours, dans ses Pensées ingénieuses des Anciens & des Modernes. Ce Père dit, que le Cardinal de Richelieu, qui a été loué, plus qu'homme du monde, ne le fut peut-être jamais mieux, que dans ce Discours, & que du vivant de ce grand Ministre, une telle louange n'auroit pas été perdue.

„ quand il vous plaira ; vous ne me trou-
„ verez point dans votre chemin. Quoi-
„ que ma nouvelle Dignité me fasse vo-
„ tre égal [en Appollon , s'il vous plait]
„ je me rangerai toujours , pour vous
„ laisser passer. “

LE Comte de Bussy répondit à cette
lettre , polie & modeste , par la sui-
vante : (2) „ Rien au monde n'étoit plus
„ vraisemblable , il y a quinze ans Mon-
„ sieur , que vous seriez un jour un di-
„ gne Académicien. Je n'en connois
„ point , qui mérite mieux de l'être.
„ Vous aviez déjà un beau feu dans
„ l'esprit , quand vous étiez mon voi-
„ sin , & mon ami. Aujourd'hui , que
„ vous n'êtes plus , que mon ami , &
„ mon confrère , l'âge a réglé cette vi-
„ vacité , & vous a donné pour plaire ,
„ tout ce qui pouvoit vous manquer.
„ Je n'étois pas sur les lieux , pour vous
„ donner ma voix ; mais je bats les mains
„ sur votre élection , & j'ai peine à m'em-
„ pêcher de faire compliment à Mes-
„ sieurs de l'Académie , sur le choix qu'ils
„ ont fait de vous. Je vous assure que
K 5 „ mon

(2) La lettre de l'Abbé de Choisy , & la Réponse
sont imprimées dans le Recueil des Lettres de Bussy.

„ mon estime pour vous, n'est pas moins
 „ dre que mon amitié. “

L'ABBE' de Choisy fut d'un grand secours à ses confrères, par son esprit & par ses talens, & sur-tout, par son assiduité aux Assemblées de l'Académie, où il prononça de tems-en-tems de beaux Discours, en qualité de Directeur. Monsieur l'Abbé Galloys, dans sa Réponse à Monsieur de Chamillart, Evêque de Senlis, lorsque ce dernier fut reçu à l'Académie Française, nous apprend que cette Compagnie, ayant jugé à propos de ramasser, & d'examiner toutes les difficultés qui devoient servir de matériaux à une Grammaire, plusieurs Académiciens proposèrent les doutes qu'ils avoient eûs, en parlant, & en écrivant. „ On a examiné ces doutes dans une Assemblée, „ dit Monsieur l'Abbé Galloys; & un „ Académicien d'un grand mérite (1) „ a pris la peine de faire un recueil des „ Déficions de la Compagnie. Ce Recueil est encore entre les mains d'une „ personne illustre, qui a voulu avoir „ le plaisir de le lire, avant qu'il fût imprimé.

(1) Monsieur l'Abbé de Choisy.

„ imprimé : (4) & l'on ne peut douter ,
 „ que quand il sera rendu public, il ne soit
 „ aussi bien reçu, que les autres Ou-
 „ vrages qui sont de la main du mê-
 „ me Auteur, & entr'autres, cet agréa-
 „ ble Journal du Voyage de Siam, qui
 „ est écrit avec tant de vivacité, & de
 „ politesse, & qui a été admiré de tout
 „ le monde. “

MONSIEUR l'Abbé d'Olivet nous a instruit des motifs qui ont empêché l'impression du Recueil, compilé par Monsieur l'Abbé de Choisy. L'Historien de l'Académie Française dit que cette Compagnie (5) ayant commencé la révision de son Dictionnaire en 1700. on arrêta, qu'elle se partageroit pour ce travail, & qu'à l'un des Bureaux Monsieur l'Abbé de Choisy tiendrait la plume. D'abord ces deux Bureaux, ajoute Monsieur l'Abbé d'Olivet, travaillèrent avec l'ardeur qu'inspirent les nouvelles entreprises. On y rassembla, les
 trois

(4) Les Journalistes des Sçavans du 24. Décembre 1703. se fondant sur ces paroles, annoncèrent que ce Recueil seroit *incessamment imprimé*. Il ne le fut pas, pour les raisons, que l'on va exposer.

(5) Dans son Histoire de l'Académie Française, Tome second, page 61. de l'Édition de Paris, in douze.

trois premiers mois , dequoi faire deux petits Recueils , l'un desquels fut imprimé en 1698. sous le titre de Remarques, & Décisions de l'Académie Francoise , recueillies par M. L. T. (6). Quant au Recueil de Monsieur de Choisy, poursuit le même Auteur, elle ne jugea pas à propos d'en permettre l'impression, parce qu'il l'avoit écrit de ce stile, gai, libre, dont il a écrit son Voyage de Siam. Mais bien loin qu'en cela il fût à blâmer, [c'est toujours Monsieur l'Abbé d'Olivet qui parle] la plû-part des Lecteurs lui auroient sçu gré, si je ne me trompe, d'avoir corrigé, par un peu de badinage, la secheresse des questions grammaticales.

AU bout de trois mois les deux Bureaux se réunirent pour travailler conjointement à des Observations sur les Remarques de Vaugelas. Elles furent imprimées en 1704. & l'Abbé de Choisy y eut beaucoup de part.

MEILLEUR ménager du tems qu'il n'avoit été jusques alors, il songea à le
par-

(6) Monsieur l'Abbé Tallemant. C'est un petit in octavo imprimé en 1698. à Paris, chez Coignard.

partager entre les plaisirs & l'étude. En 1687. il composa la Vie de Salomon. Uniquement attentif à faire sa Cour au Roi Louis XIV. qui n'ignoroit pas ses débauches, il y compare ce Prince à Salomon, comme il l'avoit déjà comparé à David. Dans la Vie de ce Prophète, il avoit fait voir le Roi triomphant par la gloire des Armes; & dans la Vie de Salomon, il le représente, comme vainqueur tranquille & magnifique. Il me semble, que l'Auteur a un peu trop rabaisé les avantages de la Primogéniture, qu'il prétend avoir été si méprisables, parmi les Israélites, qu'il paroît que Jacob, en donnant un plat de lentilles à Esaü pour son droit d'aînesse, l'acheta son juste prix.

QUOIQU'IL en soit, il trouve dans les actions glorieuses de ces deux Princes, celles de Louis le Grand. Si David, dit-il, au commencement de son Règne a reprimé des sujets rebelles; si sa grandeur & sa puissance ont excité la jalousie de ses voisins; si avec ses seules forces il a résisté à tant de Princes conjurés; s'il a pris tant de Villes, soumis tant de Provinces, & poussé ses conquêtes jusques

ques au grand Fleuve (7); si enfin, content de sa gloire, il a donné la paix à des Peuples qui n'étoient plus en état de lui résister : n'avons-nous pas vû de nos jours renouveler toutes ces merveilles?

LE parallèle est aussi sensible dans la Vie de Salomon. Ce Monarque, selon l'Auteur, n'avoit en vuë que le service de Dieu, & le bonheur de ses Sujets. Il ne se croit placé sur le Thrône, que pour élever ce Temple auguste, dont on parlera dans tous les siècles. Toujours en état de faire la guerre, il jouïssoit des douceurs d'une longue paix. Ses Troupes nombreuses & formidables, tenoient ses voisins en respect; & les nouvelles Places qu'il faisoit construire sur les frontières de ses États, en faisoient la sûreté. Ses Vaisseaux traversoient des Mers jusqu'alors inconnues, & lui alloient chercher les richesses de tout l'Univers. Les Rois des Indes lui envoyoient des Ambassadeurs, qui, surpris en le voyant, étoient obligés d'avouër, que la renommée, toute favorable qu'elle est aux Princes vivans, n'avoit pourtant rien dit de lui, qui ne fût au-dessous de la vérité.

Ce

(7) L'Euphrate.

Ce grand Roi, qui faisoit trembler tous les autres Rois, trembloit lui-même devant la Majesté du Dieu vivant.

L'AUTEUR fait une description sublime du Temple que Salomon fit élever, & de ses Maisons Royales si magnifiques, où dans le silence des bois, au bruit des torrens, & à l'ombre des cèdres, il alloit méditer ces admirables maximes de Sagesse, qu'il nous a laissées dans ses Ouvrages.

MAIS, ce que l'on trouve en cette Vie de curieux & de singulier, c'est l'entrevuë de Salomon & de la Reine de Saba. Ils se tiennent les plus agréables propos du monde. L'Historien rapporte qu'un jour, pour surprendre Salomon, cette Reine lui montra d'un peu loin, deux roses, l'une naturelle, & l'autre artificielle. Le Roi, pour discerner la véritable, fit apporter une Abeille qui ne s'y trompa point.

UNE autrefois, la Reine fit habiller de jeunes filles & de jeunes garçons avec les mêmes ajustemens, pour éprouver s'il pourroit reconnoître la différence des sexes. *Qu'on apporte ici, dit le Roi, des bassins pleins d'eau, & que tous ces enfans*
se

se lavent le visage. Il reconnut les garçons à la manière hardie & délibérée, dont ils se lavoient le visage, au lieu que les filles, par leur délicatesse ordinaire, n'osoient presque se mouiller.

C E Prince étoit le plus grand des Rois, quand il paroissoit sur son Thrône, & donnoit audience aux *Ambassadeurs des Rois des Indes.* Mais quand il s'étoit dépouillé de tout l'embarras de la Royauté, il étoit le plus aimable de tous les hommes; & la Reine de Saba charmée, avoüoit que la vérité surpassoit sa réputation. Ils avoient tous les jours des conférences réglées, car elle avoit préparé toutes les questions dont elle vouloit être éclaircie. Le Roi lui donna tous les éclairciffemens qu'elle pouvoit desirer, & elle étoit également surprise, en voyant les plus grandes difficultés disparoître devant les lumières de Salomon.

L'ÉCRITURE n'en dit pas davantage, ajoûte l'Auteur : mais la Tradition constante de l'Éthyopie, marque que la Reine de Saba eut de Salomon un fils, nommé Menihelec, que les Arabes ont appelé, *l'Enfant du Sage.* Ainsi cette Reine s'en retourna chez elle, toute remplie

remplie des trésors de la Sapience de Salomon, dont il lui découvrit les mysteres les plus cachés.

L'ANNEE suivante l'Abbé de Choisy, après avoir donné au public des Pensées Chrétiennes sur divers sujets de piété, traita quelques morceaux de notre Histoire. Il composa d'abord l'Histoire de Philippe de Valois, & du Roi Jean, & ensuite celle des Rois Charles V. & Charles VI. Le Pere Lelong dit (1) que l'Auteur a écrit cette suite d'Histoire de France, d'un stile pur, clair & net. Son Histoire, ajoute-t-il, est exacte, mais le sujet n'en est pas entièrement épuisé. Monsieur l'Abbé Lenglet du Fresnoy en porte (2), à peu près, le même jugement, & assure que l'Abbé de Choisy écrit très bien, quoique ses Histories soient assez succinctes. On lit dans les Mémoires de Trevoux (3), que le Père Commire, Jésuite, *avoit fort avancé l'Histoire de Philippe de Valois, quand l'ou-*

L'ouvrage

(1.) Bibliothèque des Historiens de France, page 771. N°. 7330. Madame de Sévigné, dans une lettre du 4. Janvier 1689. fait l'éloge de l'Histoire de Philippe de Valois, & du Roi Jean, par l'Abbé de Choisy.

(2.) Méthode pour étudier l'Histoire, Tome VIII. de l'édition de 1715. in douze.

(3.) Mémoires de Trevoux, Juin 1704. pag. 89.

vrage de Monsieur de Choisy sur la même matière parut , & lui fit abandonner un sujet sur lequel il se voyoit prévenu.

VOUS ne ferez peut-être pas fâché , Monsieur , de lire ici une Anecdote sur l'Histoire de Charles VI. „ Pendant „ que je travaillois , dit l'Auteur (4) , „ à l'Histoire de Charles VI, Monsieur „ le Duc de Bourgogne , à peine sorti „ de l'enfance , me dit un jour ces paroles : *Comment vous y prendrez-vous pour dire que ce Roi étoit fou ? Monseigneur ,* „ lui répondis-je sans hésiter , *je dirai qu'il étoit fou. La seule vertu distingue les* „ *hommes dès qu'ils sont morts.* Monsieur „ le Duc de Beauvilliers , qui passe dans „ le monde pour un homme de bien , & „ pour avoir l'esprit droit , m'a dit plusieurs fois , qu'en insinuant , comme je „ faisois dans mes Histoires , des maximes de religion , de piété , de tendresse pour le peuple ; & les écrivant „ d'une manière qui force à lire les moins „ adonnés à la lecture ; [prenez garde „ au moins , que c'est Monsieur de Beauvilliers qui parle] je faisois un plus „ grand

(4) Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV. Tome I. pag. 14.

55 grand bien , & rendois à Dieu un ser-
 65 vice plus grand qu'en faisant douze Mis-
 75 sions. *Il y a , me disoit-il , beaucoup de*
 85 *gens propres à faire le Catéchisme , & fort*
 95 *peu , ou presque point de capables de faire*
 105 *des Livres qui se fassent lire.* Il me dit
 115 aussi , que Monsieur le Duc de Bour-
 125 gogne avoit lû quatre fois l'Histoire de
 135 Charles V. Quel bonheur pour la
 145 France , & quelle consolation intérieure
 155 pour un pauvre Auteur , de penser
 165 qu'un si grand Prince pourra , peut-être ,
 175 dans la suite de sa vie , mettre à profit
 185 l'exemple d'un Roi si sage ! ⁶⁶

EN 1689. il composa l'Histoire de
 Saint Louis. Voici ce qui lui donna oc-
 casion de travailler à cet ouvrage. Mon-
 sieur le Duc de Montauzier ayant prié
 Monsieur le Maître de Sacy , d'écrire la
 Vie de Saint Louis, celui-ci engagea Mon-
 sieur le Nain de Tillemont , à l'aider
 dans ce travail , & à lui en dresser des
 Mémoires. Monsr. de Sacy étant mort
 sans avoir achevé cette Vie , Monsieur
 Filleau de la Chaise l'entreprit après lui ,
 sur les mêmes Mémoires de Monsieur de
 Tillemont. Cette Histoire , quoiqu'é-
 crite d'un stile foible & languissant , selon

Monsieur l'Abbé Lenglet, est exacte & correcte. Lorsqu'elle parut en 1688. elle fut reçue d'abord avec tant d'empressement, que Coignard qui l'avoit imprimée, fut obligé, les premiers jours de la vente, de mettre des gardes chez lui, pour éviter l'incommodité des acheteurs. L'Ouvrage cependant n'étoit plus alors dans l'état où l'Auteur l'avoit mis. Ses liaisons intimes avec Messieurs de Port-Royal (5), rendirent suspect un Livre, qui avoit déjà été soumis à l'examen d'un Censeur Royal. Sur la dénonciation qu'en fit une personne, à qui Monsieur de la Chaise l'avoit lû, le Roi Louis XIV ordonna qu'il fût soumis de nouveau à l'examen, & l'on y fit tant de retranchemens, que l'Auteur lui-même ne voulut plus l'adopter. Malgré ces retranchemens, il ne laissa pas, comme nous l'avons dit, d'être reçu très favorablement du Public. On en trouve un Extrait avantageux dans l'Histoire des Ouvrages

de ce siècle, par M. de la Harpe, tome 1. page 101. & dans l'Histoire de la Littérature de ce siècle, par M. de la Harpe, tome 1. page 101.

(5) Il étoit bien éloigné des sentimens de Jean Filleau, son grand Oncle paternel, Auteur de la *Relation juridique de ce qui s'est passé à Poitiers, touchant la nouvelle Hérésie des Jansénistes, l'an 1671*, & qui, au second Chapitre de ce froid Ouvrage, débita la fable de la prétendue *Assemblée de Bourg-fontaine*.

des Savans (6). Vous pouvez voir aussi dans le même Journal (7), une Lettre sur ce Livre, dans laquelle on se plaint de la cabale qui fait tous ses efforts pour le rabaisser, & en faire mépriser le stile. Je ne doute pas, dit l'Auteur de cette Lettre, qu'après que l'envie aura jetté tout son fiel, le Livre ne demeure en possession de l'approbation publique.

ON ne se contenta pas de décrier cette Histoire. Une personne distinguée par sa qualité, dit l'Auteur du dernier Supplement de Moréri, (8) engagea l'Abbé de Choisy, à donner une autre Histoire de Saint Louis, qui fut

(6) Mois de Mars 1688. Article VII.

(7) Mois de Juillet 1688. page 423.

(8) Article *Filleau de la Chaise*. Monsieur l'Abbé Gouget, de même que Monsieur l'Abbé Lenglet se sont trompés, en disant que Mr. de la Chaise mourut en 1693. *Le pauvre de la Chaise*, [dit Madame de Sévigné, dans une Lettre du 25. Octobre 1688. à Madame la Comtesse de Grignan, sa fille] *qui vous aimoit tant, qui avoit tant mis d'esprit dans la Vie de Saint Louis, est mort à la Campagne d'une petite fièvre.* La même, dans une Lettre du 22. Juin 1689. nous apprend qu'on demanda, aigrement à cet Auteur, où il avoit pris, que Saint Louis ne communioit que cinq fois l'année. *Il le fit voir*, dit Madame de Sévigné, *dans un Manuscrit d'un des Aumoniers de ce Roi qui est dans la Bibliothèque de Sa Majesté.* Monsieur le Chevalier Perrin, Editeur des Lettres de Madame de Sévigné, dit que cette Vie de Saint Louis est très estimée.

„ fut composée en moins de trois semaines, & dont l'impression fut assez prompte, pour être rendue publique, dès le commencement, ou environ, de 1689. La nouveauté, le crédit de ceux qui appuyoient ce nouvel Ouvrage, d'ailleurs très superficiel, un stile léger & agréable, qui caractérise tous les Ouvrages de Monsieur de Choisy; tout cela fit tomber entièrement l'Histoire de Monsieur de la Chaise, que l'on recherche néanmoins aujourd'hui, & qui est devenue rare. “ Cependant Monsieur l'Abbé Lenglet prétend que la Vie de Saint Louis, par l'Abbé de Choisy, est non seulement bien écrite; mais bonne, quoique moins étendue, que celle de Monsieur de la Chaise.

QUELQUES années après, Monsieur de Choisy mit au jour une traduction de l'Imitation de Jésus. Il traduisit ce Livre Saint sans piété, à peu près comme j'écris cette Histoire sans penchant pour la galanterie. Peut-être serez-vous bien aise, Monsieur, d'apprendre une particularité assez curieuse sur cet Ouvrage. „ l'Abbé de Choisy, de l'Académie Française, dit Monsieur Ame-
 „ lot

„lot de la Houffaye, (9) a dédié sa
 „ Traduction de l'Imitation de Jésus-
 „ Christ à Madame de Maintenon. La
 „ première Edition est remarquable par
 „ deux versets du Pseaume XLIV. qui
 „ sont au bas d'une taille douce, où
 „ cette Dame est représentée à genoux,
 „ au pié du Crucifix : sçavoir : *Audi,*
 „ *Filia, & inclina aurem tuam, & obli-*
 „ *viscere domum Patris tui. v. 11. & con-*
 „ *cupiscet Rex decorem tuum. v. 12. Ecou-*
 „ *tez, ma fille, & soyez attentive: ou-*
 „ *bliez la maison de votre Pere, & le*
 „ *Roi désirera de voir votre beauté. On*
 „ les a retranchées dans la seconde
 „ Edition, à cause de la malignité des
 „ gloseurs. “

ON vit encore sortir de la plume de
 l'Abbé de Choisy, plusieurs autre Li-
 vres édifiants, entr'autres, des Histoires
 de piété & de morale. Il en donna
 d'abord un volume en 1697 qu'il fit
 réimprimer en 1711 sous le titre des
 plus beaux événemens de l'Histoire Sa-
 crée, & de l'Histoire Prophane, rappor-
 tés à la Morale; & en composa l'an-
 née 1718 deux autres volumes, qui

L 4 paru-

(9) Dans ses Mémoires Historiques, Article Choisy.

parurent avec le premier titre d'Histoires de Pieté & de Morale. Monsieur Du Pin (10) s'est trompé en croyant qu'il y avoit huit Volumes de ces Histoires, de même que Monsieur l'Abbé Goujet, qui n'en cite qu'un seul. (11) Voici ce qui donna occasion à cet Ouvrage de l'Abbé de Choisy.

SUR la fin du siècle dernier, des personnes distinguées par leur pieté, crurent, qu'afin de réformer le goût bizarre d'un grand nombre de gens du monde, pour les Contes des Fées, (12)

&

(10) Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII^e Siècle.

(11) Supplément de Moréri, imprimé en 1735. & Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII^e Siècle, Tome premier.

(12) Monsieur Duché a composé un Ouvrage de même espèce, imprimé à Paris chez Anisson, sous le titre de *Recueil d'Histoires édifiantes*. On ne peut trop multiplier des Ouvrages si utiles à la Jeunesse. Ils n'égalent pas le nombre de ces fades & dangereuses fictions, dont la France est inondée, & dont le succès deshonne également le goût & la Religion. L'Abbé de Villiers combattit aussi avec beaucoup de force, les Livres dont nous parlons, dans ses *Entretiens sur les Contes des Fées, & sur quelques autres Ouvrages de Temps*: dédiés à Messieurs de l'Académie Française, à Paris, 1699. in douze. Je ne fais pourquoi nos Bibliothécaires ont oublié, parmi les Ouvrages de l'Abbé de Villiers, celui-ci, qui est, sans contredit, l'un des meilleurs de cet Auteur.

& les Nouvelles Galantes, si propres à corrompre la jeunesse, il falloit engager quelque bonne plume, à écrire de petites Histoires, qui eussent les agrémens des Contes des Fées, sans en avoir les défauts. Les Dames lisoient ces Contes avec tant de fureur, qu'elles ne vouloient plus entendre parler d'autre chose. Les Ouvrages les plus solides cédoient à *l'Oiseau Bleu*. Ces personnes, dont je viens de faire mention, s'assemblerent, & conclurent unanimement, que pour exterminer les Fées, il falloit donner quelque chose de meilleur. *Ecrivons, dit l'un d'eux, de petites Histoires, véritables, amusantes, courtes, pleines d'événemens merveilleux, qui attirent la curiosité, & fixent l'attention. Que la piété y règne; qu'on y trouve la bonne morale; que les plaisirs innocens y soient permis; & même approuvés. Que cela soit écrit d'un stile léger, qui se fasse lire.* Toute l'Assemblée, qui formoit ce projet, jetta les yeux sur l'Abbé de Choisy. Comme sa plume étoit toujours prête, il y travailla dès le soir, & il eût bientôt jeté sur le papier, plus de trente petites Histoires, sur le modèle qui avoit

été proposé. Les personnes augustes, à qui elles furent présentées, en parurent contentes. Ceux qui liront cet Ouvrage, trouveront que l'Auteur a parfaitement atteint son but, & qu'on n'y scauroit désirer plus d'agrément, plus de discernement & de goût, dans le choix de la matière & dans la forme.

LE volume imprimé en 1711 contient XXI Histoires, où l'on trouve une grande variété dans les sujets, des événemens intéressans, & des exemples efficaces. Quelques-unes des ces Histoires sont tirées de l'Ecriture Sainte, celles de Tobie, par exemple, de Judith, & d'Esther. D'autres sont destinées à enseigner les Vertus Chrétiennes les plus sublimes, comme celles de Saint Eustache, de Saint Alexis, de Saint Arsène, de Sainte Clotilde, de Saint Canut Roi de Dannemarc, de Sainte Elisabeth Reine d'Hongrie. Les vertus héroïques éclatent dans les Histoires d'Alexandre, de Coriolan, de Scipion, de César, de Zénobie, de Mahomet. Les écueils que les courtisans doivent craindre, se découvrent dans les Histoires de Bellissaire, d'Amalafonthe, & dans une Histo-

re Perfanne, arrivée du tems de l'Auteur. Enfin, les Histoires de Pulchérie, de Godetroy de Bouillon, de François de Lorraine Duc de Guise, prouvent avec une entière évidence, qu'on peut joindre aux Vertus Chrétiennes, le mérite qui distingue dans la Société Civile: Vérité dont on ne peut trop convaincre les gens du monde.

L'AUTEUR promettoit une suite de cet Ouvrage, si le Public goûtoit ce premier Tome. Il auroit été honteux que notre Siècle ne l'eût pas goûté. L'Abbé de Choisy tint parole, & donna en 1718 deux autres volumes d'Histoires de Pieté & de Morale, encore plus agréables & plus amusans que le précédent. Le premier Tome, composé pour l'instruction de feu Monsieur le Duc de Bourgogne, Père du Roi régnant, contient les Vies de deux sortes de Héros, dont les vertus ont été différentes; les uns Guerriers & Conquérans, recommandables par les succès de leurs armes; les autres doux & pacifiques, qui n'ont songé qu'à rendre leurs Peuples heureux.

Le second Tome, composé pour Madame la Duchesse de Bourgogne, rassemble

ble plusieurs Histoires par une fiction ingénieuse. L'Auteur suppose que cette Princesse avoit proposé un Prix, à l'Histoire la plus attachante sur la Pieté & sur la Morale. Les Histoires qu'on raconte, sont celles du Comte Verd, du Grand Cyrus, de Charlemagne, de Martesre Reine des Amazones, de Publicola, de Sainte Elisabeth Reine de Portugal, de Saint Paul premier Solitaire, de Plucèdre, de Joseph Patriarche, de Clarbefier, de la Pucelle d'Orléans, de Louis XII, d'Achille. On ne peut donner à un Ouvrage plus de variété; elle paroît dans le stile même. Presque toutes les Histoires sont écrites de ce stile noble & élégant que l'Auteur emploie dans tous ses Ouvrages. Mais celles que conte la Nourrice, sont d'un stile convenable à son caractère, d'une simplicité, & d'une naïveté charmante.

Au reste, les Vies de David, Salomon, Thésée, Solon, Romulus, Numa, de deux Héros Grecs, & des deux premiers Rois de Rome dans le premier volume; & celles de Publicola dans le second, prouvent évidemment que l'Auteur auroit pu nous donner un excellent Abrégé des Vies de Plutarque.

L'APPROBATION dont le Public avoit honoré quelque morceaux de l'Histoire de France, traités par l'Abbé de Choisy, l'engagea à travailler à une Histoire de l'Eglise. Il falloit avoir autant de courage, qu'il en avoit, pour tenter une nouvelle Histoire Ecclésiastique en notre langue, après Monsieur l'Abbé Fleury, & Monsieur de Tillemont. Les recherches de celui-ci, & l'exactitude circonspecte de celui-là, étoient capables d'effrayer un Auteur moins intrépide que le nôtre. A la vérité, il ne chercha pas à répandre beaucoup de science dans son Ouvrage. Il déclare lui-même, qu'il entreprend d'écrire une Histoire Ecclésiastique, qui ne soit point embarrassée, & pour ainsi dire, accablée d'érudition; qui puisse se lire tout de suite, où l'on ne trouve rien que d'édifiant, où l'on n'ait point besoin d'étude, qui soit à la portée de tout le monde, où le voile soit tiré sur la turpitude de certaines Hérésies qui font horreur, où l'on ne soit point obligé d'interrompre son attention, pour examiner ce qui seroit douteux, ou pour se faire expliquer ce que l'on n'entendrait pas.

L E

LE premier Tome , qu'il publia en 1703 comprend les trois premiers siècles de l'Eglise, sans compter un abrégé fort succinct de ce qui s'est passé depuis la création du monde, jusques à la naissance de Jésus-Christ. C'est avec justice, qu'on lui a reproché d'avoir suivi trop servilement, ceux qui l'ont précédé, de se trop confier en leurs lumières, de courrir trop légèrement sur les trois premiers siècles de l'Eglise, & de donner au Public une Rélation, agréable & fleurie, à la vérité, mais trop succinte des pays, qu'il n'a connus qu'en passant. C'est encore avec plus de raison, qu'on lui a reproché d'avoir traité de *bon homme* le Disciple Bien-aimé de Jésus-Christ, Saint Jean l'Evangéliste.

IL faut convenir que nos trois derniers Ecrivains de l'Histoire Ecclésiastique, ont chacun leur mérite particulier, & certain caractère qui les distingue. Monsieur de Tillemont est incomparable, lorsqu'il faut confronter des dates, & comparer des passages, pour en tirer des faits historiques, ou pour les justifier. Monsieur l'Abbé Fleury, toujours sage

sage dans les sentimens qu'il embrasse, expose avec une élégante simplicité, ce qu'il trouve de plus incontestable dans son sujet. Il est admirable sur tout, à faire des Analyses justes des Ouvrages les plus importans des Peres. Monsieur l'Abbé de Choisy excelle dans les descriptions, soit qu'il représente des tempêtes, ou des massacres. Il employe les couleurs les plus brillantes à peindre les Portraits des Empereurs, & à donner une idée de leur cour, de leurs intrigues, & de leurs débauches. Enfin, il fait un abrégé aussi amusant de l'Histoire Ecclésiastique, que les Dissertations de Monsieur de Tillemont sont recherchées, & que l'Ouvrage de Monsieur Fleury, est exact, suivi, sérieux, & toujours égal à lui-même. Comme l'Abbé de Choisy ne fait pas profession d'écrire pour les sçavans, mais seulement pour *les personnes de piété, & pour les gens du monde*, il s'efforce d'être édifiant, afin de contenter les uns; & poli, afin de plaire aux autres. Sa matière seule comporte de l'édification. Pour la politesse, il la répand par tout. Il mêle de l'aménité dans toutes ses descriptions; &

scs

ses narrations sont toujours élégantes. Il n'étoit pas nécessaire que l'Auteur donnât au Public cet avertissement, sur le premier Tome de cette Histoire : *On s'apercevra aisément*, dit-il, *que j'ai lu la Bibliothèque Ecclésiastique de Monsieur Du Pin, & que j'ai profité de ma lecture.* Les moins intelligens l'auroient facilement reconnu.

LES gens sensés n'ayant pas paru tout-à-fait contents des descriptions ambitieuses, que l'Auteur a employées dans les deux premiers Tomes de son Histoire, dans le troisième il se justifie de ce défaut, dont *on lui a fait*, dit-il, *l'honneur de l'accuser.* *Si j'en ai le talent*, ajoute-t-il, *c'est un talent que je veux bien enfouir, persuadé qu'il convient mieux à l'enthousiasme de la Poésie, qu'à la gravité de l'Histoire, & au sérieux de l'Histoire de l'Eglise.*

IL est ordinaire à ceux qui entreprennent de grands Ouvrages, de trouver toujours plus de facilité, à mesure qu'ils avancent dans leur travail. Le contraire est arrivé cependant à notre Auteur. Il avoue que le troisième Tome de son Histoire lui a coûté plus de peines que les deux précédens. Il s'est senti tout-à-coup,

tion , & qui fait déplorer aux gens de bonne foi, le malheureux engagement où la passion & la préoccupation jettent & retiennent des personnes d'esprit , qui, pour soutenir leurs opinions, sont forcés de parler quelquefois contre leurs propres lumières. C'est , ajoute-t-il , ce qui résulte de la lecture de leurs plus beaux Ouvrages.

L'AUTEUR examine dans la Préface de son quatrième Tome , quelques objections qu'on lui avoit faites , & quelques autres qu'il croit qu'on lui pourroit faire. On l'avoit averti que les matières n'étoient pas assez liées , & que l'esprit du Lecteur sautant souvent de Paris à Rome, & de Rome à Constantinople , est dissipé par la différence des objets qui se présentent à lui , la trop grande diversité l'empêchant de s'y attacher. Cela fait , dit-on , un papillonage , qui éblouit sans éclairer. Il avouë qu'il ne peut donner de bonnes réponses à cette objection. Cependant il en donne dans le moment une excellente , si elle est vraie , en disant que cela ne se peut autrement. Exiger d'un Ecrivain , que dans un Ouvrage qui embrasse tout ce qui s'est passé dans tout
le

le monde Chrétien , il lie les matières , autrement que par l'ordre des tems ; qu'il ne présente point à l'esprit du Lecteur une grande diversité d'objets , & qu'il ne le fasse point passer souvent d'un pays à un autre , c'est demander l'impossible. Tout ce que pouvoit faire l'Auteur, c'étoit de tâcher de mettre ensemble tout ce qui regarde la même matière , tout ce qui s'est fait dans un Concile ; la vie d'un Prince , celle d'un Pape , celle d'un Saint ; afin que le tissu en fût plus continu , & par conséquent plus agréable. S'il a suivi cette méthode qu'a-t-on à lui reprocher ?

A l'égard de ses transitions , il avoue qu'elles ne sont pas toujours fort heureuses. „ *Cependant* , dit-il , *pendant que ; dans le même tems , ce fut alors , dès que ; sont* , si l'on ôse se servir de ce terme , des selles à tous chevaux , auxquels pourtant je n'ai eu recours que dans la nécessité. “ On ne peut , ni s'abstenir de ces sortes de transitions , ni manquer , en ne s'en servant qu'avec discrétion.

LE reproche qu'on pourroit lui faire , d'avoir donné , dans une Histoire de l'E-
M 2 glise ;

glise, un abrégé de l'Histoire de France, de l'Histoire d'Italie, de l'Histoire de Constantinople, me paroît à peu près de la même force que les précédens. A-t-il pû s'en dispenser ? L'Histoire Politique d'une Nation n'est-elle pas toujours liée avec l'Histoire Ecclésiastique ? Ce qui distingue l'une de l'autre, c'est que dans la première, les affaires temporelles du Prince & du Peuple, font le sujet principal ; au lieu que dans la seconde, le soin principal de l'Ecrivain est de rendre compte de la Religion, de la conduite des Evêques, des grandes actions des Saints, des intrigues & des erreurs des Hérétiques ; & un Ouvrage ne tire pas son nom de toutes les matières dont il traite, mais il le tire de celles qui y prédominent.

MONSIEUR l'Abbé de Choisy a cru qu'il devoit aussi se justifier sur la médiocrité de ce Volume, que certaines gens pourroient bien ne pas trouver assez gros, pour renfermer près de 300 ans de l'Histoire de l'Eglise, & les principaux événemens de l'Histoire de l'Empire. Il allègue deux raisons de son laconisme, la première est, qu'il passe sous
silence,

silence , tout ce qui lui paroît peu considérable , comme des Conciles Provinciaux , qui n'ont fait que de se copier les uns les autres ; des Hérésies , que la vérité a étouffées presque en leur naissance. En un mot , il ne s'est point arrêté à un détail de petites choses , exact sans nécessité , souvent ennuyeux , & qui ne plait qu'à ceux qui ne veulent rien ignorer. Ce plan *lui a fait avancer pays* , & lui a donné le moyen d'approfondir les matières importantes. Quelque bonne que soit cette première raison , il n'honore de cette épithète que la seconde.

„ Mais voici , dit-il , la bonne raison
 „ de mon laconisme. Il y a des Siècles,
 „ où l'Histoire de l'Eglise fournit peu
 „ d'événemens. Il ne naît pas toujours
 „ des Hérésiarches , & l'Eglise Univer-
 „ selle n'est pas obligée à assembler sou-
 „ vent des Conciles Généraux. Outre
 „ que les Eglises les plus florissantes ont
 „ eû de tristes révolutions , & qu'il est
 „ même arrivé que la Justice de Dieu,
 „ irritée des crimes de certains peuples ,
 „ les a abandonnés pour toujours , en les
 „ livrant à des Nations Barbares & In-
 „ fidelles. “

IL applique ensuite ces réflexions générales aux matières, qui entrent dans ce Volume, & il marque avec beaucoup de précision les événemens les plus considérables en ce genre. Il avouë que Monsieur l'Abbé Renaudot, si profond dans les Langues Orientales, a bien voulu lui faire part de ses lumières sur l'Impositeur Mahomet & ses successeurs, dont il est parlé dans ce Livre, & l'Auteur lui en témoigne sa juste reconnoissance.

MONSIEUR Du Pin, en rendant compte (1) de ces quatre premiers Volumes de l'Histoire Ecclésiastique, porte ce jugement de l'Ouvrage, & de l'Auteur: „ Si quelqu'un a sçu joindre la po-
 „ litesse du discours, l'agrément de la
 „ conversation, la gayeté de l'esprit, à
 „ l'application au travail, & à des Ou-
 „ vrages sérieux; c'est certainement Mon-
 „ sieur l'Abbé de Choisy, l'un des Qua-
 „ rante de l'Académie Française. Il a
 „ entrepris d'écrire une Histoire Ecclé-
 „ siastique, & il en a déjà donné quatre
 „ volumes, qui contiennent, après un
 „ Abrégé de l'Histoire de l'Ancien Test-
 „ tament, & de la Vie de Jésus-Christ,
 „ l'Hif-

(1) Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVIII^{me}. Siècle.

„ l'Histoire de l'Eglise , depuis son com-
„ mencement jusqu'à l'an 840. Il y mêle
„ l'Histoire Prophane , & égaye sa matiè-
„ re de traits vifs & agréables. Pour la
„ politesse du langage , il est aisé de juger
„ qu'elle ne lui manque pas. Quand au
„ fond de la matière , il l'a puisée dans
„ les meilleurs Auteurs , anciens & mo-
„ dernes. Nous espérons bien-tôt la
„ suite & l'accomplissement de cet Ou-
„ vrage. “

L'AUTEUR en fit attendre la conti-
nuation pendant près de six années. Dans
le cinquième Tome , il se justifie sans pei-
ne d'un si long retardement. Plus on
avance , dit-il , dans l'Histoire Ecclésiast-
tique , plus on a de peine à démêler le
vrai. Les Ecrivains se multiplient , ils
font d'avis différens. Il faut les lire tous ,
& les concilier ; peser leur autorité , être
en garde contre leurs passions. Dans un
travail si difficile , la lenteur ne marque
ni paresse ni découragement. On voit
dans ce Volume , l'origine des Royau-
mes de Navarre , de Hongrie , de Sici-
le , des Maisons de Savoye , & de Lor-
raine ; la conquête de l'Angleterre par
les Normans , toutes les Révolutions de

l'Empire Grec , & les commencemens de l'Empire Ottoman.

L'ART de l'Historien paroît surtout, dans les Vies des Saints, qu'il a insérées dans son ouvrage. Ses Portraits, quoiqu'en raccourci, représentent fidèlement tous les traits remarquables de leur Original.

IL joint habilement le profane au sacré. Il s'arrête sur-tout, aux affaires de France, qui ne peuvent passer pour étrangères dans une Histoire de l'Eglise, aux intérêts de laquelle, la Foi toujours pure, & le zèle de nos Rois, leur ont toujours fait prendre tant de part. Ainsi, l'on a dans le même Livre, l'Histoire de France, aussi bien que l'Histoire de l'Eglise. Ce Tome contient tous les degrés de la décadence de la maison de Charlemagne, & de l'élévation de la troisième Race de nos Rois sur le Trône: élévation due aux services importans des Ancêtres de Hugues Capet, libérateurs de la France; due au mérite, & à la modération de ce Prince; & destinée de Dieu, pour être la récompense éclatante de sa piété.

QUOI-

QUOIQUE plus attentif à la France, il n'a pas négligé les autres Royaumes, lorsque leur Histoire a quelque rapport à celle de l'Eglise; & il a sçu rappeler adroitement tout ce que la curiosité du Lecteur peut désirer, pour être satisfaite.

L'ANNE'E suivante (1713) l'Abbé de Choisy publia le sixième Tome, où il marcha sans ses guides ordinaires, qu'il avoit passés, Messieurs Godeau, de Tillemont, & Fleury.

„ ON connoît, disent les Journalif-
 „ tes de Trevoux, la Méthode de l'il-
 „ lustre Auteur par les Tomes précé-
 „ dens. On sçait avec combien d'art,
 „ il fait entrer dans son ouvrage, l'His-
 „ toire de tous les Royaumes Chrétiens,
 „ & sur-tout, celle de France. On sçait
 „ qu'il possède le talent si rare d'abré-
 „ ger, sans rien omettre d'important, &
 „ que personne ne choisit mieux que
 „ lui, les belles circonstances, & ce qu'un
 „ sujet a de plus engageant. “

L'AUTEUR passe assez légèrement sur l'Histoire des Croisades. *Ceux, dit-il, qui en voudront sçavoir davantage, peuvent, malgré la prévention publique, avoir recours à Monsieur Maimbourg. Je*

me suis donné la peine, ajoute-t-il, d'examiner les Auteurs contemporains, dont il a tiré son Histoire, & je peux assurer, que j'y ai trouvé jusqu'aux moindres circonstances, qu'il rapporte souvent d'un air si Romanesque, qu'il fait douter de la vérité.

CE que l'Abbé de Choisy a fait sur *l'Histoire des Croisades*, un autre Savant d'un mérite distingué (2) l'avoit fait sur toutes les autres Histoires de Maimbourg, & il prétendoit qu'il étoit prêt de prouver la fidélité de toutes les citations de cet Historien, si décrié alors, mais qui commence à recouvrer une partie de la réputation qu'il avoit perduë.

MONSIEUR de Choisy avertit qu'on verra de grands événemens dans le septième Tome; & j'ajoute qu'on les y verra avec la fidélité ordinaire de l'Auteur, avec ce choix ordinaire de circonstances, & ces graces d'un stile léger & ingénieux, qui ont donné tant de cours aux volumes précédens. On peut voir dans les Portraits d'Ottoman, & du Connétable du Guesclin, comme il peint les grands hommes. Ce volume

com

(2) Monsieur Beluze.

commence par les démêlés du Pape Boniface VIII. avec le Roi Philippe le Bel. L'Auteur, résolu d'approfondir une matière si embrouillée, assure qu'il a lû tous les Historiens qui en ont parlé, François, Ultramontains. Et comme il a remarqué de la passion dans les uns & dans les autres, il tâche de prendre un juste milieu. *Le Roi* dit-il, *avoit souvent raison, & le Pape n'avoit pas toujours tort.* Il a crû devoir adoucir quelques traits désavantageux du portrait qu'on a fait de Boniface. Sa mort chrétienne a effacé, en quelque sorte, la violence de son Gouvernement.

DANS le huitième Tome, il adopte les réflexions du Père de Tournemine (3) sur l'Histoire du Concile de Constance, & il les applique au Concile de Basle. Elles démontrent que les Protestans ne sçauroient se prévaloir de ces Tempêtes, qui ont agité la Barque de Saint Pierre; que l'Histoire de ces deux Conciles établit, d'une manière incontestable, l'Unité de l'Eglise, & la Primauté du Pape.

„ Si

(3) Inférées dans les Mémoires de Trevoux du mois de Décembre 1714.

„ SI jamais, dit l'Auteur dans la Pré-
„ face du neuvième Tome, on doit lire
„ une Histoire, c'est lorsqu'elle est fon-
„ dée sur la vérité, attestée par des té-
„ moins oculaires, & par des Auteurs
„ contemporains, & qu'elle raconte des
„ faits si grands & si intéressans, que
„ de leur connoissance dépend notre bon-
„ heur éternel. Or, je peux assurer le
„ lecteur, que toutes ces circonstances
„ se trouvent dans l'Histoire de l'Egli-
„ se, & particulièrement, dans le neu-
„ vième volume que je lui présente.
„ J'ajoutetai encore, que la plus-part
„ des faits, que j'y rapporte, se sont
„ passés en France, & que par-là mê-
„ me, ils doivent attirer toute notre at-
„ tention. On y verra les erreurs de
„ Luther, de Zvingle, & de Calvin,
„ méprisées dans les commencemens,
„ s'accroître peu-à-peu par le désordre
„ de quelques Ecclésiastiques, & par le
„ penchant naturel qu'ont tous les hom-
„ mes, à secouer une autorité, dont les
„ passions ne s'accoutument pas. “

VOUS ne serez peut-être pas fâché,
Monsieur, de lire ici ce qu'il pense des
Ou-

Ouvrages de Sainte Thérèse (4). „ J'a-
„ voue , dit - il , avec sincérité , que j'ai
„ été dans la prévention presque généra-
„ le. J'ai crû long-tems , que quelques
„ Ecrits de Sainte Thérèse étoient l'ou-
„ vrage d'une imagination échauffée , qui
„ avoit laissé échapper bien des choses
„ in-intelligibles. Mais , comme en tra-
„ vaillant à l'Histoire de l'Eglise , j'ai été
„ obligé d'y faire mention de cette gran-
„ de Sainte , j'ai lû avec attention tous
„ ses Ecrits , pour la connoître ; & y ai
„ trouvé tant d'esprit , de raison , de sa-
„ gesse & d'humilité , que je n'ai pû m'em-
„ pêcher de les relire plus d'une fois.
„ Les oraisons , les extases , les ravisse-
„ mens de la Sainte m'ont surpris , m'ont
„ étonné , & ne m'ont point parû impos-
„ sibles , lorsque j'ai oublié la foiblesse
„ de l'humanité , pour ne considérer que
„ la bonté de Dieu , & sa puissance infi-
„ nie. “

JE ne sçais si le lecteur trouvera que
l'Auteur deffende avec succès , le Chan-
celier de l'Hospital , attaqué par les Hé-
rétiques ,

(4) Voyez ce qu'en dit Monsieur Arnauld d'Andilly , dans la Préface de sa Traduction , & Monsieur Nicole , dans ses Essais de Morale ; Traité des quatre fins de l'Homme.

rétiques , & même par quelques Écrivains Orthodoxes. En tout cas , on ne peut du moins blâmer son zèle , excusable dans un Parent. (5) *Grand Magistrat* , dit-il , qui , sans blesser la Religion Catholique , qu'il avoit toujours en vue , favorisoit l'un ou l'autre parti selon qu'il le jugoit à propos , pour maintenir , ou pour rétablir la tranquillité de l'Etat. Je doute que l'on en croyë l'Auteur sur sa parole.

AU reste , il déclare qu'il a abandonné son ouvrage à la censure sévère d'un de ses Amis , dont la capacité est connue , & qu'il a presque toujours suivi ses avis. Je crois que cet Ami , dont il parle , est Monsieur l'Abbé de Dangeau.

C'EST dommage que ce neuvième Tome soit défiguré par un grand nombre de fautes d'impression. Par exemple , aux pages 58. & 59. on lit *Paul Castel* , pour *Paul Cortès*.

COMME l'Auteur alloit parcourir une carrière plus périlleuse dans le dixième Tome , il tâcha de se précautionner contre

(5) Nous avons dit au commencement de cette Vie , que la Mère de Monsieur l'Abbé de Choisy étoit arrière-petite-fille du Chancelier de l'Hospital.

tre les écueils , qu'il devoit rencontrer pendant la route. „ Le dixième volume „ de l'Histoire de l'Eglise , dit-il , qui „ va suivre , est sans doute , le plus important & le plus difficile. Les matières qui le composent , sont assez délicates à traiter. Elles se sont passées presque sous nos yeux ; & je dois m'attendre , si j'y fais quelque faux pas , à être redressé durement. Aussi ai-je résolu d'y apporter beaucoup plus d'application , en suivant toujours la maxime des bons Historiens , qui rapportent les faits simplement , sans prendre de parti , & qui n'oublient pas les raisons les plus fortes alléguées de part & d'autre , laissant au lecteur le plaisir de décider. “

DANS le dixième Tome , il se compare lui-même à un voyageur , qui après une longue & périlleuse navigation , se trouve encore en pleine Mer ; mais qui voit le Port où il espère entrer , sans faire naufrage. Il lui reste encore , dit-il , plusieurs écueils à éviter , d'autant plus dangereux , qu'ils sont connus de tout le monde.

POUR ne pas laisser ses lecteurs dans
une

une plus longue attente, il leur annonce d'avance les principaux événemens, qui entrent dans ce Volume. Les Guerres des Huguenots, qui mirent plus d'une fois le Royaume à deux doigts de sa perte: la triste Journée de la Saint-Barthelemy, condamnée, presque également, par les Catholiques & par les Protestans: la Ligue que les Catholiques formèrent pour la défense de la Religion; la Révolution du Portugal; le Pontificat de Sixte V; la mort de Marie Stuart, Reine d'Ecosse; la conversion du Roi Henri le Grand, qui détruisit la Ligue; son mariage avec la Reine Marguerite de Valois, déclaré nul par des Commissaires du Pape; son second Mariage avec Marie de Médicis; la Naissance du Dauphin, qui fut le Roi Louis XIII. les grands desseins de Henri le Grand, pour la paix universelle & perpétuelle de l'Europe; Sa mort malheureuse. Telle est la matière du premier livre de ce dixième Tome. Mais comme la plupart de ces sujets ont déjà été fort bien traités, soit dans des Histoires particulières, soit dans l'Histoire générale; l'Auteur n'y ajoute rien de

de nouveau, que le tout ingénieux, qu'il scait donner à tout ce qu'il manie. Cependant ce qu'il dit sur le Règne de Louis XIII, & sur le commencement de celui de Louis XIV. qui, jusqu'ici, n'ont pas été fort heureux en Historiens, peut encore exciter la curiosité de bien des gens, & avoir pour eux, en quelque sorte, la grace de la nouveauté.

IL n'oublie pas, comme on le croit aisément, de parler des fameuses disputes sur la Prédestination & sur la Grace; qui dès le seizième siècle, avoient partagé les esprits, dans les Universités de Louvain, & de Douai, & qui recommencèrent plus fortement que jamais en 1640 à l'occasion du Livre intitulé, *Augustinus*, composé par Cornelius Jansenius, Evêque d'Ypres. L'Abbé de Choisy, qui se propose de faire l'Analyse de cet ouvrage, tâche d'en exposer la doctrine. Tout l'ouvrage, dit-il, est distribué en trois Tomes. Le premier contient huit Livres, pour expliquer les erreurs des Pélagiens, & des Demi-Pélagiens. Le second est sur l'état de la Nature innocente, ou de la

N

Grace

Grace du premier homme & des Anges; sur l'état de la Nature déchuë, & enfin, sur l'état de pure Nature. Le troisième Tome contient dix Livres sur la Grace du Sauveur. Le fondement du Systême de Jansenius, est qu'il y a deux sortes d'états de l'homme, & deux sortes de Grace, par raport à chaque état; que dans l'état d'Innocence, l'homme étoit entièrement libre, & que la Grace qu'il avoit, étoit, dit-il, soumise à sa liberté: que quoiqu'il ne pût faire le bien sans cette Grace, elle ne le déterminoit pas à le faire, & qu'il avoit le pouvoir d'user de cette Grace, ou de n'en pas user. Il pense de même de l'état dans lequel les Anges ont été créés; que depuis le péché d'Adam, l'homme est déchu & tombé dans une nécessité de pécher; que toutes ses actions sans grace sont tout autant de péché; qu'il a besoin, pour faire le bien, d'une grace invincible qui le fasse agir nécessairement; que l'efficacité de cette grace consiste dans une délectation victorieuse, qui entraîne nécessairement le consentement de la volonté, & détermine l'homme à faire le bien, comme il est déterminé par
la

la concupiscence à faire le mal, quand il est laissé à lui-même; que cette grace n'est pas donnée à tous; & qu'ainsi tous les hommes n'ont pas toujours les secours nécessaires, pour observer les Commandemens de Dieu: que tous les hommes étant devenus coupables par le péché du premier homme, ils ne méritent plus que la damnation; & que si Dieu les laissoit tous périr, il ne commettrait aucune injustice: que la Prédestination de Dieu, n'est autre chose, que le Decret purement gratuit, par lequel il a résolu, de toute éternité, d'en retirer quelques-uns de cette masse de corruption, & de leur faire des graces, pour surmonter les tentations, & persévérer dans le bien jusqu'à la fin: que la Réprobation, au contraire, est la justice que Dieu fait, en les laissant dans cette masse malheureuse. Il s'ensuit de ces principes, que les hommes à qui Dieu ne donne point cette grace efficace, n'ont point un pouvoir prochain de faire le bien, & qu'on peut dire, en ce sens, que quelques Commandemens de Dieu sont impossibles aux Justes, à raison de leurs forces présentes, quelque volonté qu'ils ayent, & quelques

efforts qu'ils fassent ; & que la grace par laquelle les Commandemens sont possibles, leur manque. C'est la première des cinq Propositions condamnées, comme extraites du Livre de Jansenius. On peut voir dans l'Historien même, le reste du Système de Jansenius.

LA seconde Proposition condamnée, est, que dans l'état de la Nature déchuë, on ne résiste jamais à la Grace intérieure.

LA troisième que pour mériter & démeriter dans l'état de la Nature déchuë, il n'est pas nécessaire que l'homme eût la liberté, opposée à la nécessité.

LA quatrième, que les Semi-Pélagiens admettoient la nécessité de la Grace intérieure & prévenante, pour toutes les actions, même pour le commencement de la Foi, & étoient Hérétiques, en ce qu'ils disoient que cette Grace étoit telle, que la volonté de l'homme pouvoit lui résister, ou lui obéir.

LA cinquième Proposition condamnée, est, que c'est une erreur Semi-Pélagienne de dire que Jésus-Christ est mort, & a répandu son sang généralement pour tous les hommes. Ces cinq Propositions furent

rent condamnées comme autant d'Hérésies, par les Papes Innocent X. & Alexandre VII.

CE dixième Tome de l'Histoire de l'Eglise finit par la minorité de Louis XIV. sous la Régence d'Anne d'Autriche, sa mère, & le Ministère du Cardinal Mazarin. Les Ministères des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, sont, sans contredit, deux des plus beaux morceaux de l'Histoire de France. Ce sont ces deux Ministres, qui ont élevé les fondemens de cette haute puissance, où parut la Monarchie Françoisé, sous le règne de Louis le Grand, & où elle paroît aujourd'hui, sous le règne de son Successeur. On peut faire le parallèle de ces deux Ministres d'après l'Abbé de Choisy. Il n'y a pour cela qu'à recueillir les beaux traits qui sont semés par-tout dans ce volume; & l'on en aura bien-tôt un Tableau achevé.

LE onzième & dernier volume commence à l'année 1661, & finit à l'année 1715. Il se ressent beaucoup, selon un

Ecrivain de nos jours (1) de l'âge très

N 3 avancé

(1) Monsieur l'Abbé *Goujet*, dans sa Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVIII. Siècle, Tom. I.

avancé auquel l'Auteur le composa ; & l'on y trouve autant de partialité , que d'infidélité sur des matières importantes, qu'il n'avoit jamais approfondies.

TANT qu'il a pû prendre pour guides, (c'est toujours le même Critique qui parle) Messieurs de Tillemont & Fleury, ses volumes ont été plus solides, & mieux remplis. Mais il n'y en a aucun, qui ne se fasse lire par la légèreté & la délicatesse du style.

MONSIEUR l'Abbé Lenglet ne juge guère plus favorablement du travail de l'Abbé de Choisy. Ce Livre, dit-il (2), en parlant de l'Histoire Ecclésiastique, dont nous avons rendu compte, est écrit à la manière de Monsieur l'Abbé de Choisy ; c'est-à-dire, d'une manière enjouée. Il n'a eu besoin, comme il l'avouë, pour le composer, que des Mémoires de Monsieur de Tillemont, & du Père Alexandre. L'Auteur a poussé son Histoire jusqu'au XVII Siècle. Elle est en huit Volumes.

MONSIEUR Lenglet est tombé dans quelques fautes, au sujet de l'Histoire Ecclé-

(2) En sa Méthode pour étudier l'Histoire, Tome sixième de l'Édition de Paris 1735. in douze.

Ecclésiastique de l'Abbé de Choisy. 1°. Elle est en onze Volumes, & non en huit. 2°. Elle finit en 1715 & non au dix-septième siècle. 3°. L'Auteur n'a pû avouer (du moins par rapport aux derniers volumes), que pour la composition de cet ouvrage, il n'a eû besoin que des Mémoires de Monsieur de Tillemont, & du Pere Alexandre, puisque ce premier a fini à l'année 513 & l'autre au seizième siècle.

A juger sainement du travail de l'Abbé de Choisy sur l'Histoire de l'Eglise, il faut convenir, que malgré tous les éloges qu'on a vûs plus haut, elle est assez superficielle, & qu'elle n'est pas écrite pour les personnes, qui voudroient avoir une connoissance exacte & profonde de l'Histoire Ecclésiastique; à plus forte raison, pour les sçavans. Cependant on ne peut nier, qu'elle ne soit utile à une infinité de personnes, sur lesquelles une Histoire dégagée des discussions ennuyeuses, & de ces détails trop chargés de ciconstances, qui feroient perdre de vuë la suite des destinées de l'Eglise, & de la conduite de Dieu sur elle, ne sçauroit manquer de faire

impression. On y decouvre, sans aucune application, les fondemens assurés de la Religion, son établissement, ses progrès, ses persécutions; la sagesse de Dieu qui la conserve, & qui la gouverne. Ouvrage utile, s'il en fut jamais, principalement dans notre Siècle, & aux gens du monde, à qui ces grands objets ne sauroient être trop familiers. Lecture agréable par la singularité des événemens, la variété des situations, & que le stile de l'Auteur vif & élégant, & sa manière de narrer rendent encore plus agréable. Peu de personnes connoissent aussi-bien que lui, l'art d'abrégé sans rien omettre d'essentiel. Peu de personnes choisissent aussi heureusement que lui les faits intéressans, & ces traits qui frappent, qui touchent, & qui par-là instruisent mieux qu'un long discours. Enfin, je ne craindrai point d'avancer qu'il est le *Veilleins Paterculys* de son Siècle.

DANS l'intervalle qui s'écoula entre l'impression de ses Volumes de l'Histoire Ecclésiastique, il donna au Public la Vie de Madame de Miramion, sa Cousine germaine. Il nous apprend dans l'Avertissement de ce Livre, qu'il a suivi des

des Mémoires originaux, & qu'il y avoit dix ans que cet Ouvrage étoit achevé, quand il parut en 1706. Il ne se déterminâ à le publier, que parce qu'il découvrit, par une voye sûre, qu'on imprimoit dans les Pays étrangers une autre Vie de Madame de Miramion : Ouvrage informe, selon lui, sans approbation, & sans autorité, & qui n'aura peut-être, dit-il, pour toute recommandation, qu'un nom fort connu.

MADAME de Miramion vint au monde le 2. de Novembre 1629. Son Père, Jacques Bonneau, Seigneur de Rubelle, & sa Mère Marie d'Yvry, lui donnèrent une excellente éducation. Dès l'enfance elle fit paroître des marques d'une profonde piété. Au mois de Mai 1645 elle épousa Jean-Jacques de Beauharnois, Seigneur de Miramion, Conseiller au Parlement de Paris, qui mourut six mois après ce Mariage, & laissa sa femme grosse de quatre mois & demi, à l'âge de 16 ans. Belle, jeune & riche, comme elle étoit, elle ne manqua pas de soupirans après la mort de son mari. Le Comte de Buffuy Rabutin fut celui qui lui témoigna

une plus forte passion, comme nous l'a-lons dire.

LE 9. Août 1648 Madame de Miramion partit à sept heures du matin, d'Issy, avec Madame de Miramion sa belle-mère, pour aller faire ses dévotions au Mont Valérien. Elles avoient dans leur Carosse, un Ecuyer d'un âge avancé, & deux Demoiselles. A un quart de lieuë du Mont Valérien, vingt hommes à cheval les arrêterent. Madame de Miramion eut d'abord recours à Dieu, & se mit à crier à tous les passans, qu'elle étoit Madame de Miramion, qu'on l'enlevoit, qu'ils allassent à Paris avertir sa famille. Le carosse alloit fort vite, & fut bien-tôt dans la forêt de Livry. Là elle tenta inutilement de se sauver au travers des ronces qui lui déchirèrent le visage. On fit mettre pied à terre à Madame de Miramion sa belle-mère, à sa Demoiselle, & à son Ecuyer. Le Carosse repartit; grand nombre de relais se trouvèrent sur la route. Elle fut conduite en peu de tems à Launay, Château à trois lieuës de Sens, & appartenant alors à Hugues de Buffy-Rabutin, Grand Prieur de France.

France. Dès que le Carosse fut entré dans la Cour, on en ôta les chevaux; mais Madame de Miramion ne voulut point descendre, résolüe d'y passer la nuit. Un Chevalier de Malthe s'approcha de la portière, & la pria d'entrer dans la maison. Elle n'en voulut rien faire, & lui demanda avec fermeté si c'étoit lui qui la faisoit enlever? Non, Madame, lui répondit-il fort respectueusement, c'est Monsieur le Comte de Buffy-Rabutin qui nous a assurés que c'étoit de votre consentement. Ce qu'il vous dit est faux s'écria-t-elle, & vous verrez si j'y consens. Le Chevalier par son air noble & doux, & par ses discours obligeans, inspira de la confiance à Madame de Miramion. Elle entra dans une salle basse, où elle trouva deux pistolets chargés, dont elle se saisit, pour se faire porter respect. On lui apporta à manger, qu'elle refusa avec hauteur, disant qu'elle vouloit la mort, ou la liberté. Il vint plusieurs personnes, l'une après l'autre, tantôt la menacer de toutes sortes de violences, tantôt lui faire les offres les plus avantageuses, pour l'engager à épouser Monsieur de Buffy.

Il n'avoit point encore paru : sa surprise étoit grande. On l'avoit assuré plusieurs fois , qu'un esprit doux consentiroit à tout. *On m'avoit dit que c'étoit un mouton*, disoit-il, *& je la trouve un Lion*. Il se montra enfin ; & dès qu'elle le vit : *Je jure s'écria-t-elle, je jure devant le Dieu vivant, mon Créateur & le vôtre, que je ne vous épouserai jamais*. L'effort qu'elle fit en prononçant ces paroles , acheva de lui ôter ce qui lui restoit de forces. Elle tomba presque évanouie. Il y avoit plus de quarante heures , qu'elle n'avoit mangé , ce qui fit craindre à Monsieur de Buffy qu'elle ne mourût. Cette crainte, les nouvelles, qui lui arrivoient à tous momens, que plus de six cens hommes armés, étoient prêts à sortir de la ville de Sens pour venir l'assiéger, & la fermeté de Madame de Miramion, le firent enfin résoudre à la rendre à elle-même. Il l'en assura avec ferment pour l'engager à prendre quelque nourriture. *Quand les chevaux seront à mon Carosse*, lui répondit-elle, *& que je serai dedans, je mangerai*. Les chevaux furent mis au Carosse, & sans se faire presser davantage, elle avala deux œufs

œufs frais. Le Carosse sortit du Château, & prit le chemin de Sens, où elle tomba dans une très dangereuse maladie. Elle poursuivit en Justice Monsieur de Buffy pendant deux ans, & puis dit-elle, *je lui ai pardonné en vue de Dieu.* L'Auteur ajoute, qu'elle le fit aussi à la recommandation du Prince de Condé; à condition que son Ravisseur ne se présenteroit jamais devant elle. Ce qu'il exécuta pendant trente-six ans, au bout desquels, dans un Procès qui survint à Monsieur de Buffy, elle eut la générosité de solliciter pour lui Monsieur le Président de Nesmond, son Gendre, l'un des Juges de ce Procès. Ce fut Monsieur l'Abbé de Choisy qui ménagea l'entrevue de Madame de Miramion, & du Comte de Buffy.

CELUI-CI, dans le premier Tome de ses Mémoires, rapporte fort au long l'Histoire de cet Enlèvement, & il s'en justifie d'une manière fort plausible. „ Sur „ les fins de l'hyver de 1647, dit-il, un „ vieux Bourgeois de Paris, nommé Le- „ boccage, me vint proposer le mariage „ d'une veuve, qui avoit, selon lui, „ des millions, & qu'il étoit fort ami „ d'un

„ d'un homme, en qui elle avoit beau-
 „ coup de confiance. Moi, qui cher-
 „ chois du bien, je crus facilement tout
 „ ce qu'on me disoit là-dessus. Le boc-
 „ cage me fit donc parler à cet homme,
 „ qui me promettoit son assistance, &
 „ qui après nous avoir fait voir deux fois
 „ dans l'Eglise de la Mercy, la veuve
 „ & moi, sans nous approcher, pour
 „ sçavoir si nous nous trouvions l'un l'au-
 „ tre à notre gré, me dit que je ne lui
 „ déplaisois pas; mais qu'elle n'ôsoit rien
 „ faire, en cette rencontre, sans le con-
 „ sentement de ses parens, qui vouloient
 „ absolument qu'elle épousât un hom-
 „ me de Robe; que cependant je le lais-
 „ sasse faire, qu'il feroit des tentatives
 „ auprès des principaux parens, pour me
 „ faire agréer d'eux, & qu'en tout cas,
 „ il la persuaderoit de disposer d'elle-
 „ même.

„ LE 24 Mai je reçus une lettre de
 „ l'Ami de Madame de Miramion, par
 „ laquelle il me mandoit, sous des noms
 „ empruntés, que la Dame n'avoit pas
 „ la force de résister à ses parens, qui
 „ m'étoient contraires; mais *qu'elle seroit*
 „ *bien aise que je lui aidasse, par une*
 „ *violence*

„ violence apparente , à dire *Oui*. Je com-
 „ pris qu'il me vouloit persuader de l'en-
 „ lever , & ce conseil me surprit d'abord.
 „ Néanmoins , me venant de la part d'un
 „ homme , qui ne me paroïssoit avoir
 „ d'autre intérêt en cette affaire , que l'a-
 „ vantage & la satisfaction des parties ,
 „ je ne balançai pas à le suivre. D'ail-
 „ leurs , je me flattai un peu sur une cho-
 „ se , que je souhaitois. Je communi-
 „ quai mon dessein au Prince , (de Con-
 „ dé) qui l'approuva , & qui me pro-
 „ mit de me donner à porter à la Cour,
 „ la nouvelle de la Capitulation d'Y-
 „ pres , afin que je pusse retourner à Pa-
 „ ris , sans aucun soupçon. Il m'offrit
 „ même Bellegarde , l'une de ses places
 „ de Bourgogne , pour m'y retirer après
 „ l'Enlèvement. Mais je le remerciai ,
 „ ne croyent pas avoir besoin de mener
 „ la Dame plus loin que Launay , qui
 „ étoit une des maisons du Grand Prieur
 „ de France. Le 25 je fis réponse à mon
 „ Ami , que je ferois bien-tôt à Paris ,
 „ où je ferois tout ce qu'il jugeroit à
 „ propos.

„ AUSSI-TOT que je fus debar-
 „ rassé des affaires de la Cour, j'allai
 „ trou-

» trouver l'homme , qui m'avoit parlé
» du mariage de Madame de Miramion,
» lequel me parut dans les mêmes sen-
» timens que ceux qu'il m'avoit témoi-
» gnés par sa lettre, touchant l'enleve-
» ment. Je disposai donc quatre relais
» de carosse, de Saint-Clou, où je de-
» vois prendre *mon Hélène* allant au Mont
» Valérien. Je pris avec moi mon frè-
» re de Rabutin, un Gentil-homme de
» mes Amis, & trois Gentils-hommes
» à moi. Je rencontrai la veuve dans
» le carosse de sa belle-mère, au-dessus
» du jardin de Mademoiselle du Tillet
» à Saint-Clou, que Philippe de Fran-
» ce Duc d'Orléans, acheta depuis pour
» aggrandir le sien. J'obligeai le cocher
» de repasser le Pont, & d'entrer dans
» le Bois de Boulogne, où je voulus
» faire changer de Carosse à la veuve ;
» mais je n'en pus jamais venir à bout.
» De sorte que je fis seulement dételer
» ses deux chevaux, & en mettre six à
» la place ; & ainsi, nous autres, à droi-
» te & à gauche du Carosse, traversa-
» mes la plaine de Saint-Denys, & nous
» entrames dans la Forêt de Livry. Com-
» me la Dame crioit fort, & que je
» crus

» crus que c'étoit la présence de sa belle-
» mère, qui l'obligeoit d'en user ainsi, je
» fis mettre pied à terre dans le bois
» à cette belle-mère, & je ne laissai
» qu'une Demoiselle avec la veuve dans
» le carosse, & un laquais sur le der-
» rière; mais la Dame ne fit pas moins
» de bruit après cela, & je connus que
» j'étois trompé. Je voulus la renvoyer;
» mais mon frère m'en dissuada, me di-
» sant qu'elle changeroit peut-être, &
» qu'en tout cas, je la renverrois plus
» honorablement pour moi, de Launay
» que de la campagne, d'où l'on diroit
» que l'on me l'auroit tirée des mains.
» Je le crus donc, & lorsque nous fu-
» mes à Launay, voyant que la Dame
» ne finissoit pas ses lamentations, je lui
» dis, que si je n'eusse pas crû qu'elle eût
» consenti à ce que je venois de faire,
» je ne l'aurois jamais fait; que je la
» suppliois de croire qu'elle étoit en état
» de faire tout ce qu'il lui plairoit, &
» que pour rien du monde je ne la vou-
» drois contraindre. Elle me dit, que
» si je la mettois en liberté, elle en use-
» roit bien. Je lui repliquai, que je
» croyois que si elle sortoit de mes mains

O

» elle

„ elle n'y rentreroit jamais ; mais que je
 „ n'étois ni de condition , ni d'humeur
 „ à forcer une femme ; que je l'assûrerois
 „ encore , que c'étoit dans la croyance
 „ qu'elle ne seroit pas fâchée que je l'en-
 „ levasse , que je l'avois fait. Que , si
 „ elle me croyoit assez honnête homme
 „ pour la mériter , elle n'avoit qu'à dire,
 „ & que je vivrois d'une manière avec
 „ elle , qu'elle ne se repentiroit pas de
 „ l'honneur qu'elle m'auroit fait ; que si
 „ elle s'en vouloit retourner , elle étoit
 „ la maîtresse , & que je la ferois con-
 „ duire sur l'heure à Sens. Elle m'en
 „ pria , en me faisant entendre que je
 „ réüssirois bien mieux par cette voye ,
 „ que par celle que j'avois prise. Je lui
 „ dis que je ne m'y attendois pas ; mais
 „ que je ne laisserois pas d'être son ser-
 „ viteur. Je donnai cent pistoles à la
 „ Demoiselle , & je la fis escorter par
 „ trois de mes gens , depuis Launay jus-
 „ qu'à Sens. “

CE n'est pas d'aujourd'hui qu'on se
 plaint de l'incertitude Historique. Com-
 ment concilier cette espérance , que Ma-
 dame de Miramion donna au Comte de
 Buffy , avec ces paroles que l'Abbé de
 Choisy

Choisy fait dire à cette Dame : *Je jure devant le Dieu vivant, que je ne vous épouserai jamais ?* On peut lire les protestations de sincérité que fait le Comte de Buffy, à la page 267 du premier Tome de ses Mémoires. D'un autre côté, l'Abbé de Choisy qui n'ignoroit pas ce qu'avoit raconté Monsieur de Buffy, touchant cet Enlèvement, en avoit appris toutes les circonstances, de la bouche même de Madame de Miramion, plus digne de foi que Monsieur de Buffy : de sorte que je ne crains pas, s'il est permis à un Historien de prendre parti, de préférer la narration de l'Abbé de Choisy, à celle du Comte de Buffy.

APRÈS cet enlèvement, la famille de Madame de Miramion la pressa extrêmement de se remarier ; mais elle ne voulut jamais y consentir. On peut voir dans le Livre même toutes les actions de cette Dame illustre par sa piété, qui mourut le 24 Mars 1696.

L'ANNE'E suivante, si l'on peut s'en rapporter à un Ecrivain, (1) qui ne se

O 2 fait

(1) Dans les Annales de la Cour & de Paris, Tome premier, page 7 de l'Édition d'Amsterdam. Gatien Sandras des Courtile est Auteur de ces Annales, aussi Romanesques que ses autres Ouvrages.

fait aucun scrupule de joindre le faux avec le vrai, l'Abbé de Choisy mit au jour un Ouvrage, qui est aujourd'hui fort inconnu. Quoiqu'il en soit, cet Auteur, dont je parle, assure qu'Adelaïde Princesse de Savoye, étant venuë en France, pour épouser Monsieur le Duc de Bourgogne, „ l'Abbé de Choisy, voyant que c'étoit être à la mode, „ que de s'occuper de cette Princesse, „ crut faire merveilleusement bien sa cour, „ que de composer une *Rélation de ce* „ *qui lui étoit arrivé depuis son départ.* „ D'abord que ce livre sortit de dessous „ la presse, les donneurs d'encens publièrent que c'étoit la plus belle chose „ du monde. Si on leur eût demandé „ cependant ce qu'ils y trouvoient pour „ le tant vanter, ils eussent été bien empêchés de le dire. Aussi, ceux qui „ faisoient profession d'être sincères en „ parlèrent bien-tôt tout autrement. Au „ lieu de dire que c'étoit une si belle „ chose, ils dirent, tout au contraire, „ qu'il n'y avoit rien de si pitoyable. „ Cela ne fit pourtant pas plaisir à cet „ Abbé, qui se pique de bien écrire. „ Mais tous ceux qui passent pour être „ de

„ de bon goût , se trouvant de même
„ sentiment , son livre fut condamné tout
„ d'une voix à être livré aux beurrières
„ & aux épiciers , pour envelopper du
„ poivre & du beurre. “

SI ce récit n'est pas une fable , la Ré-
lation de l'Abbé de Choisy dût paroître ,
(sans doute à Paris) en 1697 ; car
cette Princesse arriva à Fontainebleau ,
le 6 d'Octobre de la même année , &
épousa le 7 de Décembre suivant , Mon-
sieur le Duc de Bourgogne.

VOICI encore sur l'Abbé de Choi-
sy , une Anecdote racontée par le même
Auteur , & à laquelle vous donnerez ,
Monsieur , telle créance que vous ju-
gerez à propos.

„ AVANT que de poursuivre mon
„ discours , dit-il au même endroit , l'on
„ me permettra de faire une petite di-
„ gression au sujet de cet Auteur. Il
„ perdit un jour cinquante louis d'or
„ sur sa parole , contre la belle Mada-
„ me du Fresnoy , & n'ayant point d'ar-
„ gent pour la payer , il se passa je ne
„ sçais combien de jours , sans qu'elle en-
„ tendît parler de lui. Elle s'en ennuya
„ à la fin , de sorte qu'il lui envoya un

„ exemplaire des livres qu'il a compo-
„ sés. Il lui manda en même tems, que
„ s'il étoit vrai, comme il étoit porté
„ dans le billet qu'elle lui avoit écrit,
„ qu'elle attendit après sa dette pour jouer,
„ il la prioit de se désennuyer avec ces
„ livres, en attendant qu'il pût la satis-
„ faire. Madame du Fresnoy trouva cet-
„ te manière de s'excuser de payer ses
„ dettes, nouvelle; & elle fut tentée de
„ faire des livres comme les autres, afin,
„ qu'avec ses Ouvrages, elle pût con-
„ tenter ses créanciers, quand ils lui en-
„ verroient demander de l'argent. “

L'ANNE'E 1723 fut fatale à l'Ab-
bé de Choisy, par la perte qu'il fit de
Monsieur l'Abbé de Dangeau, le plus
tendre de ses Amis, depuis l'enfance.
La conformité de l'âge & de leurs in-
clinations, n'avoit pas peu contribué à
ferrer les liens de leur amitié. Louis
de Courcillon de Dangeau étoit né au
mois de Janvier 1643. l'Abbé de Choi-
sy ne survécut qu'un an à son Ami. Il
fut enlevé de ce monde le 2 d'Octobre
1724 dans sa quatre-vingt & unième
année.

AINSI vécut & mourut François-Ti-
moléon

moléon de Choisy, Prieur de Saint Lo de Rouen, de Saint Benoist du Sault & de Saint-Gelais, Doyen de l'Académie Françoise, ci-devant Abbé de Saint-Seine en Bourgogne, & Grand-Doyen de l'Eglise Cathédrale de Bayeux.

QUELQUES mois avant sa mort, il avoit répondu, en qualité de Directeur de l'Académie, au Discours prononcé par Monsieur l'Abbé d'Olivet, reçu le 25 de Novembre 1723, à la place de Monsieur de la Chapelle.

„ VOUS vous souvenez encore, Mes-
„ sieurs, dit un célèbre Académicien (2),
„ en parlant de l'Abbé de Choisy, &
„ pour moi je m'en souviendrai toujours,
„ du dernier Discours qu'il prononça dans
„ la place que j'ai l'honneur de remplir ;
„ duquel on peut dire, comme on le dit
„ de la dernière action publique de Craf-
„ sus, que c'étoit le chant du Cygne, qui
„ annonçoit sa mort. Il avoit eû la fièvre
„ toute la nuit. A peine pût-il se traî-
„ ner jusqu'ici. Ses infirmités l'avoient
„ rendu incapable de toute application,

O 4 „ &

(2) Monsieur de Valincour, dans sa Réponse à Monsieur Portail, Premier Président du Parlement de Paris, reçu à la place de Monsieur l'Abbé de Choisy.

„ & il y parut bien à son Discours , qui
 „ n'avoit certainement rien de tout ce
 „ qu'on met ordinairement en usage pour
 „ attirer l'attention. Mais comme ses
 „ paroles sortoient du fond de son cœur,
 „ & qu'elles étoient animées par une ten-
 „ dre amitié pour celui de nos Confrè-
 „ res dont il faisoit la réception , j'obser-
 „ vai avec plaisir , que ce discours , tout
 „ négligé qu'il étoit , fit plus d'impression
 „ sur les esprits des Auditeurs , qu'il n'en
 „ eût fait avec tous les ornemens &
 „ tout l'appareil que l'art auroit pû y
 „ ajoûter.

„ TANT il est vrai , que c'est dans
 „ ces mouvemens du cœur , supérieurs
 „ aux préceptes ; que consiste la vérita-
 „ ble éloquence , dont ni l'adresse , ni
 „ le travail des Rhéteurs , ne sçauroit
 „ approcher qu'imparfaitement. &c. “

L'ELOGE qu'un grand Magistrat (3)
 a fait de l'Abbé de Choisy , n'est pas
 moins juste ; & il mérite d'être rappor-
 té. „ Parmi cette foule d'Auteurs cé-
 „ lèbres , qui sont sortis de cette source
 „ pure & féconde , (l'Académie Fran-
 „ çoise)

(3) Monsieur Portail , dans son Discours de récep-
 tion à l'Académie Française.

» çoise) & qui ont répandu votre répu-
» tation dans toute l'Europe, s'étoit dis-
» tingué l'illustre Confrère, que nous
» regrettons.

» ISSU d'une race noble, né dans le
» sein de la politesse, élevé dans le com-
» merce continuel des Compagnies les
» plus choisies, & des esprits les plus or-
» nés, il sçut y puiser cette douceur de
» mœurs, ces graces naturelles, cet es-
» prit d'insinuation & d'enjouement, qui
» le rendoient aimable à tout le monde.
» Brillant, & plein de faillies dans la
» conversation, Ami fidelle, officieux,
» empressé à plaire, il possédoit l'art
» de se faire désirer par tout. Habile
» à mettre à profit tous les événemens
» de la fortune; si les conjonctures le
» portèrent jusques chez les Nations les
» plus éloignées, ce fut pour y soute-
» nir un caractère de représentation, &
» de dignité. Bien-tôt il y a acquit des
» connoissances devenuës utiles à sa
» Patrie, par ces Relations si propres
» à fatisfaire la curiosité du Lecteur, &
» où il a trouvé le secret d'instruire en
» amusant, & d'intéresser sa matière &
» sans sujet.

„PROPRE à tout genre de littérature ; versé dans la connoissance de l'Histoire Ecclésiastique & Prophane, on l'a vû depuis s'élever avec succès, jusqu'aux matières les plus graves & les plus sérieuses. Cet ordre, cette clarté, que l'Auteur a sçu y répandre ; cette pureté de langage, cette noble simplicité qui y régnerent par tout ; cet enchainement naturel de faits, qui mettent ces matières sublimes à la portée de tous les âges & de tous les sexes ; qui attachent l'esprit, qui remplissent le cœur sans fatiguer l'attention, & laissent toujours un nouveau désir de lecture, ont peut-être rendu ces Ouvrages aussi utiles au Public, que ceux, où les Savans admirent l'érudition la plus profonde. “

ON prétend que la Bruyère a voulu dépeindre l'Abbé de Choisy, sous le nom de *Théodote*, dans le caractère suivant.

Théodote, avec un habit austère, a un visage comique, & d'un homme qui entre sur la Scène. Sa voix, sa démarche, son geste, son attitude, accompagnent son visage. Il est fin, *cauteleux*,
douce-

doucereux , mystérieux. Il s'approche de vous , & il vous dit à l'oreille : *Voilà un beau tems , voilà un beau dégel.* (4) s'il n'a pas les grandes manières , il a , du moins , toutes les petites , & celles même qui ne conviennent guère qu'à une jeune Précieuse. Imaginez - vous l'application d'un enfant à élever un Château de carte , ou à se saisir d'un papillon , c'est celle de *Théodote* pour une affaire de rien , & qui ne mérite pas qu'on s'en remuë. Il la traite sérieusement & comme quelque chose qui est capital. Il agit , il s'empresse , la fait réüssir. Le voilà qui respire & qui se repose , & il a raison ; elle lui a couté beaucoup de peine. L'on voit des gens enivrés , enforcés de la faveur ; ils y pensent le jour , ils y rêvent la nuit. Ils montent l'escalier d'un Ministre , & ils en descendent : ils sortent de son anti-chambre , & ils y rentrent. Ils n'ont rien à lui dire , & ils lui parlent. Ils lui parlent une seconde fois ; les voilà contents , ils lui ont parlé. Pressez-les , tordez-les , ils dégoutent

(4) La Bruyère n'auroit-il pas eü en vuë le Journal du voyage de Siam , si rempli de jolis riens , où l'Auteur avouë lui-même , qu'il écrit tous les jours sur la pointe d'une éguille ?

tent l'orgueil, l'arrogance, la présomption. Vous leur adressez la parole, ils ne vous répondent point. Ils ont les yeux égarés, & l'esprit aliéné. C'est à leurs parens à en prendre soin, & à les renfermer, de peur que leur folie ne devienne fureur, & que le monde n'en souffre. *Théodote* a une plus douce manie. Il aime la faveur éperdûment, mais sa passion a moins d'éclat. Il lui fait des vœux en secret, il la cultive, il la sert mystérieusement. Il est au guet & à la découverte sur tout ce qui paroît de nouveau avec les livrées de la faveur. Ont-ils une prétension ? il s'offre à eux, il s'intrigue pour eux ; il leur sacrifie sourdement, mérite, alliance, amitié, engagement, reconnoissance. Si la place d'un *Cassini* devenoit vacante, & que le Suisse ou le Postillon du *Favori* s'avisât de la demander, il apuyeroit sa demande, il le jugeroit digne de cette place. Il le trouveroit capable d'observer & de calculer, de parler de *Parélies* & de *Parallaxes*. Si vous demandiez de *Théodote* s'il est Auteur, ou Plagiaire ; Original, ou Copiste, je vous donnerois ses Ouvrages, & je vous dirois : *Lisez, & jugez.*
Mais

Mais s'il est Devot , ou Courtisan , qui pourroit le décider , sur le portrait que j'en viens de faire ? Je prononcerois plus hardiment sur son Etoile. Oui , *Théodote* , j'ai observé le point de votre naissance. Vous serez placé , & bien-tôt. Ne veillez plus , n'imprimez plus ; le Public vous demande quartier.

ON ne sçauroit presque douter que la Bruyère n'ait eû en vuë l'Abbé de Choisy ; mais ce caractère est outré , comme la plû - part de ceux du Théophraste du dernier siècle. Quoiqu'il en soit , le caractère d'Arsène , qui , selon la clé prétendue des Caractères de la Bruyère , regarde le Marquis de Treville , ou l'Abbé de Choisy , est encore plus satirique , & peut-être plus éloigné du caractère de ce dernier. Vous en déciderez.

ARSENE , du plus haut de son esprit , contemple les hommes ; & dans l'éloignement d'où il les voit , il est comme effrayé de leur petitesse. Loué , exalté , & porté jusqu'aux Cieux par de certaines gens , qui se sont promis de s'admirer réciproquement ; il croit , avec quelque mérite , qu'il a possédé tout celui qu'on peut avoir , & qu'il
n'aura

n'aura jamais. Occupé, & rempli de ses sublimes idées, il se donne à peine le loisir de prononcer quelques Oracles. Elevé par son caractère au-dessus des jugemens humains, il abandonne aux ames communes le mérite d'une vie suivie & uniforme: & il n'est responsable de ses inconstances, qu'à ce cercle d'amis qui les idolâtrent. Eux seuls savent juger, savent penser, savent écrire, doivent écrire. Il n'y a point d'autre Ouvrage d'esprit si bien reçu dans le monde, & si universellement goûté des honnêtes gens, je ne dis pas qu'il veuille approuver, mais qu'il daigne lire. Incapable d'être corrigé par cette peinture qu'il ne lira point.

S'IL m'est permis de dire ce que je pense de l'Abbé de Choisy, je crois qu'il faut adoucir un peu les traits de louanges, que ses Confrères de l'Académie lui ont données, & de ces deux Portraits de la Bruyère, s'il est vrai qu'ils regardent notre Auteur. Je ne pense pas qu'on puisse mieux attraper le caractère de cet Abbé, que fit une Dame extrêmement distinguée par son esprit, en disant qu'il avoit vécu trois ou quatre

quatre vies différentes. Homme, femme, toujours dans les extrémités, abîmé ou dans l'étude, ou dans les bagatelles. Estimable par un courage, qui mène au bout du monde; méprisable par une coquetterie de petite fille; & dans ces états différens, toujours gouverné par le plaisir.

IL faut cependant lui rendre justice. Il avoit l'ame bien faite, & le caractère excellent. *Pour des ennemis, dit-il, (5) Graces à Dieu, je n'en ai point, & n'en eus jamais; & si je sçavois quelqu'un qui me voulût du mal, j'irois tout à l'heure lui faire tant d'honnêtetés, tant d'amitiés, qu'il deviendrait mon Ami, en dépit de lui.*

AIME' & estimé de la plûpart des Grands de la Cour, il auroit pû parvenir aisément à une fortune brillante, s'il eût eû une meilleure conduite. *Dieu ne l'a pas permis, dit-il en se consolant; je me serois perdu dans les grandes élévations, & d'ailleurs, à la mort j'aurois à en rendre un plus grand compte. Je n'aurais qu'à répondre de moi.*

FINIS-

(5) Dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XI V.

FINISSONS ce portrait par ces paroles d'un Académicien que j'ai déjà cité (6) : Monsieur l'Abbé de Choisy étoit
 „ fort assidû aux exercices de l'Acadé-
 „ mie ; & jamais homme ne fut plus pro-
 „ pre à s'attirer l'estime , & l'amitié de
 „ ses Confrères. Officieux , & plein d'u-
 „ ne politesse qui n'avoit rien d'affecté ,
 „ toujours prêt à louer les autres , ne
 „ parlant jamais de lui-même qu'avec
 „ modestie. Il portoit sur son visage ,
 „ cette gayeté douce & tranquille , qui
 „ n'ayant rien de l'emportement d'une
 „ joye immodérée , se communique in-
 „ sensiblement à ceux à qui l'on parle ,
 „ & fait toujours la douceur de la con-
 „ versation.

„ CEUX qui ne l'auront jamais vû , le
 „ trouveront tout entier dans ces aimables
 „ Lettres , où l'on croit l'entendre
 „ parler , & où il raconte avec tant de
 „ grace & de naïveté , les particularités
 „ de son voyage de Siam. Mais , ce
 „ qu'on ne sauroit assez louer en lui , c'est
 „ la candeur qui paroissoit dans tous ses
 „ Entretiens , où son cœur parloit plus
 „ que sa bouche.

„ IL

(6) Monsieur de Valincour.

„IL est des hommes extraordinaires,
„ qui naissent avec une inclination si do-
„ minante pour les Lettres , & avec des
„ talens si singuliers pour y réussir, qu'on
„ diroit que la Nature les ait uniquement
„ destinés à en être les maîtres & les
„ modèles.

„ ILS se trouvent Poètes, ou Orateurs,
„ avant que d'avoir songé à le devenir.
„ Souvent ils ne travaillent pas d'après
„ les règles ; mais les observations qu'on
„ fait sur leurs Ouvrages, deviennent les
„ règles de leur art. Permettons à ces
„ esprits du premier ordre, quand le Ciel
„ en a fait naître, de se tracer eux-mê-
„ mes des routes particulières, & de sui-
„ vre le génie qui les entraîne hors du
„ chemin commun des emplois ordinaires
„ de la vie civile.

„ QU'ILS soient l'ornement de leur
„ pays & de leur siècle ; que leurs aim-
„ ables & solides Ecrits, soient l'entretien
„ & l'admiration de la postérité. Mais
„ que leur gloire soit la confusion de ces
„ Ecrivains licentieux, qui n'ayant ja-
„ mais rien fait que des Ouvrages, éga-
„ lement contraires au bon sens & aux
„ bonnes mœurs, ont employé les restes

P d'une

„ d'une vieilleſſe inſenſée, à donner au Pu-
 „ blic, les Recueils toujours frivoles, ſou-
 „ vent ſcandaleux, des excès de leur jeu-
 „ neſſe ; & qui n'ont pas craint de faire
 „ voir aux hommes, qu'avec un ſang déjà
 „ glacé dans leurs veines, ils conſervoient
 „ encore de la complaiſance pour des
 „ choſes, dont ils auroient dû rougir en
 „ les écrivant, & que la fougue de l'â-
 „ ge, l'emportement des paſſions, n'ont
 „ jamais pû rendre excuſables.

„ MONSIEUR l'Abbé de Choify
 „ nous a laiffé ſur cela un excellent exem-
 „ ple. Retiré du monde, & n'ayant plus
 „ d'autre emploi que celui de lire &
 „ d'écrire, il s'exerça d'abord ſur quel-
 „ ques morceaux choiſis de l'Histoire
 „ de France. Mais, bien-tôt, ayant
 „ pris des vuës plus convenables à ſon
 „ état, & à ſon caractère, il entreprit
 „ l'Histoire Eccléſiaſtique, qu'il a eû la
 „ conſolation d'achever avant ſa mort. “

RIEN ne juſtifie plus, ce que j'ai
 inſinué plus haut, qu'il faut rabbattre
 quelque choſe des éloges, que les A-
 cadémiciens donnent à leurs Confrères.
 Car, ſans parler de ces prétendus mo-
 tifs, *plus convenables à l'état, & au ca-
 caractère*

*ra*ctère de l'Abbé de Choisy, qui l'engage-
rent à quitter l'Histoire de France, pour
entreprendre l'Histoire Ecclésiastique, &
deux Ouvrages de sa composition dont
j'ai encore à vous rendre compte, &
sur tout le dernier, prouvent avec une
entière évidence, qu'il ne doit pas être
exclus du rang de ces Ecrivains licen-
tieux, qui employent les restes de leur
vieillesse à mettre par écrit les recueils
scandaleux des excès de leur jeunesse.

TROIS ans après sa mort; c'est-à-
dire, en 1727 on vit paroître ses Mé-
moires pour servir à l'Histoire de Louis
XIV. Ils ne contiennent pas tellement
les actions de ce grand Roi, qu'on n'y
trouve encore plusieurs particularités de
la Vie de l'Auteur. J'avertis, dit-il,
qu'en écrivant la Vie du Roi, j'écrirai
aussi la mienne, à mesure que je me sou-
viendrai de ce qui m'est arrivé. Ce fe-
ra un beau contraste; mais cela me ré-
jouira, & je veux bien courir le risque,
qu'on dise (1) :

*Il joint à tous propos,
Les louanges d'un Fat à celles d'un Héros.*

P 2 COM-

(1) Despréaux, Epitre au Roi.

COMME il n'avoit pas fait ces Mémoires pour être imprimés, on y voit des traits extrêmement hardis, & il n'a pas eû honte de s'y peindre d'une manière, qui ne lui fait pas honneur. „ Je „ mettrai à la lettre, poursuit-il, tout „ ce que je sçaurai, & tout ce que j'ap- „ prendrai par des voyes sûres & secret- „ tes. Ces Mémoires-ci ne sont pas „ faits pour être imprimés. Je serai con- „ tent d'eux, pourvû qu'ils me fassent „ passer quelques quarts d'heure sur mes „ vieux jours, & qu'ils puissent réjouir „ mes Amis, à qui je me ferai un plai- „ sir d'en faire la confidence.

„ ET qu'on n'aille pas s'imaginer, que „ ce ne sont que des paroles, & que „ je n'ôserois faire ce que je promets avec „ tant de hardiesse, pour ne pas dire, „ d'insolence. Je déclare d'abord, que „ ce que je vais écrire demeurera, pen- „ dant ma vie, dans l'obscurité de mon „ Cabinet. Comment ôserois-je parler „ librement du Prince, & de ses Minis- „ tres? Le pas seroit glissant; & si je „ ne me fais des affaires avec eux, ou „ avec leurs enfans, ce ne fera, du „ moins, qu'après avoir pris mes mesu-

„ res

res pour une séparation éternelle. Ain-
 si, malgré la flatterie, vice dominant
 de tous les siècles, je mettrai sur le pa-
 pier tout ce que je sçaurai de plus se-
 cret, & de plus vrai; & je me vante
 d'en sçavoir beaucoup. “

IL déclare à l'entrée de cet Ouvrage,
 que ce n'est point un vain désir de gloi-
 re, qui lui met la plume à la main, qu'il
 n'attend de son projet, ni honneur, ni
 profit; mais qu'il écrit pour sa propre
 satisfaction.

L'AUTEUR de la Préface, qui est
 à la tête de ces Mémoires (2), après
 en avoir fait un grand éloge, avoué que
 l'Abbé de Choisy ne les ayant pas com-
 posés pour leur faire voir le jour, il
 y a laissé bien des négligences de stile,
 & quelques répétitions, qu'il auroit sans
 doute rectifiées s'il eut prévu ce qui ar-
 rive. „ Mais, dit-il, ce que l'on perd
 de ce côté-là, on en est bien dédom-
 magé par les traits vifs & hardis, dont
 il a étoffé des Mémoires, qu'il écri-
 voit pour son seul usage, & qu'il eût
 peut-être sacrifiées à la crainte de dé-

P 3 plai-

(2) François-Denys Camusat, né à Besançon. Voyez
 la liste de ses Ouvrages, au devant de sa Critique
 des Journaux, imprimée en 1734. in douze.

„ plaire aux Courtisans, qu'ils interres-
„ sent.

„ CE qui fera le plus de plaisir aux
„ lecteurs, qui sçavent penser, ce sont
„ les particularités que Monsieur l'Ab-
„ bé de Choisy rapporte sur la personne
„ du feu Roi. Elles développent par-
„ faitement bien toute la grandeur d'a-
„ me de ce Prince, & montrent, que
„ ce qu'il y a eû de répréhensible dans
„ son Gouvernement & dans sa con-
„ duite, doit-être, en grande partie, at-
„ tribué aux vuës secrettes de ses Minis-
„ tres, & aux flatteries de ses Courtisans.
„ Pour lui, il a toujours voulu le bien
„ de son peuple. Il n'avoit point d'au-
„ tre but, dans les démarches mêmes
„ qui ont causé le plus de dommage au
„ Royaume.

„ C'EST ce que Monsieur l'Abbé de
„ Choisy développe, en bon François,
„ qui aime son Prince, & qui sent à
„ quel degré de splendeur le feu Roi
„ avoit porté son Etat. Il ne faut pas
„ croire pourtant, qu'il ait écrit un froid
„ Panegyrique. Il dit la vérité, & nous
„ croyons ne pouvoir mieux caractériser
„ ses Mémoires, qu'en disant, qu'il louë
„ sou-

„ souvent Louis XIV; qu'il le blâme
 „ quelque fois, & qu'il peint ordinaire-
 „ ment les Ministres & les Favoris,
 „ avec ces traits délicats & malins, qui
 „ coulent, sans peine, de la plume d'un
 „ homme qui vit à la Cour, & qui en
 „ a pris le stile. “

S'IL n'y avoit que des négligences de stile, & des répétitions dans les Mémoires de l'Abbé de Choisy, on lui pardonneroit aisément ces legers défauts. Mais, ce qu'il y a d'inexcusable; c'est que, malgré la protestation de sincérité que l'Auteur y fait, on y trouve un grand nombre de traits satiriques, douteux, & même évidemment faux. Un Ecrivain de nos jours a refuté une calomnie grossière sur le Cardinal de Richelieu, racontée dans ces Mémoires (3).

P 4 JE

(3) Feu Laurent Joffe le Clerc, Prêtre de Saint Sulpice, dans sa Bibliothèque du Dictionnaire de Richelieu, article *Richelieu*. On peut ajouter au trait cité, & refuté par le Sieur le Clerc, qu'on lit dans le Mercure François de 1616 pag. 309. & dans celui de 1617 page 214. que Barbin fut fait contrôleur des Finances, le 24. de Novembre 1616. à la place du Président Jeannin, & que ce jour-là même, Monsieur de Richelieu fut nommé Secrétaire d'Etat à la place de Monsieur de Villeroy; & Monsieur Mangot, Garde des Sceaux, à la place de Monsieur du Vair. Ce qui détruit de fond en comble, la fable débitée

JE connois assez votre goût, Monsieur, pour présumer que vous ne me sçaurez pas mauvais gré d'éclaircir un fait important de la vie du Roi Louis XIV, rapporté par l'Abbé de Choisy, & par plusieurs autres Ecrivains. Il s'agit du mariage de ce Prince avec Madame de Maintenon, dont ils content différemment l'époque & les circonstances.

D'ES l'année 1688 le bruit couroit déjà que le Roi avoit épousé cette Dame. „ Je doute, dit Monsieur Arnauld „ dans une lettre du 3 de Juin de cette année (4), qu'on puisse sçavoir „ certainement, ce qu'on dit du mariage clandestin. Si cela est vrai, il n'y „ aura que quatre ou cinq personnes, „ qui l'auront sçu; qu'il n'y a point d'apparence, qu'ils n'ayent point gardé le „ secret: & je ne crois pas, que sur cet „ article, on en puisse faire un crime „ aux Directeurs de sa conscience. Cela

ne
débitée sur le Cardinal de Richelieu, par l'Abbé de Choisy, à la page 46. du premier Tome de ses Mémoires.

(4) Voyez la lettre CCCXCVI. de Monsieur Antoine Arnauld à Monsieur du Vaucel, imprimée dans le Tome cinquième, de l'Édition de Nancy 1727. Monsieur Arnauld y fait aussi l'Histoire de Madame de Maintenon, & de son mariage avec le fameux Paul Scarron.

» ne pourroit être mauvais, qu'à cause
» du scandale. Or, il n'y en a point;
» parce que tous ceux, qui croient
» qu'il y a plus que de l'amitié entre
» ces deux personnes, croient en même
» tems, qu'ils sont mariés; & ceux qui
» ne croient pas qu'ils soient mariés,
» n'y soupçonnent point de mal. Que
» si son Confesseur a jugé qu'il ne se
» pouvoit passer de femme, n'a-t-il pas
» dû, & pû lui conseiller d'en avoir une
» légitime, plû-tôt que de se mettre en
» état d'offenser Dieu par des amours
» illégitimes! Je ne vois donc pas ce
» qu'il y a à reprendre dans ce Maria-
» ge, contracté selon les règles de l'E-
» glise, qui n'est humiliant qu'à l'égard
» des hommes, qui regardent comme
» une bassesse, de s'être pû résoudre à
» épouser une femme, de neuf ou dix
» ans plus âgée que lui, & si fort au
» dessous de son rang; au lieu qu'il
» peut avoir fait une action agréable à
» Dieu, s'il n'a regardé ce mariage, que
» comme un remède nécessaire à sa foi-
» ble; qui l'empêchoit de tomber en
» des chutes criminelles, & qui le lioit
» d'affection avec une personne, dont

„ il estimoit l'esprit & la vertu, & dans
 „ l'entretien de laquelle il trouvoit un
 „ divertissement innocent à ses grandes
 „ occupations. Plût à Dieu que les Di-
 „ recteurs de sa conscience ne lui eus-
 „ sent jamais donné de plus méchans
 „ conseils, que celui-là ! “

LE Continuateur de l'Abrégé Chro-
 nologique de Mezeray (5), fixe ce
 Mariage (6) à l'année 1699. „ La
 „ Marquise de Maintenon, dit-il, pres-
 „ soit le Roi, depuis long-tems, de met-
 „ tre par-là le comble à son ambition,
 „ Le Roy y consentit pour calmer sa
 „ propre conscience. Il sentoit quelque
 „ scrupule de vivre dans un mariage clan-
 „ destin. Il voulut lui donner une for-
 „ me moins équivoque. Néanmoins,
 „ comme ce mariage étoit d'une nature
 „ à ne pouvoir être célébré publique-
 „ ment, il fallut avoir recours à une per-
 „ sonne de confiance. Louis-Antoine
 „ de Noailles avoit été fait Archevê-
 „ que de Paris en 1695 par la faveur
 de

(5) Henri-Philippe de Limiers, Tome second, page 45. de l'Édition d'Amsterdam (Rouen) 1735. en deux Volumes in douze.

(6) J'entends ici un mariage fait en face de l'Église. Car on ne doute point, que plusieurs années auparavant, il n'y eût un mariage de conscience.

„ de Madame de Maintenon. Elle crut
 „ pouvoir tout exiger d'un Prélat, qui
 „ lui étoit redevable de sa Dignité. Elle
 „ ne se trompa point. Le nouvel Ar-
 „ chevêque donna, sans peine, sa Béné-
 „ diction au mariage, en présence du Pè-
 „ re de la Chaise, & d'un Ministre d'E-
 „ tat seulement.

L'ABBE' de Choisy, mieux instruit
 que cet Ecrivain, a raison de croire que
 ce mariage eut une autre forme légiti-
 me, bien des années auparavant. „ Mon-
 „ sieur de Harlay, dit-il, Archevêque
 „ de Paris (7), & le Père de la Chai-
 „ se, en furent les Ministres; Bontems
 „ & le Chevalier de Fourbin, servirent
 „ de témoins. Il m'arriva, trois ans
 „ après, une petite bagatelle, qui ne
 „ laissa pas d'être un indice. J'avois pré-
 „ senté un Livre au Roi. Je priai Bon-
 „ tems, qui étoit de mes bons amis,
 „ d'en présenter un de ma part à Mada-
 „ me de Maintenon. Elle étoit alors ma-
 „ lade, & ne voyoit personne. Il s'ac-
 „ quitta de la commission. Quinze jours
 „ après, en me contant ce qu'il avoit dit
 „ à la Dame, il se servit de ces termes.

„ Je

(7) Mort en 1695.

„ Je suis assuré que Sa Ma..... Il s'ar-
 „ rêta tout court, en sentant l'indiscré-
 „ tion, fit un bond, changea de discours.
 „ Je ne fis pas semblant d'avoir oui dire
 „ les mots Sacramentaux, & ne lui en ai
 „ jamais parlé. “

VOICI ce que j'ai appris par une voye très assurée, au sujet de ce mariage. Comme le Roi ne pouvoit plus résister à l'empressement de Madame de Maintenon, qui le sollicitoit vivement de rendre son mariage public; elle fit consulter Monsieur de Fenelon, Archevêque de Cambrai, & le Père le Comte Jésuite, Confesseur de Madame la Duchesse de Bourgogne. Mais comme on avoit déguisé le cas, sous les noms d'un Gentil-homme & d'une Demoiselle, ils ne trouverent aucune difficulté, & décidèrent au gré de ses desirs. On les fit trouver ensuite dans le Conseil de Conscience, avec Monsieur de Harlay Archevêque de Paris, Monsieur Bossuet Evêque de Meaux, & le Père de la Chaise, Confesseur du Roi. A peine l'affaire fut-elle entamée, que Monsieur de Fénelon fit des reproches au Père de la Chaise, en lui disant qu'il l'avoit trompé, & qu'il

qu'il cherchoit à le perdre. Monsieur de Harlay, & Monsieur Bossuet décidèrent d'abord en faveur de Madame de Maintenon; ce qui irrita si fort contr'eux, Monsieur le Dauphin, qui avoit voulu absolument se trouver à ce Conseil, qu'il les traita de *petit Capellans, & de Prestolers, qu'il feroit jeter par les fenêtres, sans le respect qu'il avoit pour le Roi.* Il embrassa Monsieur de Fénelon, & les Pères de la Chaise, & le Comte, qui avoient opiné autrement que ces deux Prélats, leur témoigna mille bontés, & leur fit mille caresses. Il fut arrêté, à la pluralité des voix, que le mariage ne seroit pas rendu public. Madame de Maintenon ne tarda guère à donner des marques de sa vengeance, à ceux qui lui avoient été contraires. Elle employa tout son crédit pour faire condamner à Rome les *Maximes des Saints* de Monsieur de Cambray, suscita pareillement des ennemis au Père le Comte, dont on défera, quoi qu'avec assez peu de succès, la *Rélation de la Chine*, à Rome, & à la Sorbonne. Ils ne restèrent pas long-tems à la Cour: Monsieur de Cambray se retira peu après dans son Diocèse, & le Père le Com-

te, à Bourdeaux sa Patrie, où il mourut en 1729.

REVENANT aux Mémoires de l'Abbé de Choisy, dont cette digression m'a trop écarté, *ils sont fort amusans, selon Monsieur l'Abbé Lenglet du Fresnoy (8), & il y a du neuf & du singulier. Mais peut-être, dit cet Auteur, qu'on ne les a pas imprimés, tels que l'Abbé de Choisy les avoit faits. Au moins, le dit-on dans le Public.*

DEVOILONS ici ce que Monsieur l'Abbé Lenglet n'a ôsé découvrir suivant toutes les apparences. L'Éditeur de ces Mémoires, a jugé à propos d'en retrancher plusieurs Fragmens scandaleux, qui depuis ont été donnés au Public en 1735 sous le titre d'*Histoire de Madame la Comtesse des Barres, à Madame la Marquise de Lambert.* Il est étonnant, que l'Auteur de cet infame Livre, ait eû la hardiesse de l'adresser à une Dame aussi vertueuse que Madame Lambert; & l'on devroit sçavoir gré à l'Éditeur des Mémoires de l'Abbé de Choisy, d'avoir supprimé ces Fragmens, s'il ne se fût trouvé
une

(8) Méthode pour étudier l'Histoire, Tom. VIII. page 1116. de la dernière Edition, in douze.

une personne, moins amie des bienféances, qui n'a pas témoigné la même retenue en leur faisant voir le jour. J'avouë que j'en ai employé une partie dans cette Vie. Mais, outre que je n'aurois pû les supprimer entièrement, sans trahir la vérité Historique (9), je me flatte de les avoir mis en œuvre, d'une manière, qui en faisant connoître l'Abbé de Choisy tel qu'il étoit, ne porte aucune atteinte à la pudeur, & aux bonnes mœurs.

MAIS, si l'on a eu raison d'exclure des Mémoires de l'Abbé de Choisy, l'Histoire de la Comtesse des Barres, qui en composoit une partie; j'avouë que je ne puis pénétrer les motifs qui ont porté l'Editeur de cet Ouvrage à en bannir un Fragment, qui ne peut blesser les loix les plus sévères de la bienséance. Comme heureusement il m'est tombé entre les mains, vous le trouverez à la fin de cette Vie.

J'IGNORE s'il reste encore aujourd'hui quelque personne du nom & de la famille de l'Abbé de Choisy. Je sçais seulement, qu'il y avoit dans le siècle der-

(9) *No quid veri non audent.* Cicéron.

dernier, un fameux ingénieur & Maréchal de Camp de ce nom, Cousin issu de Germain de celui dont je viens d'écrire l'Histoire. Le Roi faisoit tant de cas de cet habile homme, qu'il lui donna le Gouvernement de Sarre-Louis, que celui-ci ne dût qu'à son mérite. Né sans biens, d'une Branche Cadette, il entra d'abord dans les Mousquetaires, & se sentant de l'inclination & du génie pour les Mathématiques, il se livra tout entier aux Fortifications, & résolut de se faire tuer, ou de faire fortune. On peut voir dans les Mémoires de l'Abbé de Choisy toutes les belles actions militaires de ce Guerrier, qui, après la blessure du Comte de Talard, eut ordre du Roi d'aller commander l'Armée qui assiégeoit Rhinfeldt, où il eut un honneur, que Monsieur de Vauban lui-même n'a jamais reçu. Il commanda une Armée. Je ne sçais si Monsieur de Choisy a laissé postérité.

F I N

DU TROISIE' ME ET DERNIER LIVRE.

CATA-



CATALOGUE

DES OUVRAGES

DE MONSIEUR

L'ABBÉ DE CHOISY.

I. **Q**uatre Dialogues. I. Sur l'Immortalité de l'Ame. II. Sur l'Existence de Dieu. III. Sur la Providence. IV. Sur la Religion. *A Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy, MDCLXXXIV. in douze. Pag. 221. sans la Préface.* Cet Ouvrage qui a été réimprimé en Hollande, in douze, n'est pas entièrement de Monsieur l'Abbé de Choisy. Monsieur Louis de Courcillon de Dangeau y a beaucoup de part. Le premier Dialogue est de l'Abbé de Dangeau; le second, du même, & de l'Abbé de Choisy. Le troisième & le quatrième, ainsi que la Préface, sont uniquement de ce dernier.

Ils ont été critiqués par Pierre Jurieu, Ministre de Rotterdam, dans le Livre qui a pour titre: *Apologie d'un tour nouveau pour les quatre Dialogues de Monsieur l'Abbé de Dangeau.* *A Cologne (la Haye) MDCLXXXV. in douze.*

II. Journal du voyage de Siam, fait en 1685 & 1686. *A Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy, MDCLXXXVI. in quarto. Dans la*

Q même

même ville, & à Amsterdam, en MDCLXXXVII. in douze. Et en dernier lieu, à Paris, en MDCCXLI. in douze.

Cette Relation, selon Monsieur l'Abbé Lenglet, a été aussi imprimée en Hollande, en trois petits Volumes, avec les deux Voyages de Siam, par le Pere Tachard, Jésuite.

Dans le Catalogue de la Bibliothèque de Monsieur Colbert, page 679. N°. 9300, on cite le *Journal du voyage de France fait en 1685 & 1686 par l'Abbé de Choisy. Paris, 1687 in quarto.* On chercheroit en vain cet ouvrage. Le titre, & la forme du Livre, dont on a voulu parler dans ce Catalogue; le tems auquel il a été imprimé; tout persuade, que c'est le *Journal du Voyage de Siam*, & que l'Imprimeur du Catalogue de Monsieur Colbert, a mis mal à propos *France* pour *Siam*.

III. Discours prononcé à l'Académie Française, par Monsieur l'Abbé de Choisy, lorsqu'il y fut reçu le 25. Août 1687. *A Paris, MDCLXXXVII. in quarto, & dans le Recueil des Discours de Réception pour l'année MDCLXXXVII. page 3.*

IV. Interprétation des Pseaumes, où les différences notables de l'Hébreu, & de la Vulgate sont marquées; & la Vie de David. *A Paris, chez Cramoisy, MDCLXXXVII. in quarto, & MDCXC. in octavo.* La Vie de David a été réimprimée séparément à Amsterdam, en MDCXCII. in douze.

V. La Vie de Salomon. *A Paris, chez Claude Barbin, MDCLXXXVII. in quarto.*

VI. Pen-

VI. *Pensées Chrétiennes sur divers sujets de pieté. A Paris, MDCLXXXVIII. & MDCXC. in douze.* L'Auteur avoue dans l'Avertissement, qu'il a tiré la plus grande partie de ces Pensées, des Manuscrits du Père Surin, Jésuite.

VII. *Histoire de Philippe de Valois, & du Roi Jean. A Paris, chez Barbin, MDCLXXXVIII. in quarto.*

VIII. *Histoire de Charles cinquième. A Paris MDCLXXXVIII. in quarto.*

IX. *Histoire de Charles Sixième. A Paris, MDCXCV. in quarto.*

X. *La Vie de Saint Louis. A Paris MDCXCV. in quarto.*

XI. *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ. A Paris, MDCXCII & MDCXCIX. chez Dezalier, in douze.* Cette Traduction a été réimprimée plusieurs autres fois.

XII. *Histoires de Pieté & de Morale. A Paris, chez Jacques Estienne MDCXCVII. in douze, & en MDCCXI. sous ce titre: Les plus beaux événemens de l'Histoire sacrée, & de l'Histoire profane rapportés à la morale: in douze.*

XIII. *En MDCCXVIII l'Auteur donna au Public, deux autres Volumes d'Histoires de Pieté & de Morale, imprimées à Paris, chez Coignard, in douze, réimprimées en MDCCXXIX chez Simond, & en MDCCXXXV chez P. G. le Mercier, in douze.*

XIV. *Histoire de l'Eglise, contenant les trois premiers siècles. Tome premier. A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, MDCCIII. in quarto.*

Histoire de l'Eglise, Tome second. *Depuis l'an 306. jusques à l'an 378. chez le même, MDCCIV.*

—— Tome troisième. *Depuis l'an 378. jusques à l'an 565. chez le même, MDCCV.*

—— Tome quatrième. *Depuis l'an 565. jusques à l'an 840. chez Antoine Dezallier, MDCCVI.*

—— Tome cinquième. *Depuis l'an 840. jusques à l'an 1100. chez le même, MDCCXII.*

—— Tome sixième. *Depuis l'an 1100. jusques à l'an 1300. chez le même, MDCCXIII.*

—— Tome septième. *Depuis l'an 1300. jusques à l'an 1422. chez le même, MDCCXIV.*

—— Tome huitième. *Depuis l'an 1423. jusques à l'an 1508. chez le même, MDCCXVI.*

—— Tome neuvième. *Depuis l'an 1508. jusques à l'an 1570. chez Christophe David, MDCCXIX.*

—— Tome dixième. *Depuis l'an 1570. jusques à l'an 1661. chez le même, MDCCXXI.*

—— Tome onzième. *Depuis l'an 1661. jusques à l'an 1715. chez le même, MDCCXXIII.*

Cette Histoire a été réimprimée à Paris, chez Christophe David en MDCCXXVII. en autant de volumes, in douze.

XV. Discours prononcé à l'Académie Française, par Monsieur l'Abbé de Choisy, en qualité de Directeur, le 25. Aoust MDCCIV. pour la Distribution des Prix de Poésie. *Imprimé dans le Recueil des Discours de l'Académie pour l'année MDCCIV. page 3.*

XVI. Eloge de Messire Jacques - Benigne Bossuet, Evêque de Meaux, prononcé dans l'Académie Française, par Monsieur l'Abbé de Choisy,

Choisy , le jour de la Réception de Monsieur l'Abbé de Polignac. *A Paris* , MDCCIV. *in quarto* , & dans le *Recueil de MDCCIV. page 203.*

XVII. La Vie de Madame de Miramion, Fondatrice d'une Communauté de Filles de Sainte Geneviève. *A Paris* , chez *Antoine Dezallier* , MDCCVI. *in quarto*. Cette Vie a aussi été réimprimée in douze , dans la même Ville.

XVIII. Réponse de Monsieur l'Abbé de Choisy , au Discours prononcé dans l'Académie Française , par Monsieur de Coaslin , Evêque de Metz , le jour de sa Réception à l'Académie. *Dans le Recueil de MDCCXI. pag. 285.*

XIX. Réponse de Monsieur l'Abbé de Choisy , au Discours de Monsieur l'Abbé d'Olivet , lorsque ce dernier fut reçu à l'Académie Française , le 25. Novembre MDCCXIII. *Dans le Recueil de MDCCXXIV & MDCCXXV. page 19.*

XX. Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV. par feu Monsieur l'Abbé de Choisy , de l'Académie Française. *A Utrecht* , chez *Van-de-Water* , MDCCXXVII. deux petits volumes , in douze. Quoique cet ouvrage porte le nom d'Utrecht , il a été imprimé à Rouen. Il y en eut deux Editions la même année en cette Ville. J'en ai vû une autre Edition en trois Brochures in octavo , avec le nom d'Utrecht , chez *Van-de-Water* , en MDCCXXVII. Si cette Edition a encore été faite à Rouen , il y en aura eû trois la même année en cette Ville. *Dans le Journal des Sçavans du mois de Mars MDCCXXVII. page 602. de*

L'Édition de Paris, in douze, on lit ces paroles : *Jean-Frédéric Bernard, & N. E. Lucas impriment les Mémoires de l'Abbé de Choisy, contenant l'Histoire de la Cour de France, &c. deux Volumes in douze.* Je doute que ces Mémoires ayent jamais été imprimés en Hollande,

XXI. Histoire de Madame la Comtesse des Barres : à Madame la Marquise de Lambert. *A Amsterdam, en MDCCXXXVII in douze; & à Anvers, en MDCCXXXV in douze,* selon le Libraire, qui a rédigé le Catalogue des Livres de Madame la Comtesse de Vêrue, page 225. & qui n'a point fait de difficulté de convenir que c'est un Ouvrage posthume de Monsieur l'Abbé de Choisy.

XXII. On trouve un grand nombre de Lettres de Monsieur l'Abbé de Choisy, imprimées parmi celles du Comte de Buffry-Rabutin.

XXIII. On conserve à l'Académie Française, un Recueil manuscrit d'Observations sur notre Langue par le même. [On en a rendu compte dans cette Vie, de même que des motifs, qui ont empêché que ce Recueil ne fût imprimé.]

XXIV. Il a eû beaucoup de part aux Observations de l'Académie Française sur les Remarques de Vaugelas, imprimées à Paris, chez Coignard, en MDCCIV in quarto, & réimprimées en MDCCIV à la Haye, en deux Volumes in douze.

XXV. L'Auteur des Annales de la Cour, & de Paris, assure que Monsieur l'Abbé de Choisy a composé une *Rélation de ce qui est arrivé à la Princesse de Savoie, Adélaïde, quand elle*
vint

vint en France, pour épouser Monsieur le Duc de Bourgogne. Cet Ecrivain ajoute que cette Relation a été imprimée. [Elle m'est entièrement inconnue. J'en ai parlé dans la *Vie de Monsieur l'Abbé de Choisy.*]

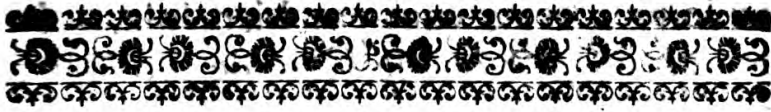
XXVI. Dans son Journal du Voyage de Siam (page 95. de l'Édition de Paris, MDCLXXXVII in douze) il dit qu'il a *entrepris la Traduction d'une Hijoire Portugaise de l'Ethyopie Orientale.* Il y a, poursuit-il, *des choses fort curieuses & fort inconnues. L'Auteur est un Moine, qui n'est point Moine, qui va au fait, & ne s'amuse point à la bagatelle.* J'avois crû d'abord, que cet Auteur pouvoit être le Père Jérôme Lobo, Jésuite, qui a composé une Relation fort exacte de l'Abyssinie. Mais j'apprends de la belle Traduction, que Monsieur le Grand a faite de cet Ouvrage en MDCCXXVIII. in quarto, que l'original conservé à Lisbonne, chez Monsieur le Comte d'Ericeyra, n'a jamais été imprimé. Je ne sçais ce que c'est que cette Relation, si ce n'est peut être l'Ouvrage, dont voici le titre: *Ethiopia Oriental, e varia Historia de cousas notaveis de Oriente. Composta pollo Padre João dos Santos, da Ordem Dos Pregadores, natural da cidade de Evora. Impressa no Convento de S. Domingos de Evora, por Manoël de Lira impressor. MDCIX. in folio.* Cette Relation, oubliée par Monsieur l'Abbé Lenglet, est assez judicieuse & assez curieuse. Ce qui me fait douter cependant que l'Abbé de Choisy ait voulu parler de cet Ouvrage, c'est que l'Auteur *est Moine*, autant qu'on peut l'être. Quoiqu'il en soit, si cette Traduction est

écrite dans le goût du Voyage de Siam, on doit regretter que Monsieur l'Abbé de Choisy ne l'ait pas communiquée au Public, & qu'il n'y ait peut-être mis la dernière main. Je viens de découvrir dans les *Nouvelles de la République des lettres* du mois d'Octobre 1685. que cette Histoire a été traduite en François, sous ce titre; *Histoire de l'Ethiopie Orientale, composée en Portugais par le R. P. Jean dos Santos, Religieux de l'ordre de S. Dominique, & traduite en François, par le R. P. D. Gaëtan Charpy, Mâcommois Clerc-Régulier Théatin.* Paris, André Cramoisy, 1684. in 12. Bayle dit qu'on verra des choses singulières dans cette *Rélation de l'Ethiopie Orientale, &c.*

XXVII. Dans le même Journal du Voyage de Siam, page 638. il nous apprend que Monsieur l'Abbé de Lionne l'avoit engagé à traduire un petit Livre Spirituel, composé par le Père Aquaviva, Général des Jésuites. Ce Livre, dont parle Monsieur l'Abbé de Choisy est intitulé: *Industria ad curandos animæ morbos, ad fermandos superiores.* Cette Traduction n'a pas été imprimée.

FIN DU CATALOGUE
DES OUVRAGES DE MONSIEUR
L'ABBE DE CHOISY.

FRAG



FRAGMENT

DES MEMOIRES

D E

L'ABBÉ DE CHOISY,

*Qui n'a pas été imprimé, & qui a
été tiré de l'Original (1).*

JE ne crois pas autrement aux Sorciers,
& aux diseurs de bonne aventure.
Je n'ai jamais rien vû d'extraordinaire,
quoique j'aye été plusieurs fois assez jeune
pour vouloir voir. Un de mes amis,
Gascon, nommé Maniban de Ram, Pa-
rent du Président de Maniban, mon Cou-
sin issu de germain, étoit à Paris, faisant
grande chère & beau feu. Il y venoit tous
les dix ans, & apportoit mille pistoles,
qu'il mangeoit en six mois. Carosse,
Chaise à porteurs de ses livrées, habits
dorés, grand jeu, Collations aux Dames;

Q 5 mille

(1) Ce Fragment devoit être inseré à la page 37.
du second Tome, après cette phrase : *Mon frère me
fit souvenir ; qui finit par ces paroles : Nous approcha
fort près du centre du monde.*

mille pistoles ne vont pas bien loin. Il me dit un jour que le Curé de Roiffi lui avoit fait voir dans un verre choses émerveillables ; une Demoiselle qui étoit à Toulouse , & qui pleuroit son absence. Je voulus me moquer de sa crédulité. Il m'offrit de me faire voir quelque chose de semblable. Je le pris au mot. Il prépare un souper dont quelques Dames curieuses devoient être. Le Curé y devoit faire le grand personnage. J'arrive un quart d'heure avant qu'on se mette à table. On m'annonce ; j'entre. Le Sorcier fut glacé , je ne sais pas pourquoi , & dit tout bas à Maniban , qu'il ne feroit rien en ma présence. On eut beau le presser ; il demeura inflexible. Il fallut me le dire ; & voyant le chagrin des Dames , qui seroient privées d'un grand plaisir , je n'en voulus pas être cause , & m'en allai. Ils me protestèrent le lendemain qu'ils avoient vû le Diable , ou quelque chose d'aprochant.

MAIS j'avouë que de tous ces Contes , aucun ne m'a plus frappé que ce qui arriva chez la Comtesse de Soissons, Niece du Cardinal Mazarin. Son mari étoit malade en Champagne. Elle étoit un soir incertaine si elle partiroit ou non
pour

pour l'aller trouver, lorsqu'un vieux Gentil-homme de sa Maison lui offrit tout bas de lui faire dire par un Esprit, si Monsieur le Comte mourroit de cette maladie. Madame de Bouillon étoit présente avec Monsieur de Vendosme, & le Duc à présent Maréchal de Villeroy.

LE Gentil-homme fit entrer dans le cabinet une petite fille de cinq ans, & lui mit à la main, un verre plein d'une eau fort claire. Il fit ensuite ses Conjurations. La petite fille dit que l'eau devenoit trouble. Le Gentil-homme dit tout bas à la Compagnie, qu'il alloit commander à l'Esprit de faire paroître dans le verre un Cheval blanc, en cas que Monsieur le Comte dût mourir; & un Tigre, en cas qu'il dût en échapper. Il demanda aussi-tôt à la petite fille si elle ne voyoit rien dans le verre? *Ah!* s'écria-t-elle, *le beau petit Cheval blanc!* Il fit cinq fois de suite la même épreuve, & toujours la petite fille annonça la mort par des marques toutes différentes, que Monsieur de Vendosme, ou Madame de Bouillon, avoient nommées tout bas au Gentil-homme, sans que la petite fille pût les entendre. Ce fait est constant, & les trois personnes présentes le content à qui veut l'entendre,

IL me souvient à ce propos de ce qui se passa chez la Comtesse de Soissons, lorsqu'elle sortit de France. La Chambre des Poisons avoit décrété contre elle. Le Roi, par un reste de considération pour la mémoire du Cardinal, lui envoya Monsieur de Bouillon lui dire qu'il lui donnoit le choix, ou d'aller le lendemain à la Bastille subir les rigueurs de la prison, & le Jugement; ou de sortir de France incessamment. Le Duc de Villeroy, & la Marquise d'Aluye étoient avec elle. On tint Conseil. Ils vouloient tous qu'elle se mît à la Bastille, puisqu'elle se protestoit innocente: mais elle n'ôsa jamais. Monsieur de Louvois, leur dit-elle, est mon ennemi mortel, parce que j'ai refusé sa fille pour mon fils. Il a eu le crédit de me faire accuser. Il a de faux témoins. Puisqu'on a donné un Decret contre une personne comme moi, il achèvera le crime, & me fera mourir sur un échaffaut, ou, du moins, me retiendra toujours en prison. J'aime mieux la clef des champs; je me justifierai dans la suite. La Marquise d'Aluye, sa fidèle amie, la suivit. Elles partirent le lendemain matin en Carosse, avec des livrées grises. Le Roi l'avoit souhaité ainsi, de peur que le

le peuple ne la vît partir , & ne se plaignît qu'on ne faisoit pas justice. Mais Monsieur de Louvois la poursuivit jusques dans les Enfers. Dans toutes les Villes & Villages où elle passa , on refusa de la recevoir dans les grandes Hôtelleries. Il fallut coucher souvent dans des Villages sur la paille , & souffrir les insultes d'un peuple insolent , qui l'appelloit Sorcière & Empoisonneuse. Monsieur de Louvois envoya jusques à Bruxelles , un Capitaine réformé , qui , en donnant de l'argent à des gueux , lui faisoit chanter injures. Elle fut un jour obligée de coucher dans le Béguinage , où elle étoit allée acheter des dentelles ; parce qu'il s'étoit assemblé devant la porte plus de trois mille personnes qui la vouloient déchirer. Il fallut que le Comte de Monterey , Gouverneur des Pays-Bas , la prit sous sa protection , & desabusât le peuple. Elle avoit emporté six cent mille francs d'argent comptant , & commença à faire grande dépense. Tout fut apaisé.

F I N.

521860



